

Pierre Bayle

Fac-similé de l'article *Mahomet*
paru dans la cinquième édition du
Dictionnaire historique et critique

(1740)

(d) Baillet, au 1^{er} Tome, des Antiq. pag. 259. (e) L'an 1661. (f) Baillet, Tome 1 des Antiq., pag. 260.

„ genereux mépris qu'il avoit fait des grandeurs de la terre le fit reduire aux fatigues de la Mission „ lion ” qui furent grandes & périlleuses (d). Il eut aussi beaucoup à souffrir de la part des Peripateticiens qui le consideroient comme l'ennemy de leur Aristote. On le jeta dans un affreux cachot sous quelque pretexte de nouvelle entreprise; mais il en sortit à son bonheur avec l'assistance de l'Empereur l'erdinand III. Il se retira sur la fin de ses jours à Saltzbourg où il mourut (e) âgé de 75 ans, dont il avoit passé soixante dans l'Ordre des Capucins. L'Histoire de sa mort se trouve dans un petit Livre imprimé l'an 1662 in 12 sous le titre: Relatio veridica de pio obitu R. P. Valeriani (f). Je dirai quelque chose d'une Réponse qu'il fit à un Livre de Comenius (1).

buit, qua movit & pervicit, ut nova, & ad morum virtutumque confusionem Vienna ac Praga propagata Jesuitarum Societas, Pontificia autoritate dissolveretur, & evertetur. Sed eadem deinceps Lojolitæ, ne Cardinalizantiam dignitatem impetraret, obicem posuere. Que Uladislao, Polonia Regi, de Valeriano steterit sententia, testatum fecit vel unu Epistola ad Urbanum VIII perscripta, qua predictus Rex Valeriano Cardinalatus dignitatem acquirere contendit; ac præter difficultatem acquisita fuisset, nisi jam tum Societas, quam vocant, JESU, invidia & odia adversus Monachum flagrans, impetranda dignitati obstisset; veluti nominatus auctor, Christianus Kortboltus, D. & Prof. Kiloniensis refert, in Valeriano

Confessore, lit. a. 4. 5. (14). Notez que Monfr. Kortholt, cité dans ces paroles Latines, est un des Auteurs qui ont écrit contre le Pere Valerien. Une infinité d'autres l'ont fait aussi, & nommément Dannhauer Professeur en Théologie à Strasbourg. Voyez son Traité de Georgia Leontino in Valeriano Magno redivo. (P) Je dirai quelque chose d'une Réponse qu'il fit à un Livre de Comenius.] Ce Livre, comme je l'ai dit ailleurs (15), est intitulé Absurditarum Echo, & parut sous le faux nom de Huldricus Neufeldius. Valerien Magni intitulé sa Réponse Echo Absurditarum Ulrici de Neufeld blésa, demonstrante Valeriano Magno Capucino, & la publia à Cracovie l'an 1646 in 12.

(14) Andreas Carolus, Memorabil Eccl'es Szculi XVII. Libr. IV, Cap. IX, pag. 766. (15) Citation (16) & (17) de l'Article COMENIUS.

(a) Elmacin, apud Hottinger. Historiæ Oriental. Libr. II, Cap. I, pag. 205. (b) Abunazarus, pag. 161, apud Hottinger. ibidem. (c) Idem, apud eundem Hottingerum, ibid. pag. 210.

MAHOMET, Fondateur d'une Religion qui eut bientôt, & qui a encore, une très-grande étendue (A), naquit à la Meque dans l'Arabie au VI Siècle. On n'est point d'accord sur l'année de sa naissance (B), ni sur l'état de sa famille (C); mais personne ne nie qu'Abdalla son pere, & Emina sa mere ne fussent pauvres. Abdalla mourut deux mois avant la naissance de Mahomet (a). Emina le suivit au bout de six ans, & Abdolmucleb pere d'Abdalla mourut deux ans après elle. Il falut que cet enfant fût élevé par Abutaleb son oncle. Abutaleb & sa femme furent fort contents de la conduite de leur neveu (b); mais n'ayant pas assez de bien pour le marier, ils trouvèrent à propos de le placer au service d'une femme qui envoioit des marchandises dans la Syrie. Cette femme, nommée Chadighe, devint amoureuse de Mahomet son voiturier, ou le conducteur de ses chameaux, & l'épousa (D). Il avoit alors vingt-cinq ans. Il eut de cette femme trois fils qui moururent fort jeunes, & quatre filles qui furent bien mariées (c). Comme il étoit sujet au mal caduc, & qu'il voulut cacher à sa femme cette infirmité, il lui fit accroire qu'il ne tomboit dans ces convulsions, qu'à cause qu'il ne pouvoit soutenir la vue de l'Ange Gabriel, qui lui venoit annoncer de la part de Dieu plusieurs choses concernant la Religion (E). Chadighe

(A) Sa Religion eut bientôt, & a encore, une très-grande étendue.] Il ne faut pas croire ceux qui disent qu'elle occupe la moitié du Monde ou plus (1): il suffit de dire que si nous divisons les régions connues de la terre en 30 parties égales, celle des Chrétiens sera comme cinq, celle des Mahometans comme six, & celle des Payens comme dix-neuf (2). Ainsi la Religion Mahométhane est beaucoup plus étendue que la Chrétienne; car elle la surpasse de la 30 partie du Monde connu: or cette 30 partie est un pais bien considérable.

(B) On n'est point d'accord sur l'année de sa naissance.] Il naquit selon quelques-uns l'an 560 (3) ou l'an 577 (4): selon d'autres l'an 580 (5), ou l'an 593 (6), ou l'an 600 (7), ou l'an 620 (8). Mais l'opinion la plus vraisemblable est celle qui le fait naître l'an 571 ou l'an 572. C'est l'opinion d'Elmacin: vous voyez que même en ne s'attachant qu'à un seul Auteur on n'évite pas les variétés. Elmacin, si nous en croions Hottinger (9), met la naissance de Mahomet à l'an 571; mais si nous en croions Reiskius, il la met à l'an 572. Cum natiuitas Muhammedis inter Arabes & Christianos historicos valde sit controversa, ex omnibus Elmacinum se sequi profertur Reiskius, tanquam antiquum in historia Saracenicâ scriptorem, & ex seculo post N. C. septimo supersistem. Emergit vero sic annus natiuitatis post N. C. 572, diesque 22 mensis Nisan, h. e. Aprilis. C'est ainsi que parlent les Journalistes de Leipzig (10), dans l'Extrait du Chronicon Saracenicum & Turcicum Wolfgangi Drechsleri, imprimé pour la première fois l'an 1550, & en dernier lieu à Leipzig l'an 1689. N'est-ce pas une honte à l'homme, que l'on ait si mal observé l'année où naquit un faux Prophète, qui fit tant parler de lui pendant sa vie, & qui est devenu l'idole de tant de peuples après sa mort?

(C) sur l'état de sa famille.] Une infinité d'Auteurs ont écrit que ce faux Prophète étoit d'une basse naissance, & que son pere étoit Païen, & sa mere Juive. Mahometis Arabis vitam qui descripserunt multi fuerunt qui eisi non uno modo illius res tradunt, in eo tamen conveniunt omnes quod eum à plebeio vilique genere ortum pauperibus parentibus, patre Eibno, matre Judea affirmant (11). Mr. Moreri a suivi ce sentiment, qui est peu conforme aux Auteurs Arabes: ils ne prétendent pas que le pere de Mahomet fût riche: mais ils soutiennent qu'il étoit de grande naissance, & que la Tribu des Coreischites, à laquelle il appartenoit, surpassoit en rang & en dignité toutes les autres Tribus Arabes (12). Ibn Calican Auteur Arabe dit expressément qu'Emina étoit de cette Tribu, & cela est fort vrai-semblable, vu que les Arabes gardent encore aujourd'hui fort exactement la coutume de se marier avec des femmes de leur tribu (13).

(D) Chadighe devint amoureuse de Mahomet &

l'épousa.] Quelques-uns disent qu'il se servit de sortilèges pour se faire aimer de cette femme, mais d'autres prétendent qu'il n'eut besoin que de sa jeunesse (14), & de sa vigueur naturelle qui étoit fort surprenante, comme on le verra ci-dessous. Mr. Chevreau dit une chose que la plupart des Ecrivains ne disent pas; c'est que cette femme étoit mariée, lors que Mahomet fut avec elle. „ Il fut vendu ou confié à Abdimonopbi, le plus riche marchand des Ismaélites. Outre qu'il rendit à ce marchand d'assez grands services, il donna dans la vue de sa femme Chadijab: & le Facteur avoit peut-être des qualités, qui manquoient au maître. Si l'on s'en rapporte à quelques Auteurs, il avoit la taille ramassée & médiocre; la tête grosse; le visage brun; la couleur vive; le regard modeste; l'air noble; le corps libre & degagé; l'air bord civil; la conversation insinuante: l'esprit fin & souple: étoit éloquent, robuste, & méprisoit ordinairement les dangers que craignent les autres (15)”. Voici un Passage qui témoigne ce que j'ai dit de ses sortilèges. Tum vero animi æquè ac corporis dotibus . . . ornatus, Chadigam heram suam in sui primum convertit amorem (præstigiis illud factum scribit Zonaras *), habitum eum pro mago testantur Richardus in Confusione Alcorani, & non pauca Alcorani Azoaræ) cujus potius matrimonio †, & cum eâ divitiis amplissimis, †) ingentia moliri cepit, & ampliarum regionum Imperium tantum non deglutire (16).

(E) Il fit accroire à sa femme, qu'il ne tomboit dans ces convulsions qu'à cause de l'Ange Gabriel, qui lui venoit annoncer des choses concernant la Religion.] Il avoit quarante ans, lors qu'il commença à s'ériger en Prophète, & il voulut que sa femme fût sa première profélyte. Usori suæ primum, †) adjutus Monachi illius Byzantini opera, suas persuasit revelationes, Gabrielis Angelum à DEO missum secum colloqui fingens; & de diversis ad religionem spectantibus rebus monere ac instruere, cujus aspectum quod ferre nequiret, se oborta ex metu vertigine, collabi, & humi procumbere; hæc autem ratione comitalem morbum quo vexabatur, callidè excusabat (**). Illa vero Chadiga circum cursitare, maritum suum ceu Prophetam deprecicare, in eundem errorem alias gentiles suas pertrahere, pari †) etiam munere fungente servo Zeido, aliisque, †) quos auro corruerat Muhammed (17). S'il voulut commencer par la séduction de sa femme, ce ne fut pas dans la vue de se servir de l'artifice de presque tous les Novateurs. Ils affectent d'avoir des dévotes, & d'employer les intrigues & le zèle de quelques femmes pour réussir dans leur dessein. Mahomet, comme on le verra ci-dessous, (18), négligea ce stratagème. Il eut des femmes & des concubines en fort grand nombre; mais ce fut pour l'usage naturel, pour le remède de son incontinence, pour le plaisir vénérien, en

(14) Confitez ce qui a été dit d'Apulée dans la Remarque (1) de son Article. (15) Chevreau, Hist. du Monde, Libr. V, Chap. 1, pag. 10 du III^e Tome, Edition de Hollande 1687. (16) Tom. 3. p. 127. b. (17) Zonaras l. c. Cedren. p. 347. ad A. 21. Heracl. (18) Entrop. contin. rerum R. l. 18. p. 255. (19) Samuel Schultetus, in Ecclesia Muhammedana, pag. 132, 14. C'est une Thèse soutenue à Strasbourg, l'an 1667, sous Dannhaverus. (1) Zonaras tom. 3 in Heraclio, p. m. 127. b. Cedren. p. 347. (***) Cedren. anno 21. Heracl. p. m. 347. It. Anastasius Bibliothecarius & alii ap. Baron. ad A. 630. n. 2. (†) Cedr. c. 1. Eutrop. c. 1. opud Hist. l. 1. pag. 257. (17) Schultetus, in Ecclesia Muhammed. pag. 14. Dans la Remarque (Q).

(1) Postel, in Præfat. Grammat. Arabicæ. Ludovicus Regius, de Vicissitud. Rerum, Libr. VIII, in fine, citez par Brecewood, Recherches sur la diversité des Langues, Chap. XIV, pag. 203. (2) Brecewood, ibidem. (3) Fræcherus, in Chronologia ad Jus Græco. Romanum Leuclavii. (4) Pfeiffer, ubi infra Citat. (28), pag. 267. (5) Erpenius, Orat. II de Ling. Arabica, pag. 42, apud Hottinger. Historia Oriental. pag. 145. (6) Scindellus, in Lexico, apud Hoornib. Summa Controv. pag. m. 76. (7) Fide Genebr. Chronol. (8) Joh. Andreas, in Confessione Sectæ Muhammedicæ, apud Hotting. Hist. Orient. pag. 145. (9) Hist. Orient. pag. 145. (10) Acta Eru. ditor. Lips. 1689, pag. 377. (11) Ludovicus Godofredus, in Archæontol. Cosmogr. apud Hotting. Histor. Oriental. pag. 136. (12) Hottinger. ibidem, p. 137. (13) Ibidem, pag. 136.

(14) Elm. Hist. Sar. l. 1. c. 1, opud Hist. l. 1. pag. 257. (17) Schultetus, in Ecclesia Muhammed. pag. 14. Dans la Remarque (Q).

Chadighe, ou trompée, ou feignant de l'être, s'en alloit dire de maison en maison que son mari étoit Prophète, & par ce moien elle tâchoit de lui procurer des Sectateurs (d). Son valet & quelques autres personnes qu'il suborna travaillèrent à la même chose; & cela avec tant de succès, que les Magistrats de la Meque craignirent une sédition. Afin donc de prévenir les desordres que la naissance d'une Secte a coutume de produire, ils résolurent de se défaire de Mahomet. Il en fut averti, & il prit la fuite. Le tems de cette évasion est l'Epoque des Mahométans (f), & c'est de là qu'ils comptent les années de l'Hegire. Il se retira à Medine, accompagné de peu de gens; mais il y fut joint bientôt après par plusieurs de ses Disciples. Il ne tarda gueres à faire éclater le dessein qu'il avoit pris d'établir sa Religion par les armes. Il donna son grand étendard à son oncle Hamza, & l'envoia en parti avec trente hommes (e). Cette première tentative n'eut aucun succès. La seconde fut très-heureuse: il chargea avec 319 hommes une Caravane d'environ mille Koreischites, & la battit. Le butin fut considérable. Il perdit quatorze hommes, qui ont été honorablement placez au Martyrologe Mahométan (G). Après plusieurs combats bien plus importants, il se rendit maître de la Meque l'an 8 de l'Hegire (f). Il mourut trois ans après à Medine, à l'âge de soixante-trois ans selon quelques Historiens (g). Il n'est pas aisé de savoir le vrai détail de ses actions; car si les Ecrivains de sa Secte ont inventé mille fables pour l'honorer, il n'y a point d'apparence que ses Adversaires aient fait scrupule de débiter des mensonges contre lui. C'est une chose bien notable, qu'il disoit lui-même qu'il ne faisoit point de miracles, & cependant ses Sectateurs lui en attribuent beaucoup (H). Ils prétendent même que sa naissance

(d) Voyez la Rem. (E).

(e) Hottinger. Hist. Oriental. pag. 269, ex Elmaciono.

(f) Idem, pag. 271.

(g) Idem, ibid. pag. 273, ex Elmaciono & Patricide.

ce

un mot, & non pas pour la propagation de sa foi. Il ne gagna point l'affection de ses épouses, ce furent elles, dit-on, qui lui ôtèrent la vie (19). Il leur étoit infidèle, & il les battoit; & il fit même une Loi qui permettoit aux maris de battre leurs femmes, quand cela seroit nécessaire. Il alléguait cet Edit lors qu'il eut battu l'une des siennes, & qu'il eut vu que les autres en murmuroient; & de peur que cette raison ne fust pas à les apaiser, il y joignit un plaisant Sophisme, un *distinguo* ridicule. Je ne l'ai pas battue, dit-il, entant qu'elle est mon épouse, mais entant que c'est une très-méchante vieille. *Licentiam verberandarum uxorum, ex proprio dabat exemplo, nam quum aliquando durius excepisset mulierum suarum aliquam, & ceteræ indignarentur, ipse tum legis patrocinio usus fuit, tum tali distinctione: quod illam verberasset, non quatenus uxor ejus, sed quod execranda esset vetula* (20).

(F) Le tems de cette évasion est l'Epoque des Mahométans.] Ils la nomment *Hegire*. Ce mot signifie *Fuite*; mais afin que leur Epoque portât un nom honorable, ils affectèrent de prendre ce mot dans un sens particulier, je veux dire pour un acte de Religion, qui fait que l'on quitte sa patrie, & que l'on cede à la violence des persécuteurs de la foi (21). Les Koreischites regardoient Mahomet comme un séditioneux, & comme un impie, qui s'enfuyoit afin d'éviter le juste supplice qu'on lui préparoit. Lui, au contraire, & les compagnons de son exil, prétendirent être de saints Pèlerins, & des fugitifs pour la Religion, & pour la cause du vrai Dieu. Il y avoit déjà long-tems que Mahomet faisoit le Prophète, lors qu'il abandonna sa patrie, & il avoit passé bien des jours dans une caverne pour préparer ses Prophéties. *Quod autem seditionem hinc metuerunt Meccbanii, præveniendum his censuræ motibus novis, Muhammedumque seditionis, sub religionis prætextu motæ, accusatum, convictum & condemnatum è medio tollere constituerant, nisi Muhammed de periculo admonitus solum ac civitatem vertisset, quod anno ætatis ipsius quinquagesimo quarto contigit, cum jam 15 per annos Pseudoprophetiam in speluncâ Garberâ (uti Numa cum Egeria) prope Meccbam, in quâ multos ad crepusculum usque delituerat soles, (H) partim constisset, partim in vulgus sparsisset* (22). Cette fuite tombe au 16 de Juillet 622 (23).

(G) Il perdit quatorze hommes, qui furent placez au Martyrologe Mahométan.] Ce sont de plaisans Martyrs, que des gens qui sont tuez au pillage d'une riche caravane, & en faisant le métier de Mikelte, & de Bandi. Elmacion rapporte que Mahomet ne fit cette course que pour piller cette caravane. *Audiverat autem Abusopbianum filium Harethi in Syriam cum magna caravana Koreischitarum opibus onusta contendere. EGRESSUS IGITUR EST EAS DIREPTUM. . . Vicerunt Muslimini occidentes infidelium 70 totidemque capientes. Ex Musliminis vero tanquam Martyres occubuerunt 14* (24). Les Auteurs Arabes ont fort loué ce combat: l'Alcoran même en fait mention plus d'une fois (25), comme d'une affaire où Dieu & ses Anges protégèrent merveilleusement la bonne cause.

(H) Il disoit lui-même qu'il ne faisoit point de miracles, & cependant ses Sectateurs lui en attribuent beaucoup.] Grotius s'est servi de cet aveu pour combattre le Mahométisme, après avoir observé que Mahomet ne nie point les miracles de Jesus-Christ. *Jesus visum cæcis, claudis gressum, ægrotis sanitatem dedit, imo fateretur Mabumete, etiam vitam mortuis. Mabumetes (*) se missum ait non cum miraculis, sed cum armis. Secuti tamen sunt, qui ei & miracula attribuerent, at qualia? Nempe quæ aut arte bumana facile possunt effecta reddi, ut de columba ad aurem advolante: aut quorum nulli sunt testes, ut de camelo noctu ei locuto: aut quæ sui absurditate reselluntur, (H) ut de magna Lune parte in manican ipsius delapsa. & ab ipso remissa ad reddendam sideri rotunditatem* (26). Je m'étonne que Mr. Simon ait oublié le beau miracle dont Grotius vient de nous parler, cette portion de la Lune qui étoit tombée dans la manche de Mahomet, & que Mahomet renvoia au Ciel, afin que cet Astre ne perdit rien de sa rondeur. Voici les paroles de Mr. Simon (27). Les

Mahométans attribuent quelques miracles à leur Legislateur. Ils assurent qu'il fit sortir de l'eau de ses doigts, & qu'en marquant la lune de son doigt, il la fendit. Ils disent aussi, que les pierres, les arbres, les bestes le reconnurent pour le véritable Prophète de Dieu, & qu'ils le saluerent en ces termes, Vous estes le véritable Envoyé de Dieu. Ils assurent de plus, que Mahomet alla une nuit de la Meque à Jerusalem, d'où il monta au ciel; qu'il vit là le Paradis & l'Enfer; qu'il parla avec Dieu, quoi que cela soit réservé aux Bienheureux après la mort; qu'enfin il descendit du ciel cette même nuit, & qu'il se trouva dans la Meque avant qu'il fust jour. Mais ne quittons pas cette matière sans rapporter la Remarque d'un docte Alleman. Il dit que quelques Chrétiens, poussés d'un faux zèle contre Mahomet, l'accusent de s'être vanté de certains miracles que les Ecrivains Arabes ne lui ont jamais donné. Il y a des Auteurs Arabes qui attribuent des miracles à Mahomet, mais les autres les nient. Par exemple, les premiers font dire à Mahomet, que la Lune s'étant approchée de lui, il la fendit en deux. Mr. Pfeiffer remarque après Beidavi, que jamais Mahomet n'a dit cela, mais seulement, qu'avant le dernier jour, on verra ce prodige dans le ciel. Ils lui font dire qu'à la prise de la ville de Chaibar, une femme Juive lui ayant présenté un agneau empoisonné, l'agneau tout rôti l'avertit de ne le manger pas. Mais Abulfeda rapporte simplement cette Histoire, comme si Mahomet en aiant goûté un morceau, & s'étant aperçu qu'il étoit empoisonné, avoit dit après l'avoir craché contre terre; Cet agneau me dit qu'il est empoisonné, c'est-à-dire, je sens que cela est empoisonné. En effet, il confesse souvent dans l'Alcoran, qu'il ne pouvoit faire de miracles. C'est pourquoi il faut regarder comme une fable, ce qu'on dit du pigeon qui venoit manger dans son oreille, & du taureau qui ne vouloit rien manger qu'il ne le lui donnât de sa propre main. M. Pfeiffer (4) reconnoit que les Arabes n'ont jamais rien écrit de pareil, & que ce sont des productions du zèle deregulé de quelques Chrétiens contre cet imposteur (28).

Ne pourrions-nous pas représenter à Mr. Pfeiffer que les Chrétiens en ont usé à l'égard des Mahométans, comme ceux de la Religion en usent à l'égard des Catholiques? Il y a dans quelques Légendaires plusieurs miracles, dont les Auteurs graves de la Communion Romaine ne parlent jamais, ou même dont ils se moquent. S'enfuit-il que les Protestans soient des Calomniateurs, ou des Ecrivains transportez de trop de zèle, lors qu'ils reprochent aux Catholiques l'absurdité de tels miracles? Pourquoi ne dirions-nous pas que les Chrétiens, qui ont raillé les Mahométans sur des miracles qu'on ne trouve point aujourd'hui dans les Ecrivains Arabes, avoient lu quelques Auteurs de néant qui s'étoient donné l'effort en l'honneur du faux Prophète, comme font nos Légendaires en l'honneur des Saints? Si l'on ne trouve pas dans les Auteurs graves tout ce que Mr. Chevreau va nous dire, on le trouve peut-être dans des Ecrivains de mauvais aloi, & semblables à ceux qui publient les petits Livrets couverts de bleu, que les Colporteurs vendent dans les rues. Laissons parler Monfr. Chevreau (29): „ Quand les Coréischites de la Mecque l'eurent (30) prié de faire un miracle pour faire connoître ce qu'il étoit, il divisa la Lune en deux pieces entre lesquelles ils aperceurent une montagne. Ayant appelé deux arbres, ils se joignirent pour aller à lui, & se séparèrent en se retirant, par le commandement qu'il leur en fit. Dans tous les endroits où il passoit, il n'y avoit ni arbre ni pierre, qui ne le saluât avec respect, & qui ne lui dit; La paix soit sur vous, Apôtre de Dieu. Il faisoit sortir d'entre ses deux doigts des fontaines, qui dans la plus grande secheresse, fournissoient de l'eau à tous ses soldats, & à toutes les bêtes de charge de son Armée, qui étoit nombreuse. Avec un chevreau & quatre petites mesures d'orge, il contenta la faim de quatre-vingt hommes; en nourrit un plus grand nombre, avec quelques pains: & une autre fois rassasia ge-

(4) Pag. 272, 273.

(28) Augustus Pfeifferus, dans le VII^e Volume de la Bibliothèque que Universelle, p. 257. Le Livre dont l'Extrait se trouve dans ce Volume est intitulé Theologia . . . Judaica atque Muhammedica Principia sublesta & Fructus pestilentes.

(29) Chevreau, Hist. du Monde, Liv. IV, Tom. III, pag. 8

(30) C'est-à-dire Mahomet.

(19) Mabumetes . . . dolo suarum uxorum perivit anno Heraclii 22, Christi 632. Joannes Cluverus, Historiar. rotius Mundi Epitome, in Heraclio, pag. m. 346. Il cite Paulus Diac. lib. 18. Ildeph.

(20) Hoornbeck, Summa Controv. pag. 162.

(21) Hottinger. Hist. Oriental. pag. 261.

(H) Job. Andreae l. I. p. 15.

(22) Schultet. in Eccl. Muhammed. pag. 14.

(23) Hottinger. Hist. Oriental. pag. 262.

(24) Elmacion. pag. 5, apud Hottinger. p. 269.

(25) Voyez Hottinger ibidem, pag. 269, 270.

(*) Azoara III. XIV. XVII. XXX. LXXI.

(†) Azoara LXIV. Vide latius banc fibulam ex capite Ceramar, apud Cantacuzeman Oratorem in Mabumetem n. 23.

(26) Grotius, de Veritate Religionis Christianæ, Lib. VI, pag. m. 202. Il cite Azoara v. XLII.

(27) Simon, Histoire Critique de la Créance des Nations du Levant, Chap. XV, pag. 167.

ce fut accompagnée de circonstances si miraculeuses, qu'on n'en sauroit être assez étonné (N). Il y a des gens qui s'imaginent qu'il a pu croire ce qu'il disoit (K), & qui désapprouvent que l'on débite qu'il n'attira tant de Sectateurs, qu'à cause que sa Morale s'accoutoit à la corruption du cœur (L), &

„ n'eralement toutes ses troupes avec peu de Dattes qu'une
„ jeune fille lui avoit portées dans sa main. Un tronc de
„ palmier, devant lequel il avoit accoutumé de prier Dieu,
„ eut une si grande passion pour lui, qu'en son absence on
„ l'entendit crier plus haut qu'un chameau, & ne cria plus
„ dès le moment qu'il s'en approcha. . . . S'il falloit com-
„ ter ses miracles, on en compteroit jusques à mille, fe-
„ lon quelques-uns; jusques à trois mille, selon quel-
„ ques autres ”.

Je ne voudrois pas nier qu'à certains égards le zèle de nos Disputeurs ne soit injuste; car s'ils se servent des extravagances d'un Légendaire Mahométan, pour rendre odieux ou ridicule Mahomet même, ils violent l'équité que l'on doit à tout le monde, aux plus méchans comme aux gens de bien. Il ne faut jamais imputer aux gens ce qu'ils n'ont point fait; & par conséquent il n'est point permis d'argumenter contre Mahomet en vertu des réveries que ses Sectateurs content de lui, s'il n'est pas vrai qu'il les ait lui-même débitées. Il sera assez chargé quand même on ne lui fera porter que ses propres fautes, sans le rendre responsable des sottises, qu'un zèle indifcret & romanesque a fait couler de la plume de ses Disciples.

(I) . . . Ils prétendent que sa naissance fut accompagnée de circonstances si miraculeuses, qu'on n'en sauroit être assez étonné.] „ Pourvu qu'on en croie quelques Arabes, voici les miracles qui précéderent, ou qui accompagnèrent la naissance de Mahomet, & qui donnerent de l'étonnement à tout le monde. *Emine porta sans inquietude dans son ventre, ce nouveau Prophete. Elle accoucha de lui sans douleur; & il tomba, quand il vint au monde, le visage contre terre, pour honorer Dieu. En se relevant & haussant la tête, il s'écria, Qu'il n'y avoit qu'un seul Dieu, qui l'avoit choisi pour son Envoyé. Il naquit Circoncis, ce que la plus part des Juifs croient d'Adam, de Moïse, de Joseph, & de David; & les demons furent tous alors chassés du Ciel. Sa nourrice Halima, ou la debonnaire, qui n'avoit point de lait dans son sein, en eut quand elle s'offrit au nouveau né. Quatre voix furent entendues aux quatre coins de la Caabab, & en publièrent les merveilles. Le feu des Persees, qui avoit toujours éclairé, s'éteignit. Un Palmier sec poussa des feuilles & du fruit. Des sages-femmes, d'une beauté extraordinaire, se trouverent là sans y avoir été appellées: & il y eut même des oiseaux qui avoient pour bec des Jacintes, dont l'éclat brilloit depuis l'Orient jusqu'à l'Occident (31) ”. Il n'y a rien de plus risible que ce qu'on veut qu'aient fait les Anges gardiens de Mahomet. Ils le transportèrent sur une montagne, & ils lui fendirent le ventre, ils lui lavèrent si bien les boiaux, qu'ils les rendirent plus blancs que la neige, ils lui ouvrirent la poitrine, & lui ôtèrent du cœur le grain noir, ou la goutte noire, qui est une semence diabolique, qui tourmente tous les autres hommes: ils lui firent tout cela sans qu'il sentit aucune douleur; & aiant été ainsi lavé & nettoïé au dedans du corps, il s'en retourna de lui-même au logis. Notez qu'il n'avoit alors que quatre ans (32).*

(K) Il y a des gens qui s'imaginent qu'il a pu croire ce qu'il disoit.] Voici leur raisonnement. Tous les Chrétiens demeurent d'accord que le Diable est le vrai auteur du Mahoméisme, & qu'il ne s'est servi de Mahomet que comme d'un instrument pour établir dans le Monde une fausse Religion. Il faut donc dire que Mahomet fut livré au Diable par la Providence de Dieu, & que le pouvoir que Dieu donna au Démon sur ce misérable fut beaucoup moins limité que celui qu'il eut sur Job; car Dieu ne permit point au Démon de pervertir l'ame de Job, comme il lui permit de se servir de l'ame de Mahomet pour tromper les hommes. Avec un si grand empire, qui de l'aveu de tous les Chrétiens a été cause que le Démon a poussé ce personnage à dogmatifer, n'a-t-il pas pu lui persuader que Dieu l'avoit établi Prophète? Il aura pu lui inspirer le vaste dessein d'établir une Religion; il aura pu lui communiquer l'envie de se donner mille peines pour tromper le Monde, & il n'aura pas pu le séduire? Quelle raison peut-on avoir d'admettre l'un, & de nier l'autre? Est-il plus difficile de pousser la volonté à de grands desseins, malgré les lumières opposées de l'entendement, que de tromper l'entendement par une fausse persuasion, ou que d'incliner la volonté vers une fausse lumière, en sorte qu'elle y acquiesce comme à une vraie Révélation? J'avoue que l'une de ces deux choses ne me semble pas plus difficile que l'autre. Mais si le Démon a pu séduire Mahomet, n'est-il pas très-vraisemblable qu'il l'a séduit effectivement? Cet homme étoit plus propre à exécuter les desseins du Diable, s'il étoit persuadé, que ne l'étant pas. On ne sauroit me nier cela; car toutes choses étant égales d'ailleurs, il est manifeste qu'un homme qui croit bien faire fera toujours plus actif, & plus empressé, qu'un homme qui croit mal faire. Il faut donc dire que le Démon, se conduisant avec une extrême habileté dans l'exécution de ses projets, n'a point oublié la route la plus nécessaire à sa machine, ou la plus capable d'en augmenter le mouvement: c'est-à-dire qu'il a séduit

ce faux Prophète. S'il l'a pu, il l'a voulu, & s'il l'a voulu, il l'a fait; or on a prouvé ci-dessus qu'il l'a pu faire. Ajoutez à cela, disent ces Messieurs, que l'Alcoran est l'Ouvrage d'un Fanatique; tout y sent le desordre, & la confusion; c'est un cahos de pensées mal accordantes (33). Un trompeur auroit mieux rangé ses doctrines: un Comédien auroit eu plus de justesse. Et qu'on ne dise pas que le Démon ne lui auroit point persuadé de combattre l'Idolatrie, ni de tant recommander l'amour du vrai Dieu, & la vertu; cela prouve trop, on en pourroit conclure que Mahomet n'a point été son instrument. Outre que nous pouvons dire, 1, qu'il lui fustoit d'opposer au Christianisme une fausse Religion, encore qu'elle tendit à la ruine du Paganisme; 2, qu'il n'est pas possible de faire accroire que l'on vient de la part de Dieu, si l'on ne produit de beaux dogmes de Morale (34). Il ne seroit de rien de dire que ce faux Prophète se vante d'avoir un commerce avec l'Ange Gabriel; car puis que l'écriture nous apprend que le Démon se transfigure en Ange de lumière, ne pouvons-nous pas prétendre qu'il s'est présenté à Mahomet sous le nom, & sous la figure de l'Ange Gabriel? Mais Mahomet faisoit accroire que cet Ange lui venoit parler à l'oreille sous la figure d'un pigeon, or c'étoit un vrai pigeon que Mahomet avoit dressé à lui venir béqueter l'oreille. Nous verrons bientôt (35) que c'est un Conte, dont les Arabes ne font aucune mention. Le célèbre Gisbert Voetius ne doute point que Mahomet n'ait été un Enthousiaste, & même un Énergumène: voici ses paroles; on y verra d'autres gens qui en ont jugé de la sorte. *Non video cur hoc negandum sit (epilepsia, & maniacis deliriis aut Enthusiasimis diabolicis Muhammedis adfuisse energema, si vitam & actiones ejus intueamur. Et exserte de illo probat Johannes Andreas Maurus in Confusione Sectæ Mahometicæ cap. 1. cum à Meccanis civibus pro satuo & obsesso, & à propriâ uxore pro phrenetico & à Satana tentationibus deluso fuisse habitum. Idem ibid. & Philippus Guadagnolo in Apologia contra Achmedum Alabadin c. 10. sect. 1. ex libris Saracenicis Agar & Allifa probant eum ex vita eremitica, & nimio jejunio factum fuisse insomnem & furiosum, & in spelunca commorantem audisse voces & sermones, loquentem autem neminem vidisse. Ita cum furiosis & demoniacis Enthusiasimis, ac Prophetis Monasterienfibus quos patrum nostrorum etas vidit, in ea comparari posse (36).*

Quelle que spécieuse que puissent être ces raisons, j'aime mieux croire comme l'on fait communément que Mahomet a été un Imposateur; car outre ce que je dirai ailleurs (37), ses manieres insinuates, & son adresse à s'acquiescer des amis, témoignent qu'il ne se servoit de la Religion que comme d'un expédient de s'agrandir. *Fucus moribus, voce suavi, visitandi & excipiendi vices talionis legi suis reddens, pauperes munerans, magnates honorans, conversans cum junioribus, petentem à se aliquid repulsa nunquam abigens, aut sermone facili non excipiens (38).* Un vrai Fanatique eut-il jamais un tel caractère? entendant si bien son monde? Un homme, qui auroit cru pendant quelque tems que Dieu lui envoie son Ange pour lui révéler la véritable Religion, ne se desabuseroit-il pas en éprouvant qu'il ne peut justifier sa mission par aucun miracle? Or voilà l'état où Mahomet se trouva réduit. Les Koreischites lui offroient d'embrasser sa nouvelle Religion, pourvu qu'il fit des miracles; mais jamais il n'eut la hardiesse de leur en promettre: il éluda subtilement leur proposition, tantôt en disant que les miracles n'étoient plus nécessaires, tantôt en les renvoyant à l'excellence de l'Alcoran (39). N'y avoit-il point là de quoi se convaincre soi-même, que l'on n'étoit pas appelé de Dieu extraordinairement pour fonder une nouvelle Religion? Voyez la Remarque (N) à la fin.

(L) . . . & qui désapprouvent qu'on débite qu'il n'attira tant de Sectateurs, que parce que sa Morale s'accoutoit à la corruption du cœur.] Sur ce point-ci je ne doute pas que les personnes dont je parle dans la Remarque précédente ne soient mieux fondées, que quant à la prétendue bonne foi de Mahomet. Je ne voi point que ce faux Prophète ait dérogé à la Morale de l'Évangile (40), & je voi au contraire qu'à l'égard des cérémonies il aggrave notablement le joug des Chrétiens. Il ordonne la circoncision, qui pour les adultes est une chose bien dure: il veut qu'on s'abstienne de certaines viandes; c'est une servitude qui n'accoutume guere les gens du monde: il interdit l'usage du vin; or c'est un précepte qui à la vérité n'est pas aussi rude pour les Peuples Asiaticques, que pour les Nations Septentrionales, & qui à coup sûr eût fait échouer les Willibrods, & les Bonifaces: mais néanmoins il est incommode dans tous les pays où il croit du vin; & l'on fait par l'ancienne Histoire & par la moderne, que cette liqueur ne déplait pas aux Orientaux. Outre cela Mahomet impose des jeûnes & des lavemens très-importuns, & une assiduité aux prières qui est bien pénible. Il veut qu'on fasse des pélerinages: en un mot vous n'avez qu'à considérer les quarante Aphorismes de sa Morale (41), vous y trouverez tout ce qui s'oppose le plus à la corruption du cœur; le précepte de la patience dans l'adversité, celui de ne point médire de son

(31) Chevreau, Hist. du Monde, pag. 7. Voyez aussi Hottinger, Histor. Oriental. pag. 149 & seq. & Hoornb. Summa Controv. pag. 77. 78.

(32) Hoornbeck, ibid. pag. 78. Il cite Joh. Andream, Confus. Sectæ Muhammed. Cap. I. & Alkoranum Germanicum, Cap. IV.

(33) Rudie indige flague molis: Nec quicquam nisi pendus incertus, congeflague eodem Non bene junctarum discordia semina rerum. Ovid. Metam. Libr. 1, vs. 7.

(34) Voyez les Pensées diverses sur les Comètes, num. 190.

(35) Dans la Rem. (V).

(36) Voet. Disputat. Tom. 1, pag. 1057, 1058.

(37) Dans les Remarques (T), & (NN).

(38) Elmacin, apud Hottinger. Histor. Oriental. pag. 241.

(39) Voyez Hottinger. Histor. Oriental. p. 302, 303.

(40) Voyez Hottinger, Historia Oriental. pag. 247 & seq.

(41) Voyez les trouvez dans Hottinger, ibid. pag. 248 & seq.

& parce qu'il promettoit aux hommes un Paradis sensuel (M). La principale cause de ses progrès fut sans doute le parti qu'il prit de contraindre par les armes à se soumettre à sa Religion (N) ceux qui ne le faisoient pas volontairement. Par-là nous conservons à la Religion Chrétienne l'une des

son prochain, celui d'être charitable, celui de renoncer à la vanité, celui de ne faire tort à personne, & enfin celui qui est l'abrégé de la Loi & des Prophètes (42), faites à votre prochain ce que vous voudriez qui vous fût fait (43).

C'est donc se faire illusion, que de prétendre que la Loi de Mahomet ne s'établit avec tant de promptitude, & tant d'étendue, que parce qu'elle étoit à l'homme le joug des bonnes œuvres, & des observances pénibles, & qu'elle lui permettoit les mauvaises mœurs. Si je ne me trompe, les seules choses, en quoi elle lâche le nœud que l'Évangile a serré, sont le mariage, & la vengeance; car elle permet la polygamie, & de rendre le mal pour le mal: mais les Juifs & les Païens n'y gagnaient guère, ils étoient en possession d'un usage qui ne les gênoit pas beaucoup à cet égard. Hottinger (44) nous donne une longue Liste des Aphorismes moraux, ou des Apophthegmes des Mahométans. On peut dire sans flater cette Religion, que les plus excellents préceptes qu'on puisse donner à l'homme pour la pratique de la vertu, & pour la fuite du vice, sont contenus dans ces Aphorismes. Hottinger ne fait point difficulté de relever cette Morale au dessus de celle de plusieurs Moines (45). Mr. Simon n'a point parlé moins avantageusement de la Religion Mahométane par rapport à la Morale. Elle consiste, dit-il (46), à faire le bien, & à éviter le mal: c'est ce qui fait qu'ils examinent avec soin les vertus & les vices, & leurs Casuistes ne sont pas moins subtils que les nôtres. Après avoir rapporté quelques-uns de leurs principes touchant la nécessité de la foi, & la conciance en Dieu, & l'humilité, & la repentance, &c. il ajoute (47): Je passe sous silence le reste de leur Morale, d'autant que ce que j'en ai rapporté suffit pour montrer quelle elle est; & je puis assurer, qu'elle n'est point si relâchée que celle de quelques Casuistes de notre siècle. J'ajouterai seulement, qu'ils ont une quantité de beaux préceptes touchant les devoirs des particuliers envers leur prochain, où ils donnent mesme des regles de la civilité. Ils ont aussi écrit de la manière dont on se doit comporter envers son Prince; & une de leurs maximes est, qu'il n'est jamais permis de le tuer, ni mesme d'en dire du mal sous prétexte qu'il est un Tyran.

(M) ... & parce qu'il promettoit aux hommes un Paradis sensuel.] Il faut convenir que cette promesse pouvoit être un leurre pour les Païens, qui n'avoient que des idées confuses du bonheur de l'autre vie: mais je ne sai si elle étoit propre à tenter les Juifs, & je ne croi pas qu'elle ait pu rien opérer sur les Chrétiens; & cependant combien y eut-il de Chrétiens que ce faux Prophète fit tomber dans l'Apostasie? Je veux qu'il faille prendre à la lettre ce qu'il disoit des voluptez de son Paradis, que chacun y auroit la force de cent hommes pour se satisfaire entièrement avec les femmes, aussi bien que pour boire & pour manger (48): cela ne balancerait point l'idée que l'Écriture nous donne du bonheur de l'autre vie; car elle en parle (49) comme d'un état dont les délices surpassent tout ce que les yeux ont vu, tout ce que les oreilles ont ouï, & tout ce qui peut monter au cœur de l'homme. Dès qu'on ajoute foi à l'Écriture, on se représente le bonheur du Paradis comme quelque chose qui surpasse l'imagination, on n'y donne point de bornes. Tâchez de vous fixer à quelque idée, vous n'en venez point à bout, vos espérances vous portent plus haut, elles s'élevent au delà de toutes bornes. Mahomet ne vous laisse point cette liberté: il vous renferme dans certaines limites; il multiplie cent fois les plaisirs que vous avez éprouvés, & vous laisse là. Qu'est-ce que cent fois en comparaison d'un nombre où l'on ne trouve jamais le dernier terme? Mais, dira-t-on, l'Écriture ne vous parle que de plaisir en général, & si elle se sert d'une image corporelle, si elle promet que l'on sera rassasié de la graisse de la maison de Dieu, que l'on sera abreuvé au seuil de ses délices (50), vous êtes avertis tout aussitôt que ce sont des métaphores, qui cachent un plaisir spirituel. Cela ne touche pas les âmes mondaines comme si on leur promettoit les plaisirs des sens. Je répons que les âmes les plus plongées dans la matière préféreroient toujours le Paradis de l'Évangile à celui de Mahomet, pourvu qu'elles ajoutent foi historiquement à la description de la vision béatifique, quand même elles ajouteroient la même foi à l'Alcoran (51). Je m'explique par cette supposition. Représentons-nous deux Prédicateurs, l'un Chrétien, & l'autre Mahométan, qui prêchent devant des Païens. Chacun tâche de les attirer à soi par l'étalage des joies du Paradis. Le Mahométan promet des festins, & de belles femmes, & pour mieux toucher ses Auditeurs, il leur dit qu'en l'autre monde les plaisirs des sens seront cent fois plus délicieux qu'ils ne le sont dans celui-ci. Le Chrétien déclare que les joies du Paradis ne consisteront ni à manger, ni à boire, ni dans l'union des deux sexes; mais qu'elles seront si vives, que l'imagination d'aucun homme n'est capable d'y atteindre, & que tout ce que l'on se peut figurer en multipliant cent fois, mille fois, cent mille fois, &c. les plaisirs de cette vie, n'est rien en comparaison du bonheur que Dieu communique à l'âme en se faisant voir à elle face à face, &c. N'est-il pas vrai que les Auditeurs les plus im-

puériques, & les plus gourmans, aimeront mieux suivre le Prédicateur Chrétien que l'autre, quand même on supposeroit qu'ils ajoutent autant de foi aux promesses du Mahométan, qu'aux promesses du Chrétien? Ils seroient sans doute ce que l'on voit faire à un soldat, qui fait les offres de deux Capitaines dont chacun leve du monde. Quoi qu'il se persuade qu'ils sont tous deux bien sincères, c'est-à-dire, qu'ils donneront tout ce qu'ils promettent, il ne laisse pas de s'enrôler sous celui qui offre le plus. Tout de même ces Païens préféreroient le Paradis de l'Évangile à celui de Mahomet, quand même ils seroient persuadés que l'un & l'autre de ces deux Prédicateurs seroit trouver à ses Disciples la récompense qu'il auroit promise (52). Car il ne faut pas s'imaginer qu'un voluptueux aime les plaisirs des sens, uniquement parce qu'ils découlent de cette source: il les aimeroit également s'ils venoient d'ailleurs. Faites-lui trouver plus de plaisir à humer l'air dans une caverne, qu'à manger de bons ragoûts, il quittera de bon cœur les meilleurs repas pour aller dans cette caverne (53). Faites-lui trouver plus de plaisir à examiner un Problème Géométrique, qu'à jouir d'une belle femme, il quittera volontiers cette belle femme pour ce Problème: & par conséquent on seroit déraisonnable, si l'on supposoit qu'un Mahométan entraîneroit après lui tous les Auditeurs voluptueux; car puis qu'ils n'aiment les plaisirs des sens, que parce qu'ils n'en trouvent point de meilleurs, il est clair qu'ils y renonceroient sans aucune peine pour jouir d'un bonheur encore plus grand. Que m'importe, diroient-ils, que le Paradis des Chrétiens ne fournisse pas les plaisirs de la bonne chère, la jouissance des belles femmes, &c. puis qu'il fournit d'autres plaisirs qui surpassent infiniment tout ce que les voluptez de la terre ont de plus sensible? Je croi donc qu'il ne se faut pas imaginer que les espérances, que Mahomet a données du bonheur de l'autre vie, aient attiré à sa Secte les Chrétiens qui s'y engagèrent. Disons à-peu-près la même chose à l'égard des Juifs; car il paroît par plusieurs Pseaumes de David, qu'ils se faisoient une idée merveilleuse du bonheur de l'autre vie. Les Païens étoient plus aisez à leurrer, à cause que leur Religion les laissoit dans des ténèbres fort épaisses sur le détail des joies du Paradis: mais ne tient-il qu'à dire aux gens qu'après cette vie ils jouiront des voluptez sensuelles avec beaucoup plus de satisfaction que dans ce Monde? Et qui êtes-vous, demanderoit-on, qui nous promettez cela? qui vous l'a dit? d'où le savez-vous? Il faut donc supposer avant toutes choses que Mahomet, indépendamment des promesses de son Paradis, s'est établi sur le pied d'un grand Prophète; & qu'avant que de se laisser prendre à l'apas de ces voluptez, on a été persuadé qu'il avoit une Mission céleste pour l'établissement de la vraie foi. Ainsi les progrès de cette Secte n'ont point eu pour cause les promesses d'un Paradis sensuel: car ceux qui ne le croioient pas envoyé de Dieu, ne tenoient nul compte de ses promesses; & ceux qui le croioient un vrai Prophète, n'auroient pas laissé de le suivre, encore qu'il ne leur eût promis qu'un bonheur spirituel dans l'autre Monde. Ne donnons-point lieu aux Libertins de retorquer contre l'Évangile cette Objection, comme s'il n'avoit eu tant d'efficace pour convertir les Païens, qu'à cause qu'il leur promettoit un Paradis, ou une félicité qui surpassât infiniment tout ce que l'on peut imaginer de délicieux. En particulier, abstenons-nous des railleries qui seroient fondées sur l'or & les pierreries, & sur tels autres ornemens du Paradis de Mahomet; car vous trouvez de telles choses, & autant d'especes de pierres précieuses, que dans la boutique du plus fameux Jouaillier, dans la description que l'Apocalypse (54) nous donne du Paradis. Et qu'on ne me dise pas qu'une ame charnelle & brutale croit plutôt les plaisirs grossiers que les plaisirs spirituels; car s'il y a des choses qui lui paroissent incroyables, c'est principalement la résurrection: desorte que si Mahomet a pu lui persuader la résurrection, un Chrétien lui eût pu persuader les joies spirituelles de l'autre Monde. Voyez la marge (55).

(N) Il prit le parti de contraindre par les armes à se soumettre à sa Religion.] Il ne faut point chercher ailleurs la cause de ses progrès; nous l'avons ici toute entière. Je ne nie point que les divisions de l'Église Grecque, où les Sectes s'étoient malheureusement multipliées, le mauvais état de l'Empire d'Orient, & la corruption des mœurs, n'aient été une favorable conjoncture pour les desseins de cet Imposateur; mais enfin, comment résister à des Armées conquérantes qui exigent des signatures? Interrogez les Dragons de France, qui servirent à ce métier l'an 1685: ils vous répondront qu'ils se font fort de faire signer l'Alcoran à toute la terre, pourvu qu'on leur donne le tems de faire valoir la Maxime, compelle intrare, contraindes-les d'entrer. Il y a bien de l'apparence que si Mahomet eût prévu qu'il auroit de si bonnes troupes à sa dévotion, & si destinées à vaincre, il n'auroit pas pris tant de peine à forger des Révélations, & à se donner des airs dévots dans ses Écrits, & à rajuster ensemble plusieurs piéces détachées du Judaïsme & du Christianisme. Sans s'embarasser de tout ce tracais, il eût été assuré d'établir sa Religion par-tout où ses

(42) Évangile de St. Mathieu, Chap. VII, Vers. 12.

(43) Si tandem feceris alii quicquid gratum est, si tibi fieret. Hottinger. Historia Oriental. pag. 250.

(44) Hottinger. ubi supra pag. 315, & seq.

(45) Insuper judicent adversarii ex illis que ex Arabum nunc monumentis asserunt, nonne majus sepe & virtutum studium & virtutum omnium præ se ferant Musammanidum, quam Pontificiorum plerique religiosi. Idem, pag. 314.

(46) Histoire Critique du Levant, pag. 173.

(47) Là même, pag. 175, 176.

(48) Chevreau, Hist. du Monde, Liv. V, Tom. III, pag. 14. Voyez les Remarques (R) & (H).

(49) I Corinth. Chap. II, Vers. 9.

(50) Pseaume XXXVI, Vers. 9. Voyez Gassendi, Ethica Libr. I, Cap. II, pag. m. 679, qui s'attachant à la force de l'Hebreu rapporte ainsi ce Passage: Inebriabuntur ab ubertate domus tuæ, & de torrentibus voluptatis tuæ potabis eos.

(51) Prenez garde à la note marginale suivante.

(52) Ceci se doit entendre en mettant à part la Doctrine de la Grâce, selon laquelle il faut dire que c'est par un don de Dieu, & par la faveur du Saint Esprit, que l'on choisit la vraie Église. Nous parlons ici selon la supposition où l'on ne considère que les motifs d'intérêt ou d'amour propre, qui détermineroient les gens un choix d'une Religion.

(53) Trahit sua quæcumque voluptas. Virgilius, Eclog. II, Vers. 65.

(54) Dans le Chap. XXI.

(55) On ne prétend pas nier que Mahomet n'ait proposé un grand leurre aux Sarrasins en leur permettant la Polygamie; car ils étoient fort enclins à l'Idolâtrie. Incroyable est quo arduo apud eos in venerem uterque solvitur sexus. Ammian. Marcellin. Libr. XIV, Cap. IV, pag. m. 14.

des preuves de sa Divinité (O) : c'est celle qui est tirée de sa prompte propagation par toute la Terre : mais nous perdons la preuve que son étendue avoit fournie (P). Il ne faut plus s'étonner que ce faux Prophète n'ait pas eu recours à un artifice, dont tous les Chefs de Parti, en ma-

ses armes auroient pu être victorieuses ; & si quelque chose étoit capable de me faire croire qu'il y a en bien du Fanatisme dans son fait, ce seroit de voir une infinité de choses dans l'Alcoran qui ne peuvent sembler nécessaires, qu'en cas qu'on ne veuille point user de contrainte. Or il y a beaucoup de choses dans cet Ouvrage, qui ont été faites depuis les premiers succès des armes de Mahomet.

(O) *Nous conservons à la Religion Chrétienne l'une des preuves de sa Divinité.* L'Évangile prêché par des gens sans nom, sans étude, sans éloquence, cruellement persécuté & destitué de tous les appuis humains, ne laissa pas de s'établir en peu de tems par toute la terre. C'est un fait que personne ne peut nier, & qui prouve clairement que c'est l'Ouvrage de Dieu. Mais cette preuve n'aura plus de force dès que l'on pourra marquer une fausse Église, qui ait acquis une semblable étendue par des moyens tout semblables ; & il est certain que l'on ruineroit cet Argument, si l'on pouvoit faire voir que la Religion Mahométane ne doit point à la violence des armes la promptitude de ses grands progrès. Comme donc ce sont deux choses également claires dans les Monumens Historiques, l'une que la Religion Chrétienne s'est établie sans le secours du bras séculier, l'autre que la Religion de Mahomet s'est établie par voie de conquête, on ne peut former aucune Objection raisonnable contre notre preuve, sous prétexte que cet infâme Imposteur a inondé promptement de ses faux dogmes un nombre infini de Provinces. Bien nous en prend d'avoir les trois premiers Siècles du Christianisme à couvrir du parallèle ; car sans cela ce seroit une folie que de reprocher aux Mahométans la violence qu'ils ont employée pour la propagation de l'Alcoran : ils nous seroient bientôt taire, ils n'auroient qu'à nous citer ces paroles de Mr. Jurieu (56) : *Peut-on nier que le Paganisme est tombé dans le monde par l'autorité des Empereurs Romains ? On peut affeurer sans temerité que le Paganisme seroit encore debout, & que les trois quarts de l'Europe seroient encore Payens, si Constantin & ses successeurs n'avoient employé leur autorité pour l'abolir.* (57) *Les Empereurs Chrétiens ont ruiné le Paganisme en abattant ses Temples, en consumant ses simulacres, en interdisant le culte de ses faux Dieux, en établissant les Pasteurs de l'Évangile en la place des faux Prophètes & des faux Docteurs, en supprimant leurs livres, en regardant la sainte doctrine. Voyez la VIII Lettre du Tableau du Socinianisme, à la page 501, où le même Auteur assure, que sans l'autorité des Empereurs, il est indubitable que les Temples de Jupiter & de Mars seroient encore debout, & que les faux Dieux du Paganisme auroient encore un grand nombre d'adorateurs.*

Il faut avouer la dette : les Rois de France ont établi le Christianisme dans le païs des Frisons, & dans celui des Saxons, par les voies Mahométanes. On s'est servi de la même violence pour l'établir dans le Nord. Cela fait horreur aux gens modérez, quand ils le lisent dans l'Ouvrage de Mr. Ornhialms (58). On s'est servi des mêmes voies contre les Sectes qui ont osé condamner le Pape ; on s'en servira dans les Indes dès qu'on le pourra (59) : & de toute cette conduite il résulte manifestement, qu'on ne peut plus former une preuve au préjudice de Mahomet de ce qu'il a étendu sa Religion par la contrainte, je veux dire en ne voulant point souffrir les autres. Car voici ce qu'il pourroit dire en argumentant *ad hominem* : Si la contrainte étoit mauvaise de sa nature, on ne s'en pourroit jamais servir légitimement : or vous vous en êtes servis depuis le IV Siècle jusques à cette heure, & vous prétendez n'avoir rien fait en cela que de très-louable ; il faut donc que vous avouiez que cette voie n'est point mauvaise de sa nature, & par conséquent j'ai pu m'en servir légitimement dès les premières années de ma vocation : car il est absurde de prétendre qu'une chose, qui seroit très-criminelle dans le premier Siècle, devient juste dans le quatrième ; ou qu'une chose, qui est juste dans le quatrième, ne l'est pas dans le premier. On pourroit le prétendre, si Dieu faisoit de nouvelles Loix au IV Siècle : mais ne sondez-vous pas la justice de votre conduite, depuis Constantin jusque au tems présent, sur ces paroles de l'Évangile *Constrain-les d'entrer* (60), & sur le devoir des Souverains ? Vous auriez donc dû, si vous l'aviez pu, user de contrainte dès le lendemain de l'Ascension. Bellarmin, & plusieurs autres Écrivains du Parti de Rome, lui avoueroient cela ; car ils disent que (61) *si les Chrétiens ne déposèrent pas Neron & Diocletien, c'est parce qu'ils n'avoient pas les forces temporelles pour le faire, & que quant au droit ils le pouvoient faire, étant tenus de ne point souffrir sur eux un Roi qui n'est pas Chrétien, s'il tâche de les détourner de la foi* (62). Ils étoient donc obligés à se donner un Souverain qui établit l'Évangile, & qui ruinât le Paganisme par la voie de l'Autorité. Mr. Jurieu ne s'éloigne pas du sentiment de Bellarmin, il enseigne que la plupart des premiers Chrétiens n'étoient patients que par faiblesse & par impuissance (63) ; & quoi qu'il ne blâme pas la conduite qu'ils ont tenue de ne point prendre les armes contre leurs Princes, il juge qu'ils avoient droit de le faire, & que s'ils les eussent prises, on ne les en pour-

roit pas blâmer. Il approuveroit sans doute que, s'ils l'eussent pu, ils eussent mis sur le Trône un Constantin & un Théodose dès le Siècle de Neron. Notez, je vous prie, qu'il ne rapporte pas comme un simple fait la manière dont le Paganisme a été ruiné, mais comme une chose juste : car il la compare avec la conduite des Protestans, & avec celle que les Princes Catholiques tiendront bientôt à ce qu'il prétend pour ruiner l'Église Romaine. Les trois exemples, qu'il donne de la voie de l'Autorité légitimement employée, sont celui des Rois d'Israël, celui des Empereurs Chrétiens, & celui des Princes Réformez (64). Ceux-ci, dit-il (65), *ont aboli le Papisme dans leurs États en lui ôtant les chaires, en y mettant des Docteurs sains en la doctrine & purs pour les mœurs, en brûlant les images, en faisant enterrer les reliques, en interdisant tout culte idolâtre. Bienloin qu'en faisant cela ils aient fait contre la Loi de Dieu, ils ont entièrement suivi ses ordres. Car c'est sa volonté que les Rois de la terre dépouillent la bête & brisent son image. Jamais aucun Protestant jusqu'ici n'y a trouvé à redire, & jamais aucun esprit droit ne comprendra la chose autrement. Les choses ont toujours été ainsi, & s'il plaît à Dieu, elles iront toujours de même, malgré nos libertins ou nos imprudens.* Consultez la page 234 de son Livre, vous y trouverez ces paroles mémorables : *Pour le petit profit que vous en tirerez aujourd'hui (66), l'Église en souffrirait de grandes pertes, & vous-même peut-être dans quelques années seriez obligé de vous dédire, & vous le seriez sans doute. Car si les Rois de France & d'Espagne venoient à se servir de leur autorité pour abaisser le Papisme de leurs États, comme ont fait les Rois d'Angleterre & de Suède, bienloin de les blâmer & de le trouver mauvais, vous le trouveriez fort bon. Soyez assuré que cela doit arriver ainsi ; car le St. Esprit dit que les Rois de la terre qui ont donné leur puissance à la bête la lui ôteront, qu'ils la dépouilleront, & qu'ils mangeront sa chair. C'est l'autorité des Rois de l'Occident qui a bâti l'Empire du Papisme, ce sera leur autorité qui le détruira. Et cela sera entièrement conforme au dessein de Dieu & à sa volonté : c'est pourquoi nous n'avons aucun lieu d'y trouver à redire. Afin donc d'être toujours uniformes dans vos sentimens, soyez dans la vérité qui ne change jamais, & ne les reglez point selon les intérêts qui changent tous les jours.* Vous voyez bien qu'il établit comme un principe immuable & de tous les tems, que la voie de l'Autorité est juste pour la propagation de la foi. Il faudroit donc que s'il entroit en dispute avec des Mahométans, il renonçât aux Arguments qu'à toujours fourni contre eux la manière dont leur Religion s'est étendue ; car ce n'a pas été, dit-il (67), en mettant l'épée à la gorge des Chrétiens pour leur faire abjurer le Christianisme & leur faire embrasser le Mahométisme, mais par la pauvreté, la bassesse, la misère, & l'ignorance auxquelles ils ont réduit les Chrétiens : voies beaucoup moins dures, & plus lentes, que celles dont il dit qu'on se servira très-justement pour abolir le Papisme. Voyez la Remarque (AA) à la fin.

(P) *mais nous perdons la preuve que son étendue avoit fournie.* Je ne quitte point encore cette matière : il me reste à faire une Observation qui a quelque poids. Les Peres se sont servis d'une preuve que l'on emploie mal à propos contre les Réformateurs du XVI Siècle. L'étendue de l'Évangile fournoit aux Peres un bon Argument contre les Juifs, & contre les Sectes qui se formoient dans le sein du Christianisme, parce qu'elle faisoit voir l'accomplissement des Oracles de l'Écriture, qui avoient prédit que la connoissance & le service du vrai Dieu sous le Messie ne seroient point renfermez comme auparavant dans un petit coin de la Palestine, mais qu'alors toutes les Nations seroient le Peuple de Dieu (68). Ce raisonnement terrassoit les Juifs, & les Hérétiques, & a conservé toute sa force jusqu'au tems de Mahomet. Depuis ce tems-là il y a fallu renoncer, puis qu'à ne considérer que l'étendue, la Religion de ce faux Prophète se pouvoit attribuer les anciens Oracles, tout de même que le Christianisme se les étoit attribués. On ne sauroit donc être assez surpris que les Bellarmins, & tels autres grands Controversistes aient dit en général que l'étendue est la marque de la vraie Église, & qu'ils aient prétendu par là gagner leur procès contre l'Église Protestante. Ils ont eu même l'imprudencence de mettre la prospérité entre les marques de la vraie Église (69). Il étoit facile de prévoir qu'on leur répondroit, qu'à ces deux marques l'Église Mahométane passera plus justement que la Chrétienne pour la vraie Église. La Religion de Mahomet a beaucoup plus d'étendue que n'en a le Christianisme, cela n'est pas contestable : ses victoires, ses conquêtes, ses triomphes ont incomparablement plus d'éclat que tout ce de quoi les Chrétiens se peuvent glorifier, en ce genre de prospérité. Les plus grands spectacles, que l'Histoire puisse produire, sont sans doute les actions des Mahométans. Que peut-on voir de plus admirable que l'Empire des Sarrazins, étendu depuis le détroit de Gibraltar jusques aux Indes ? Tombe-t-il ? voilà les Turcs d'un côté, & les Tartares de l'autre, qui conservent la grandeur & l'éclat de Mahomet. Trouvez-moi parmi

(56) Jurieu, Droits des deux Souverains, pag. 280. Il dit pag. 297, 298, que jamais le Papisme ne sera aboli que par l'autorité des Princes qui l'ont établi, & que le Paganisme seroit encore vivant & regnant à l'ombre du Dogme de la Tolérance.

(57) Lâ-méme, pag. 289.

(58) Intitulé, Historix Suecorum Gochorum-que Ecclesiastica Libri IV. Voyez l'Hist. des Ouvrages des Savans, Mois de Novembre 1690, pag. 109 & suiv.

(59) Voyez dans la Remarque (AA) les paroles du Jésuite Frois.

(60) Voyez sur tout ceci le Commentaire Philosophique sur Contraintes d'entrer, I Partie, Chap. VII.

(61) Bellarmin. de Rom. Pont. Libr. V. Cap. VII, § quod si, cité par Daillé, Replique à Adam, II Partie, Chap. XXI, pag. 125.

(62) Bellarmin. ibid. § probatur hujus, cité par Daillé, là-même.

(63) IX Lettre Pastorale de l'an 1688, pag. 202. Édit. in 12.

(64) Droits des deux Souverains, pag. 289.

(65) Lâ-méme.

(66) C'est-à-dire de ce que le Congrès de Franco seroit persuadée qu'il faut ôter les fausses Religions.

(67) IX Lettre Pastorale de l'an 1688, pag. 196.

(68) Voyez les Peres Thomassin, de l'Unité de l'Église, Tome II.

(69) Elmadcini Historia Saracenicæ inculentissime quos brevi tempore Muhammedica pestis habuerit progressus, quos contra Christianos successus. Ad hoc ut mirari licet quid animi fuerit Bellarmino, cum ad ejusmodi lapsus est nugis. Hottinger. Hist. Oriental. p. 339.

matiere d'Hérésies & de Sectes, se sont servis (b): il ne s'est point appuié sur des intrigues de femme (i); & il n'a nullement mis le beau sexe dans ses intérêts (Q). Il a cru que la valeur de

(b) Conférez ce que dessus. Remarque (D) de l'Article

GREGOIRE II (i) Exceptez, si vous voulez, les bons offices que sa femme Chadigba lui rendit au commencement, comme je l'ai marqué ci-dessus.

parmi les Princes Chrétiens des Conquérens qui puissent tenir la balance contre les Saladins, les Gingis Chams, les Tamerlans, les Amurats, les Bajazeths, les Mahomets seconds, les Solimans. Les Sarrazins ne resserrèrent-ils pas le Christianisme jusqu'au pied des Pyrenées? N'ont-ils pas fait cent ravages dans l'Italie, & jusques au cœur de la France (70)? Les Turcs n'ont-ils pas poussé leurs conquêtes jusques aux confins de l'Allemagne, & jusques au Golfé de Venise? Les Lignes, & les Croisades des Princes Chrétiens, ces grandes expéditions qui épouvoient d'hommes & d'argent l'Eglise Latine, ne doivent elles pas être comparées à une mer qui pousse ses flots depuis l'Occident jusqu'à l'Orient, pour les briser à la rencontre des forces Mahométanes, comme à la rencontre d'un rivage bien escarpé? Il a fallu enfin céder à l'étoite de Mahomet, & au lieu de l'aller chercher dans l'Asie, on a compté pour un grand bonheur de se pouvoir battre en retraite dans le centre de l'Europe. Voyez ci-dessus (71) les monumens éternels que le Christianisme a élevés à la supériorité de la fortune Mahométane. On peut appliquer aux Mahométans & aux Chrétiens ce que Salluste remarque des Athéniens & des Romains: *Atheniensium res gestæ, sicut ego existimo, satis ample, magnificæque fuere, verum aliquanto minores tamen, quam fama feruntur: sed, quia provenire ibi magna scriptorum ingenia, per terrarum orbem Atheniensium facta pro maximis celebrantur. Ita eorum qui ea fecere, virtus tanta habetur, quantum verbis ea potuerunt extollere præclara ingenia. At populo R. nunquam ea copia fuit: quia prudentissimus quisque negotiosus maxime erat. Ingenium nemo sine corpore exercebat. Optimus quisque facere, quam dicere; sua ab aliis beneficia laudari, quam ipse aliorum narrare, malebat (72).* Les Mahométans, plus appliquez à la guerre qu'à l'étude, n'ont point composé d'Histoires qui égalent leurs actions; mais les Chrétiens, fertiles en gens d'esprit, ont composé des Histoires qui surpassent tout ce qu'ils ont fait. Ce manque de bons Historiens n'empêche pas que ces Infideles ne sachent dire, que le Ciel a de tout tems rendu témoignage à la sainteté de leur Religion, par les victoires qu'ils ont remportées (73). Il leur faisoit laisser ce Sophisme, & ne les point imiter mal à propos, comme a fait un Pere de l'Oratoire (74). Son Ouvrage est scandaleux & de pernicieuse conséquence; car il roule sur cette fausse supposition, que la vraie Eglise est celle que Dieu a le plus enrichie de bénédictions temporelles. A vuider par cette regle les disputes de Religion, le Christianisme perdrait bientôt son Procès. La prudence ne souffre pas qu'on le mette en compromis, sans se retrancher sur les Confessions de Foi, & sans stipuler qu'on n'aura égard, ni à l'étendue, ni au plus grand nombre de victoires. Je ne sai si l'on devoit se hasarder à être jugé par les mœurs; mais si les Infideles consentoient que l'on adjugeât la préférence à l'esprit, à l'érudition, & à la vertu militaire, il les faudroit prendre au mot, ils perdroient infailliblement leur cause à l'heure qu'il est. Ils sont fort au dessous des Chrétiens à l'égard de ces trois choses. Bel avantage que d'entendre beaucoup mieux qu'eux l'art de tuer, de bombarder, & d'exterminer le Genre humain (75)! Notez, je vous prie, que la Religion Mahométane a eu bonne part autrefois à la gloire temporelle, qui consiste dans la culture des Sciences. Elles ont fleuri dans l'Empire des Sarrazins avec un très-grand éclat (76). On y a vu de beaux Esprits, & de bons Poètes: on y a vu de grands Philosophes, & de fameux Astronomes, & des Médecins très-illustres. Pour ne pas dire que plusieurs Califes se sont acquis une très-belle réputation par leurs qualitez morales, & par ces vertus de paix, qui ne sont pas d'un moindre prix que les vertus militaires. Il n'y a donc aucune espece de prospérité temporelle dont cette Secte n'ait été favorisée avec une insigne distinction.

J'ai dit qu'il ne seroit pas trop sûr, de laisser juger par les mœurs si le Christianisme est la vraie Eglise. Cela demande une petite explication. Je ne prétens pas que les Chrétiens soient plus déréglés quant aux mœurs que les Infideles; mais je n'oserois affirmer qu'ils le soient moins. Les Relations des Voyageurs ne s'accordent pas: il y en a qui donnent beaucoup d'éloges à la probité, à la charité, à la dévotion des Turcs, & qui représentent les femmes Turques comme la pudeur & la modestie même: il y en a aussi qui parlent très-mal des mœurs de cette Nation. Hottinger cite un Auteur qui admire la vertu des Turques, & qui l'oppose à la conduite des Chrétiennes. *Certe mihi magna admiratio oritur quando honestatem quam vidi in femine sexu inter Turcos considero, & impudicissimos, improbos & damnatos mores seminarum inter Christianos conspicio (77).* Les femmes Turques ne montrent jamais le visage, sortent peu, & croiroient se deshonnorer si elles alloient à cheval. Les discours qu'un mari tient à sa femme dans son logis sont si modestes, qu'on n'y remarque rien de sensuel, non plus que dans sa contenance. *Etiam in domibus propriis viri cum uxore nunquam in cubibus & motibus vel colloctione minimum indicium lascivie vel inhonestatis deprehendi potest (78).* Mr. Char-

din nous apprend qu'en Perse on se marie sans se voir, & qu'un homme ne voit sa femme que quand il a consommé le mariage, & souvent il ne le consume que plusieurs jours après qu'on l'a conduite chez lui, la belle fuyant & se cachant parmi les femmes, ou ne voulant pas laisser faire le mari. Ces façons arrivent souvent entre les personnes de qualité, parce qu'à leur avis cela sent la débauchée de donner si-tôt la dernière saveur. Les filles du sang royal en usant particulièrement de la façon, il faut des mois pour les reduire (79). Il parle tout autrement des Géorgiennes, qui sont profession du Christianisme; car après avoir donné aux Géorgiens tous les défauts imaginables, il ajoute, *Les femmes ne sont ni moins vicieuses ni moins méchantes, elles ont un grand foible pour les hommes, & elles ont assurément plus de part qu'eux en ce torrent d'impureté qui inonde tout leur pays (80).* L'Auteur cité par Hottinger n'éleve pas moins les mœurs des Turcs au dessus des mœurs des Chrétiens, que la conduite des Turques au dessus de la conduite des Chrétiennes (81). D'autres Relations accusent les Turcs d'un extrême dérèglement, & n'oublent pas la multitude de leurs concubines, qu'ils achètent au marché, & qu'ils visitent & touchent par-tout avant que de convenir du prix (82), tout comme font les bouchers, quand ils achètent quelque bête. *Vere ut Pius II. (lib. I. Epist. 131) & Boskierius ex eodem Philip. 10, pag. 362) de Turcis scripserit esse populum lambentem, fellatorem, Lesbiatorem, seminarum omnium concubium gustantem & delibantem, addimus & verè fornicatorium, utpote, qui non tantum Virgines violant (scribit Bartbolomeo Georgieviz.) (cap. 6 & 7) etiam ante ora patrum, sed etiam masculos captivos, indomite libidinis hi homines sibi substernunt (Boskierius, pag. 61 & 89.) In fora venales, nudosque exponunt viros, seminalesque, videndos & coram omnibus contredandos, etiam quæ pudor nature debetur, nudos currere, saltare jubent, quod vitia, sexus, ætas, corruptio vel integritas appareant (83).* Voilà un Pape qui impute aux Turcs beaucoup de sales actions: mais ce que des Ecrivains Catholiques ont écrit de la Cour de Rome, & ce que l'on peut écrire de plusieurs Nations Chrétiennes, n'est pas meilleur: desorte qu'il semble qu'on puisse assurer en général, que les Chrétiens & les Infidelles n'ont rien à se reprocher; & que s'il y a quelque différence entre leurs mauvaises mœurs, c'est plutôt la diversité de climat qui en est la cause, que la diversité de Religion.

(Q) Il n'a nullement mis le beau sexe dans ses intérêts.] La permission qu'il accorde aux hommes d'avoir plusieurs femmes, & de les fouetter quand elles ne voudront pas obéir (84), & de les répudier si elles viennent à déplaire (85), est une Loi très-incommode au beau sexe. Il se garda bien d'accorder aux femmes la permission d'avoir plusieurs hommes, & il ne voulut pas même qu'elles pussent quitter des maris sâcheux, à moins qu'ils n'y consentissent (86). Il ordonna qu'une femme répudiée ne pût se remarier que deux fois, & que si elle étoit répudiée de son troisième mari, & que le premier ne la voulût point reprendre, elle renonçât au mariage pour toute sa vie (87). Bien loin de leur permettre de montrer la gorge, ou du moins le cou, il ne voulut pas qu'on leur vît les pieds: leur mari seul pouvoit avoir ce privilege. *Mulieres itaque bone se curent, ne lunaticum aspiciant, suoque peplo tegeant collum & pedes, omnemque suam pulchritudinem, nisi quantum apparere necessitas coget, celent omnibus, speciemque pedum etiam eundo nisi maritis suis (88).* Mais il est vrai qu'en cela il ne fit que tenir la coutume qui s'observoit dans l'Arabie; car nous apprenons de Tertullien que les femmes de ce pays-là couvroient tellement leur visage, qu'elles ne se pouvoient servir que d'un œil. *Judicabant vos Arabia femine Ethnice, que non caput, sed faciem quoque ita totam tegunt, ut uno oculo liberato contente sint dimidium frui lucem, quam totam faciem profluere (89).* Je croi qu'on se trompe (90), quand on débite que Mahomet a permis aux hommes d'épouser autant de femmes qu'ils voudroient; car il modifia sa proposition, & il la limite de telle sorte, qu'on voit bien qu'il a seulement voulu permettre qu'ils en épousassent jusqu'à quatre, s'ils se sentoient capables de les contenir en paix. *Quotcumque placuerit, duas scilicet, aut tres vel quatuor uxores ducite, nisi timueritis eas pacificare posse (91).* Mais on ne se trompe point, quand on assure qu'il ne leur a point limité le nombre des concubines. Aussi voit-on que les Turcs en peuvent avoir tout autant qu'ils sont capables d'en entretenir. La condition des quatre épouses n'est-elle pas déplorable, sous une Loi qui donne droit au mari de leur ôter ce qui leur est dû & de le détourner sur de jolies esclaves, autant qu'il en pourra acheter? Ce divertissement des fonds matrimoniaux ne réduit-il pas à l'indigence & à une extrême souffrance? Qu'on ne me dise point que la Loi y a pourvu, ayant accordé aux quatre épouses de coucher une fois chaque semaine avec le mari. De sorte que s'il s'en trouve quelque une qui ait passé une semaine entiere sans jouir de ce privilege, elle est en droit de demander la nuit du jeudi de la

(79) Nouvelles de la République des Lettres, Oct. 1686, pag. 1139. dans l'Extrait des Voyages de Mr Chardin.

(80) Lâ-méme, p. 1129.

(81) Septem-Calrensis, de Turcarum Mores, Cap. VIII, n. 38, apud Hotting. Histor. Orient. pag. 304.

(82) Conférez ce qu'on cite de Suetonci dessus Cit. 64) de l'Article FULVIE.

(83) Cornelius Uythagius, in Antichristo Mahomete, pag. 276.

(84) Que si forte præcepti non observaverint, à vobiscorredite & castigatæ, in domibus lascivie detentæ verberentur, usque quo vestris nubiis præceptis pareant. Alcor. Surat. IX.

(85) Quando ille non amplius tibi placet, commutare eas licet. Ibid. Surat. VIII.

(86) Mulier ad fugam se preparans invito marito recuperetur ab eo. Alcoran. Surat. III.

(87) Ibid.

(88) Ibid. Surat. XXXIV.

(89) Tertull. de Virginibus velandis.

(90) Voyez Ricaut, Etat de l'Empire Ottoman, Liv. II, Chap. XXI, & les Notes de Belpier.

(91) Alcor. Surat. VIII, femaine

(70) Voyez l'Article d'ABDE-RAHME.

(71) Dans l'Article suivant. Remarque (D).

(72) Sallust. in Bell. Catilin. pag. m. 14.

(73) Voyez l'Article suivant. Remarque (D).

(74) Thomas Bozius, de Ruinis Gentium.

(75) Voyez les Pensées sur les Comètes, num. 141.

(76) Voyez l'Histoire Ecclésiastique d'Hottinger.

(77) Septem Calrensis, Cap. XII, apud Hotting. Histor. Oriental. pag. 311. Septem Calrensis est un Motus qui fut long tems prisonnier parmi les Turcs.

(78) Idem, Ibidem.

ses troupes lui suffiroit. Peut-être ne redouta-t-il les Perfanes (R), que parce qu'il voulut établir un Code plein de dureté contre les femmes. Il en aimoit pourtant furieusement la jouissance, & l'on conte des choses bien singulieres de sa vigueur à cet égard (S). Sa lubricité fut sans doute

semaine suivante, & peut poursuivre son mari en Justice, en cas de refus (92). Ce droit-là n'empêche point que la Loi ne soit très-dure; une Loi, dis-je, qui réduit à de petites portions ce qui suffiroit à peine s'il étoit entier, & qu'on peut enfreindre à si bon marché. Voilà une belle satisfaction pour la partie offensée! une seule nuit, obtenue en réparation d'une semaine perdue, est bien peu de chose; ce n'est pas la peine de se pourvoir devant les Juges, & de s'engager à une poursuite si délicate, & si contraire à la pudeur. Et quel agrément peut-on trouver dans une chose de cette nature, quand on ne l'obtient qu'en exécution de la Sentence du Magistrat? Ce ne doit pas être œuvre de commande, *nihil hæc ad edictum Prætoris*. Quand on ne fait cela que par manière d'aquit, *perfunctorie*, & *dicis causa*, ce ne doit pas être un grand ragout. Avouons donc que Mahomet ne ménageoit guere le sexe.

Voici bien d'autres nouvelles. Il ne se contenta pas de le rendre malheureux en ce monde, il le priva même de la joie du Paradis. Non seulement il ne voulut pas l'y admettre, mais il voulut aussi que cette joie servît d'affliction aux femmes; car on prétend qu'il a enseigné que les plaisirs du mariage, dont les hommes jouiront après cette vie, leur seront fournis par des pucelles d'une beauté ravissante, que Dieu a créées au ciel, & qui leur ont été destinées de toute éternité; & pour ce qui est des femmes, elles n'entreront pas dans le Paradis, & ne s'en approcheront qu'autant qu'il faudra, pour découvrir à travers les pallissades ce qui s'y fera. C'est ainsi que leurs yeux seront témoins du bonheur des hommes, & du plaisir qu'ils prendront avec ces filles célestes. Que pouvoit-on imaginer de plus incommode? N'étoit-ce point être ingénieux à mortifier son prochain? Lucrece a dit quelque part qu'il est agréable de voir un naufrage que l'on ne craint pas (93):

Quand on est sur le port à l'abry de l'orage,
On sent à voir l'horreur du plus triste naufrage
Je ne sçay quoy de doux:
Non que le mal d'autrui soit un objet qu'on aime,
Mais nous prenons plaisir à voir que ce mal même
Est éloigné de nous (94).

C'est tout le contraire pour les femmes dans le Système de Mahomet: la vue d'un bonheur dont elles seroient privées les affligeroit, & leur seroit plus douloureuse, tant parce qu'elle leur seroit connoître le bien d'autrui, que parce qu'elle leur seroit connoître le bien qui leur manque; car le tourment de la jalousie vient beaucoup moins de ce que l'on est dans l'indigence, que de savoir que d'autres jouissent. J'ai ouï dire à bien des gens, & je pense même l'avoir lu, que les damez auront une idée fort exacte du bonheur du Paradis, afin que la connoissance des grands biens qu'ils ont manqué d'acquérir augmente leur desespoir (95), & que ce sera le Diable qui se servira de cet artifice, pour les rendre plus malheureux. C'est bien entendre la méthode d'aggraver les peines d'un misérable. Disons donc encore un coup que Mahomet n'auroit pu faire connoître sa dureté plus malignement. Il vouloit que l'on vit de loin ce qui n'étoit propre qu'à donner des tentations inutiles, & des regrets insupportables.

Mais, pour dire les choses comme elles sont, je dois avertir que les habiles Mahométans ne disent point que les femmes seront exclues du Paradis (96): j'ai cru néanmoins qu'il m'étoit permis de rapporter ce que j'avois lu dans plusieurs Auteurs. Je n'en cite qu'un. *Haec mulieres statuant non humanas atque ex hominibus genitas, sed ab æterno in hunc finem à Deo creatas, & cælestes esse; suas enim quas hic habuerunt Muhammedani mulieres statuant exsortes fore Paradysi, atque extra eum foris constitutas, per cancellos eminus virorum gaudia, & cum aliis se. uxoris congressus conspiciuntur. Longe plures ibi credunt fore mulieres, quam viros, singulique viris plures vel pauciores pro merito adendas, quibus non ad prolem, sed unice ad libitum & satietatem voluptatis usuri sint; quin & vires iis subministrandas majores eum in finem, ut sæpius coire possint, casque eundem in finem fore mundas à menstruis (97).* Cet Auteur ne cite personne, & il venoit de rapporter quelques Passages de l'Alcoran, qui ne nous apprennent autre chose sinon que les Damez du Paradis auront les yeux très-brillans, & de la grandeur d'un œuf, & qu'elles seront si modestes, qu'elles ne jetteront jamais la vue que sur leurs maris (98). Ce n'est donc point dans l'Alcoran que l'on trouve ce que cet Auteur rapporte touchant ces Damez; c'est qu'elles seront en plus grand nombre que les hommes, afin que chacun en puisse avoir deux ou trois, ou davantage à proportion de son mérite; c'est qu'elles ne seront données que pour le plaisir, & non pas pour enfanter; c'est qu'elles seront toujours en état de contenir leurs maris, n'étant point sujettes au flux menstruel, comme l'appellent les Médecins; c'est qu'elles seront si belles, qu'il n'en faudroit qu'une pour éclairer toute la terre pendant la nuit; c'est que si elles crachoient dans la mer, elles lui ôteroient son amertume. *Tanta istarum puellarum deprædicatur pulchritudo & gratia, ut si istarum modò una aliquando noctu in terrâ appareret, totam eam faciliè esset collustratura; vel si in mare forte dis-*

pueret, totam ejus falsedinem extingueret, inque mel dulcissimum commutaret (99). J'ai trouvé une partie de ces choses dans une Lettre de Clenard; mais ce n'est que l'opinion d'un particulier: cela ne donne point droit de les imputer à tout le corps du Mahométisme. *Audi quæso, ce sont les paroles de Clenard, quod hic mihi narravit præceptor dum legeremus locum Alcorani de Paradiso, ubi sic scriptum est, & in eo uxores habituri sunt mundas. Mundas, inquit, id est, liberas à menstruis, scilicet ut quovis tempore liceat coire. Quid inquam, an in paradiso celebrabuntur nuptialia? Quid ni? Attamen non est futura proles, inquit. Nam voluptatis causa illic erant uxores, non propagandis liberis, quin & singulis viris complures illic futuræ sunt uxores, pro meritorum ratione. Deusque huic plus, illi minus virium largiturus est, ut vel paucis, vel multis reddat debitum (100).* Faisons la même Remarque touchant ce que je vais dire. On ne doit point l'imputer à Mahomet, comme fait Pierre Belon; ce sont des Contes, ou de fausses Gloses de quelques Docteurs visionnaires ou burlesques. *Après que les Turcs auront beu & mangé leur saoul dedans ce Paradis, alors les Pages ornez de leurs joyaux & de pierres précieuses, & anneaux aux bras, mains, jambes, & aueilles, viendront aux Turcs chacun tenant un beau plat à la main, portans un gros citron ou Poncire dedans, que les Turcs prendront pour odorer & sentir: & soudain que chaque Turc l'aura approché de son nez, il sortira une belle vierge bien aornée d'accoustremens, qui embrassera le Turc, & le Turc elle, & demeuront cinquante ans ainsi embrassans l'un l'autre, sans se lever ne separer l'un de l'autre, prenans ensemble le plaisir en toutes sortes que l'homme peut avoir avec une femme. Et après cinquante ans, Dieu leur dira, O mes serviteurs, puis que vous avez fait grand' chere en mon Paradis, je vous venil monstrier mon visage. Lors osera le linge de devant sa face. Mais les Turcs tomberont en terre de la clarté qui en sortira, & Dieu leur dira: Levez vous mes serviteurs, & jouissez de ma gloire; car vous ne mourrez jamais plus, & ne recevrez tristesse ni desplaisir. Et levans leurs testes, voirront Dieu face à face: & de là chacun reprenant sa vierge, la menera dedans sa chambre au Palais, où il trouvera à boire & à manger: & faisant grand chere, en prenant plaisir avec sa vierge, passera son temps joyeusement sans avoir peur de mourir. Voilà que Mahomet a racompté de son Paradis, avec plusieurs autres telles folies, dont nous semble que l'origine des Serrails des Turcs provient de ce que Mahomet a dit des pages & des vierges du Paradis, car il dit que les vierges chastes furent ainsi créées de Dieu en Paradis, & sont bien gardées & renfermées de murailles. Et dit Mahomet, que si une d'elles sortoit hors du Serrail de Paradis à la minuit, elle donneroit lumiere à tout le monde, comme fait le soleil: & que si l'une d'elles crachoit dedans la mer, l'eau en deviendroit douce comme miel (101).*

(R) Il redouta . . . les Perfanes.] Un Auteur moderne (102), sans citer personne, m'apprend que ce séducteur avoua que l'appréhension seule des femmes de Perse, étoit cause qu'il n'alloit point en ce pais-là, puis qu'elles étoient si pleines d'attraits, que les Anges mêmes en pourroient devenir amoureux, & s'affojettir à elles. Il craignoit apparemment qu'elles ne réglassent sa plume, & ses prétendues Révélations, pour lui faire prononcer des Loix trop efféminées (103), qui l'eussent fort décrié; car il sentoit bien que ses actions impudiques donnoient bien du scandale. Voyez la marge (104).

(S) On conte des choses bien singulieres de sa vigueur à l'égard des femmes.] Les Auteurs ne sont pas d'accord sur le nombre des femmes; mais on convient assez généralement qu'il en eut plusieurs à la fois, & qu'il s'acquittoit de la fonction conjugale avec une grande force (105). L'on peut voir dans Abul-Farage qu'il eut, selon quelques-uns, jusqu'à dix-sept femmes, sans les maîtresses, qu'il entretenoit.... (106). On n'aura pas trop de peine à le (107) croire Saint à leur manière, quand on saura qu'il n'épousa que quatorze femmes; & que cette grande dévotion n'étoit à peu près que de trois degrés au dessus de celle de Mahomet qui eut dix-sept femmes, sans comprendre ses maîtresses, qui se faisoient un excès de joye de contribuer au divertissement de leur grand Prophete. Il est vrai qu'Ali étoit moins ardent que son beau-pere, qui se vantoit de satisfaire toutes les nuits, aux justes devoirs du mariage, & d'avoir reçu par un privilège particulier, la force de quarante hommes en cette rencontre. Voions la Note du Sieur Bespier sur ce que Mr. Ricaut a dit (108), que Mahomet avoit eu neuf femmes, & Aly quatorze. *Jean André dans une même page au commencement du 7 chap. de la Confusion de la Secte de Mahomet, dit que Mahomet a eu neuf femmes ensemble, sans les esclaves; & au même lieu il dit qu'il en a eu onze, & le prouve par un Livre qu'il appelle l'Assameil, qui est, dit-il, le Livre des bonnes coutumes de Mahomet (109).* Les paroles, que Jean André cite de ce Livre, signifient que la force de Mahomet étoit si grande, que dans une heure il pouvoit connoître ses onze femmes. *Robur ejus, super eum pax, tantum erat ut visitaret (circumiret) uxores suas unius hore spatio; licet undecim forent.*

(92) Ricaut, Etat de l'Empire Ottoman, pag. 457.

(93) *Suave mari magno turbantibus æquora ventis, E terra, magnum alterius spectare laborem. Non quia vexari quemquam est jucunda voluptas; Sed quibus ipse nullis carere, quia cernebre suave est.* Lucret. Lib. II, init.

(94) Sentimens de Cleanthe, pag. m. 36. Ces vers sont en effet de la II. Part. de cet Ouvrage, p. 36. Edit. de Holl. 1672. REM. CUR.

(95) On pourroit appliquer ici ces Vers de Perse, Sat. III, Vers. 36; *Magne patet Divum, sævos punire Tyrannos Haud aliâ ratione velis, cum dira libido Moverit ingenium, ferventi rincta veneno: Virtutem vidcant, intabescantque reliâ.*

(96) Voyez l'Article HALI-MEIG, Remarque (C).

(97) Hoornbeck, Summa Con troverf. pag. 175.

(98) *Fruentur juvenis quibus oculis clarissimi grandæque non vov quos non ad alios quam maritos suos erigent.* Surat. XLVIII, *Ducturi virgines decussissimas cum oculis immentis atque pulcherrimis unquam nisi tantum ad maritos suos spectentis.* Surat. LXII.

(99) Hoornbeck, Summa Con troverf. pag. 175.

(100) Clenard. Epist. Lib. I, pag. 42.

(101) Pierre Belon, Observations de plusieurs Singularitez, Liv. III, Chap. IX, p. 392.

(102) La Mothe le Vayer, Lettre CXIV, Tome XII, pag. 11, 12.

(103) C'est à dire trop favorable aux femmes, comme on le dit de quelques Loix de Justinien dont l'Épouse avoit un fort grand crédit.

(104) On trouve ces paroles dans Brantome, Dames Galantes, Tome I, pag. 204: Les Mores par un ancien & commun Proverbe disent que leur Prophete Mahomet ne voulut jamais aller à Seiras, de crainte que s'il y eût vu une fois ces belles femmes, jamais après sa mort son ame ne fût entrée en Paradis.

(105) Chevreau, Hist. du Monde, Liv. V, pag. m. 14.

(106) Ld même, pag. 19.

(107) C'est à dire Ali.

(108) Etat présent de l'Empire Ottoman, Tome II, pag. 456.

(109) Bepier, Remarques curieuses, Tome II, pag. 621.

doute cause qu'il permit la polygamie avec quelques bornes, & le concubinage sans aucunes bornes (k). Il n'osa pas être le seul qui jouit de ce privilege, quoi que pour l'inceste il ait eu l'audace de l'interdire à ses Sectateurs, & de s'en donner la permission par un privilege spécial (T). Monfr. Moréri rapporte un Conte à quoi l'on a oublié de joindre une circonstance essentielle, c'est touchant cet homme qui fut accablé de pierres dans un puits sec (V). L'un des plus imper-

(k) Voyez la Rem. (Q).

(110) De la Religion des Turcs, Livre I, Chap. II, cité par Belpier, là-même, pag. 682.

(111) Belpier, là-même.

(112) Pfeiffert, in Theologiae Mohammedicæ principis subiectis, dans la Bibliothèque Universelle, Tom. VII, pag. 257.

(113) Belon, Observations de plusieurs Singularitez, Livre III, Chap. X, pag. m. 404, & non pas Chap. IX, comme le cite La Mothe le Vayer, Lettre XC, pag. 272 du Tom. XI.

(114) Voyez la Remarque (II).

(115) Par le dit serment qu'avez fait, quantes fois de bon compte ordinairement le faites vous par jour? Fr. six. Pnn. Et de nuit? Fr. dix. Cancre, dit sere Jean, le paillard ne daignerait passer seize, il est bonteux. Rabelais, Livre V, Chap. XXVIII.

(116) Balthazar Bonifacius, Historia Ludicra, Libr. II, Cap. VII, pag. 39. Il cite Bonifacius decif. (apparemment il vouloit dire decad.) 1. lib. 8.

(117) Voyez la Remarque (NN).

(118) Hoornbeck, Summa Controversæ, pag. 117.

(119) Idem, ibid. p. 118.

(120) L'Auteur nous renvoie à Jean André, Consul. Muham. c. 7. à Philippe Guadagnol. contra Ahmedam Persam, c. 5. sect. 3. & c. 10. sect. 2. & 3. & à Vincent de Lerins Specul. Hist. l. 24. Il fait dire Vincent de Beauvais.

rent. Baudier (110) donne quinze femmes à Mahomet, sans les esclaves. Elmacin ne parle que de trois femmes de Mahomet; mais il omet la première, qui étoit morte avant qu'il épousât les trois autres. Je croy qu'il n'y a rien de bien assuré (c'est Belpier qui parle) à l'égard du nombre des femmes de Mahomet, & encore moins d'Ally, de qui jusques ici, je n'ay point lu qu'il eût épousé d'autre femme que la seule fille de Mahomet, nommée Fatime (111). Mr. Pfeiffert rapporte que ce faux Prophète prit jusqu'à dix-sept femmes, selon quelques-uns, & jusqu'à vingt-une, selon les autres (112). Cela seroit peu étrange, mais ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est ce que Belon rapporte, & dont j'ai déjà parlé. Il est écrit dans un Livre Arabe, dit-il (113), intitulé des bonnes coutumes de Mahomet, le louant de ses vertus, & de ses forces corporelles, qu'il se vantoit de pratiquer ses onze femmes en une même heure, l'une après l'autre (114). Plusieurs se souviendront ici du Frere Fredon de Rabelais (115). Je ne sai ce qu'il faut croire de ce qu'on conte, que Mahomet eut à faire avec son ânesse. Turcarum Legislator Mahometes asemam qua vehebatur ex indomito libidinis ardore compressit (116).

(T) Il n'osa pas être le seul qui jouit du privilege de la polygamie, quoi que pour l'inceste il ait eu l'audace... de se le réserver par un privilege spécial. Pour colorer son incontinence qui l'avoit poussé à épouser plusieurs femmes, il supposa que Dieu lui avoit révélé que cela étoit permis. Il faut donc qu'il insérât cet article dans son Alcoran. Mais parce que ses servantes lui donnèrent dans la vue, & qu'il coucha avec elles, il eut besoin d'une nouvelle Révélation en faveur de l'adultère; il faut donc qu'il fit un Article exprès touchant le concubinage des maris. Il n'avoit encore que deux femmes, lors que Marina sa servante, créature très-jolie, lui plut si fort, qu'il coucha avec elle sans attendre qu'elle fût en âge nubile. Ses femmes le surprirent en flagrant délit, & s'emportèrent. Il leur jura qu'il n'y retourneroit plus, si elles vouloient se taire; mais comme il viola ce serment, elles firent beaucoup de bruit, & sortirent de chez lui. Pour remédier à ce grand scandale, il feignit une voix du Ciel, qui lui apprenoit qu'il étoit permis d'avoir à faire avec ses servantes. Voilà comme cet Imposleur commençoit par faire le crime, & finissoit par le convertir en Loi générale. Cela ne sent point le Fanatisme. Une bonne pierre de touche pour connoître si ceux qui se vantent d'inspirations, soit pour débiter de nouvelles Prophéties, soit pour expliquer les anciennes, l'Apocalypse par exemple, y procedent de bonne foi, est d'examiner si leur doctrine change de route à proportion que les tems changent, & que leur propre intérêt n'est plus le même qu'auparavant (117). (118) Id quoque notandum (je me fers de l'autorité d'un célèbre Theologien) leges istas in suorum facinorum patrocinium, excogitatas ab ipso semper fuisse post commissam illa, non ante; ut ita manifestissimè liqueat, ista in criminum suorum excusationem vel defensionem ab eo commenta dolo pessimo fuisse. (119) Tale istud quod de Mubammede narratur, eum cum puella formosa, sed infra etatem, Marinâ in adulterio deprehensum, à conjugibus suis Aasâ & Cbadigâ juramento adadum promississe, modo tacerent, ab istâ puella posthac absenturum, verum quod non servavit: quare ille eum deseruerint, & ad patrias reversæ sint ædes. Quem tumultum ut sedaret iterum more solito divinum commentus hoc responsum fuit, quod est cap. de prohibitione, quo datur viris cum ancillis congregandi potestas (ancilla quippe Mubamedis erat etiam illa Marina,) quando & quousque libuerit, nequidquam reclamantibus & amulantibus uxoris. Sed jam ante banc confidam legem id facinus commiserat, & fides de non committendo interposuerat, perjurus adulter & supurator (120). Avec une impudence dont on ne sauroit s'étonner suffisamment, il supposa que Dieu défendoit l'inceste aux autres hommes, mais qu'il le lui permettoit par une grace particuliere. Aliis severe ipse interdicit, cap. de mulieribus, ne quasunque & consanguineas ducant: ne commisceamini cum mulieribus, quæ cognitæ fuerunt à Patribus vestris, quoniam turpe est & malum, & iniquum: prohibita sunt vobis matres vestræ, & filia fratris vestri, & filia sororis vestræ &c. Sibi vero licentiam tribuit, quasi ex oraculo divino, quamlibet potiundum. Cap. de hæresibus, vel sedis. O Propheta, non certe concedimus tibi, inquit ei Deus, potestatem in uxores tuas omnes quibus dederis mercedes suas, & quasunque acceperit manus tua, & filias patris tui, & filias amitæ tuæ, & filias fratris matris tuæ, & filias matertæ tuæ, quæ peregrinatæ sunt tecum, & quasunque mulierem credentem, quæ se tibi Prophetæ prostituere voluerit, idque tibi speciatim, & singulariter conceditur; non verò aliis quibuscunque. Dignum certe Prophetæ privilegium! Et post, copulare cum quacunque ex illis tibi libuerit, & tecum fac inhabitare quamcunque volueris, & non erit tibi criminis, vel ad hanc accedere, vel ab illâ recedere. Hoc autem parum est: verum etiam gratum habeant ipsæ

quidquid tibi libuerit, & non contristentur, & complacent sibi de quacunque re quam illis dederis. Propudium hominis! sibi primas in promiscua & turpissimâ libidine explendâ concedens partes (121). Il n'osa pas toujours étendre ses prerogatives; car il se fit défendre d'enlever à l'avenir la femme de son prochain. Il se contenta d'apprendre au monde que Dieu approuvoit le passé, à condition que l'on n'y retomât plus. Pour bien entendre ceci, il faut savoir que Mahomet, mari déjà de neuf femmes, en épousa une dixième qu'il avoit ôtée à son valet. On en murmura; le valet cria contre cette injure. Le faux Prophète, pour faire cesser le scandale, fit semblant d'avoir envie de restituer ce qu'il avoit pris; mais comme ce n'étoit pas sa pensée, il trouva bientôt le moyen de s'en dispenser. Il feignit que Dieu l'avoit censuré de cette résolution, & lui avoit ordonné de garder sa dixième femme, sans avoir la complaisance de déférer au scandale humain au préjudice de l'approbation celeste. Illam (uxorem servi sui Zaidis) consupratam mox quasi ex divino iterum oraculo desponsavit in uxorem, quamvis novem aliis stipatus. Quare ut, tum aliis hoc indignantibus factum, tum servo Zaidi satisfaceret, introducit in Alkorano, capite citato, Deum se reprehendentem, quod cogitasset uxorem Zaido reddere, ob offensam, quam hinc nempe homines capiebant: & cum diceret illi, cui Deus beneficia contulit, & tu quoque contulisti: accipe tibi uxorem tuam, & time Deum, & abscondendas in corde tuo quod Deus operabatur, & timebas homines, & Deus dignior est ut timeas eum. Cum ergo Zaidus illam cognoverit, seu desloraverit eam, nos copulavimus eam tibi, ne sit fidelibus peccatum in uxoris desideriorum eorum, cum cognoverint eas, & imperium Dei completum est: non est imputandum ad culpam Prophetæ illud, quod Deus illi speciatim permisit (122). Il s'aperçut bien que cela jetteroit l'alarme dans l'ame de tous les maris; c'est pourquoi il eut l'adresse de rassûrer tout le monde: Il publia qu'à l'avenir par ordre de Dieu il laisseroit aux maris leurs femmes, encore qu'il en devint amoureux (123).

(121) Hoornbeck, Summa Controversæ, pag. 116.

(122) Idem, ibidem, pag. 117.

(123) Non licet tibi posthac, O Mahomet, ut auferas uxores à viris suis, etiamsi earum pulchritudine captus fueris. Apud eundem, ibid.

(124) Naudé, Coups d'Etat, Chap. III, pag. m. 322.

(V) Un homme... fut accablé de pierres dans un puits sec. On verra cette Avanture à la fin d'un long Passage des Coups d'Etat qui va être rapporté, & qui contient plusieurs choses touchant notre faux Prophète. (124) „ Voyant „ qu'il étoit fort sujet à tomber du haut mal, il s'avisa „ de faire croire à ses amis que les plus violens paroxif- „ mes de son épilepsie estoient autant d'extases & de si- „ gnes de l'esprit de Dieu qui descendoit en lui; il leur „ persuada aussi qu'un pigeon blanc, qui venoit manger des „ grains de bled dans son oreille, étoit l'Ange Gabriel qui „ lui venoit annoncer de la part du même Dieu ce qu'il „ avoit à faire. En suite de cela, il se servit du Moine Ser- „ gius pour composer un Alcoran, qu'il feignoit luy estre dicté „ de la propre bouche de Dieu. Finalement, il attira un fa- „ meux Astrologue, pour disposer les peuples par les predic- „ tions qu'il faisoit du changement d'Etat qui devoit arri- „ ver, & de la nouvelle loy qu'un grand Prophete devoit „ établir, à recevoir plus facilement la sienne, lors qu'il „ viendroit à la publier. Mais s'estant une fois aperceue „ que son Secrétaire Abdala Ben-salon, contre lequel il „ s'étoit piqué à tort, commençoit à découvrir & publier „ telles impostures, il l'égorgea un soir dans sa maison, „ & fit mettre le feu aux quatre coins, avec intention de „ persuader le lendemain au peuple, que cela estoit arri- „ vé par le feu du Ciel, & pour châtier ledit Secrétaire, „ qui s'étoit efforcé de changer & corrompre quelques „ passages de l'Alcoran. Ce n'étoit pas toutefois à cette „ finesse que devoient aboutir toutes les autres: il en falloit „ encore une qui achevât le mystere; & ce fut qu'il per- „ suada au plus fidelle de ses domestiques de descendre „ au fond d'un puits qui estoit proche d'un grand chemin, „ afin de crier lors qu'il passeroit en compagnie d'une gran- „ de multitude de peuple, qui le suivoit ordinairement, „ Mahomet est le bien-aymé de Dieu, Mahomet est le bien- „ aymé de Dieu: & cela estant arrivé de la façon qu'il „ avoit proposé, il remercia soudain la divine bonté d'un „ témoignage si remarquable, & pria tout le peuple qui „ le suivoit de combler à l'heure même ce puits, & de „ bastir au dessus une petite Mosquée pour marque d'un „ tel miracle. Et par cette invention ce pauvre domesti- „ que fut incontinent assommé, & ensevely sous une gresse „ de cailloux, qui luy ôterent bien le moyen de jamais „ decouvrir la fausseté de ce miracle; Exceptis sed terra so- „ num, calamique loquaces (125)”. On a oublié de nous „ apprendre comment le public a su que Mahomet suborna „ cet homme. Que n'a-t-on eu l'industrie de supposer que ce „ misérable avoit révélé tout le secret à sa femme, qui ne „ manqua pas de le dire à ses voisines, & aux passans, dès „ qu'elle eut appris la fin tragique de son mari? Les mots La- „ tins que Naudé cite ne sont qu'une ingénieuse application „ d'une circonstance de la Fable de Midas; mais elle n'éclair- „ cit rien, & insinue qu'on ne s'est jamais avisé d'inventer „ un

(125) L'Hittoire de ces hommes accablés de pierres dans un puits se trouve dans un autre Livre de Naudé, sivoir dans l'Apologie des grands Hommes accufez de Magic, pag. 232, 233.

(1) *Essé etiam in illis dicit qui ex rerum Turcicarum ignorantia in medium proferant que risum potius Mubometanis excusent, ac in errore eos obstinatiores reddant.* Lud. Maraccius, à Congregatione Clericorum Regularium Matris Dei, in Prodomo ad Refutationem Alcorani, apud Acta Eruditorum Lips. 1692, pag. 329.

impertinens mensonges qu'on ait débités touchant Mahomet, est de dire qu'il a été Cardinal (X). Il y a eu, même dans la Communion des Protestans, quelques Docteurs qui l'ont pris pour l'Antechrist (Y). Je ne saurois croire que son cadavre ait été mangé des chiens (Z), comme plusieurs le débitent, & le Pere Louis Maracci a raison de remarquer, que les Chrétiens sont des reproches à la Secte de Mahomet, qui témoignent tant d'ignorance des faits véritables, que cela fait rire les Infideles, & les rend plus opiniâtres dans leur infidélité (I). On a publié un Testament de Mahomet (AA), qui a bien la mine d'être une Piece supposée : c'est un Traité de mu-

tuelle

un dévouement, ou une cause de la découverte du pot aux roses. Quant au pigeon dont parle Naudé, je dois dire que Pocock, aiant lu ce Conte au VI Livre de Grotius de *Veritate Religionis Christiane* (126), pria Grotius de lui marquer d'où il avoit pris une telle chose, qui ne se trouve dans aucun Auteur Arabe. On lui répondit qu'on ne l'avoit débitée que sur la foi des Auteurs Chrétiens. Grotius nonnulla recensens columbe ad Mohammedis aurem advolare solite meminit; cujus cum nullam apud eos mentionem repererim, ac clariss. virum ea de re consulerem, se in hoc narrando non Mohammeditarum, sed nostrorum hominum fide nixum, dixit, ac præcipuè Scaligeri, in cujus ad Manillum notis idem narratur (127). Voyez la Remarque (DD).

(X) *On a dit... qu'il a été Cardinal.* Benevenuto, da Imola le dit expressément en ses Commentaires sur Dante (128). Ce qui n'est pas moins absurde que ce qu'a dit le Glossateur du Droit Canonique, que Mahomet a été le chef des Nicolaïtes. *Glossatorem autem Corporis Canonici qui Nicolaum Mabometum fuisse dicit æque absurdum esse notat ac Benevenutum Imolensem, qui Mabometum Sancte Romanæ Ecclesiæ Cardinalem fuisse asserit* (129).

(Y) *Il y a eu... quelques Docteurs qui l'ont pris pour l'Antechrist.* Voyez la Dissertation intitulée *Anti-Christus Mahometes, ubi non solum per S. Scripturam, ac Reformatorum testimonia, verum etiam per omnes alios probandi modos & genera, plene, fuscè, invidè, solidèque demonstratur MAHOMETEM esse Unum illum verum, Magnum, de quo in sacris sit mentio, Anti-Christum.* Elle fut imprimée (130) l'an 1666. Corneille Uychagius, Docteur en Théologie, qui en est l'Auteur, & qui témoigne beaucoup de zèle contre le Papisme, assure dans sa Préface, qu'il ne fait que développer, & que prouver les sentimens de quelques Réformateurs. *Sunt, semperque fuerunt, dit-il, qui Mabometem pro Anti-Christo illo magno agnoverunt, & per Babylonem civitatem illam magnam Apoc. cap. 17. nobis descriptam, Constantinopolim, Romam Novam intellexerunt, inter quos sunt, antiquissimus Theologorum Aretbas Cæsareæ Cappadociæ Episcopus: Angelus Grecus, qui Constantinopoli vixit: Celsus Secundus Curio: Wenceslaus Budowez Cæsaris Consiliarius, qui aliquamdiu Constantinopoli degit: Boskiberus; & inter nostros Reformatores magnus ille Melanthon, Bucerus, Musculus, Zanchius: & si qui cum recentiores, tum antiqui cum illis.* Mr. de Meaux nomme d'autres Ecrivains qui sont de ce sentiment. Voici ses paroles: „ S'il falloit tout réserver à la fin du monde, & au temps de l'Antechrist, auroit-on permis à tant de sçavans hommes du siècle passé, à Jean Annius de Viterbe, à Jean Hantenius de Malines, à nos Docteurs Joffè Clitou, Gènebrard, & Feuarden qui loue & qui suit ces graves Auteurs, de reconnoître la Beste & l'Antechrist dans Mahomet, & autre chose qu'Énoch & Elie dans les deux témoins de Saint Jean (131)?

(Z) *Je ne saurois croire que son cadavre ait été mangé des chiens.* Camerarius a inséré ce Conte dans le I Chapitre du Livre III du premier Tome de ses Méditations Historiques (132). Il nous citera son Auteur. Mahomet „ avoit prédit à ses disciples qu'il deslogeroit du monde l'an dixième de son regne, mais qu'au troisieme jour il resusciteroit. Sur ce un sien disciple, voulant essayer s'il disoit vray, luy empoisonna son bruvage: l'ayant avalé, & se sentant près de la fin, il dit à ceux qui estoient autour de lui, par l'eau vous recevrez remission des pechez; puis tout soudain mourut. Ses disciples gardoient le corps, attendans l'issue de sa prédiction: mais son corps pouit si fort, que ne pouvant supporter ceste ordure, ils se tirèrent arriere, & revenans dix jours après trouverent qu'il avoit esté mangé des chiens. J'ai bien voulu transcrire ceste Histoire de la Chronique d'Espagne dressée par Jean Vaseus, qui dit avoir suivi un Auteur nommé Lucas de Tude: pour ce qu'il ne me souvient point l'avoir lue ailleurs. J'ai vérifié que Vaseus rapporte cela sous l'an 628, & qu'il cite Lucas Tudenfis avec quelque restriction, *hec fere Lucas Tudenfis, dit-il.* Baronius a inséré dans ses Annales (133) un Fragment de l'Apologie d'Eulogius Auteur du VIII Siècle. On trouve bien de petits Contes dans ce Fragment, & entre autres celui qui viens de rapporter. Il y est même avec une circonstance qui mérite d'être sùe. C'est que Mahomet avoit assuré ses Disciples, que l'Ange Gabriel le viendroit resusciter le troisieme jour. Ils se tinrent tout ce tems-là autour du cadavre, après quoi ils se retirèrent, s'imaginant que leur présence faisoit peur aux Anges; mais personne ne gardant le corps, les chiens l'allèrent manger: ils n'en laissèrent que peu de chose qui fut enterré par les Disciples de l'Imposteur, bien résolus de se venger de cette injure, en faisant mourir tous les ans beaucoup de chiens. Baronius nous renvoie à plusieurs vo-

lumes qui ont été composez sur la Vie de Mahomet, & il avoue qu'il s'est abstenu d'autant plus facilement de s'en servir, qu'il y avoit trouvé beaucoup de mensonges. *Abstinnimus libentius quod multa fabulosa in eis postea invenimus* (134). Un Auteur Luthérien (135), que j'ai cité deux ou trois fois, & qui rapporte ce Conte sans le croire, nous va nommer divers Auteurs qui en font mention. Prenez garde à ses Citations. (†) *Cadaver aliquot diebus mansisse insepultum, quod tertio die se resurrecturum dixisset, postea verò à canibus arrosam scribunt Eulogius & Vincentius* (†). *Sed cum parcum semper fuisse Mubammedem in jactandis miraculis, & ferro, non prodigiôsâ virtute suam propagandam esse scripserit scdam, hanc narrationem suis potius relinquimus autoribus.* Le Pere Maracci n'a pas été si incrédule: il ne rejette point ceux qui ont dit que les Disciples de Mahomet négligèrent tellement son corps, à cause qu'ils étoient en dissend sur la primauté, que les chiens le déchirèrent. Il se fonde sur ce qu'il y a des Relations qui portent, que le sépulchre de ce faux Prophete ne contient qu'une petite portion de son cadavre. *Exiguam corporis portionem in illo inveniri, colligit Auditor noster, non absimile vero esse, quod graves scriptores prodiderunt, quum post mortem Mubammedis de imperio proceres certarent, cadaver ejus, nemine in tumultu custodiente, à canibus dilaceratum fuisse* (136).

(AA) *On a publié un Testament de Mahomet.* On imprima à Paris en Latin & en Arabe l'an 1630 un Livre intitulé, *Testamentum & Pactiones inter Mubammedum & Christiane fidei cultores.* Le Pere Pacifique Scalliger Capucin en avoit apporté le Manuscrit de l'Orient. Gabriel Sionita est l'Auteur de la Traduction Latine. Jean Fabrice publia ce Testament en Latin à Rostock l'an 1638. Mr. Hinkelman, Pasteur de Hambourg, l'a publié en Latin & en Arabe l'an 1690 (137). Les sentimens des Critiques sont partagez sur la question, si cet Ouvrage est une Piece légitime. Grotius le croit supposé. *Edidit Gabriel Sionita, dit-il* (138), *bis diebus testamentum Mubammedis seu pseudoprophète, aut indultum potius ejus in gratiam Christianorum, baud dubiè à Christianis suppositum, ut sub obtentu tanti nominis Musulmannis equioribus uterentur. Ille tamen genuinum esse assermat, & persuadet iis qui nasum non habent.* Voetius (139), Hoornebeck (140), Belpier (141), & plusieurs autres Ministres embrassent ce sentiment. Hottinger (142), qui n'avoit point vu l'Arabe, n'ose décider. Saumaïse décide que l'Ouvrage est légitime. *Vidi nuper Testamentum Mubammedis. De veritate ejus NULUS dubito. Sed nollem ita reddidisset interpres. Nihil enim minus quam Testamentum. Fædus est & pactio, qua securitatem Christianis dedit; cujus & mentionem facere videtur Almachinus in Vita Mubammedis: ubi narrat ex historiis Christianorum, addidum fuisse Christianis illum impostorem & benevolum; & cum ad ipsum quidam Christiani venissent petentes securitatem, imposuisse eis tributum, atque in fidem eos suscepisse* (143). Mr. Hinkelman (144) est du sentiment de Saumaïse. Monfr. Ricaut l'est aussi; car voulant prouver que Mahomet usa de ruse au commencement, par de faulx apparences d'une intention sincere de vivre en paix avec les Chrétiens, il dit (145) que ce faux Prophete fit un traité avec eux, dont l'Original a été trouvé dans le Monastere des Religieux du Mont-Carmel. Il ajoute ces paroles (146): *On dit que cet Original (147) a été transporté de ce lieu-là en France, & mis dans la Bibliothèque du Roy. Comme il est ancien & curieux, je croy qu'il n'est pas hors de propos d'en mettre ici l'interprétation.* Aiant rapporté toute la teneur de l'Acte, il continue de cette maniere (148): *Quoy que les Turcs nient que ce Traité soit de Mahomet, néanmoins il y a de très-bons Auteurs qui croyent qu'il est légitime, & qu'il a été fait au temps qui est marqué à la fin, c'est à sçavoir lors que l'Empire de Mahomet étoit encore foible & dans son enfance, car en ce temps-là il faisoit la guerre aux Arabes, & craignoit que les Chrétiens ne se déclarassent contre luy. C'est pourquoy pour n'être point attaqué de deux ennemis à la fois, il fit ce Traité avec eux dans le Monastere des Moines du Mont-Carmel (149), d'où ces austeres Religieux tirent leur nom.* Ce qu'il y a de bien sûr est que dans le tems (150) où l'on suppose que Mahomet fit ces conventions avec les Chrétiens, il étoit de la bonne Politique de ne les pas irriter. Il y a un Passage dans l'Alcoran qui promet aux Infideles la liberté de conscience: Mr. Ricaut le cite (151). Il auroit pu citer un Passage d'Elmacin, qui nous apprend que Mahomet

(134) *Ibidem, n. 126.*

(135) *Sannuel Schultetus, in Ecclief. Mahumed. pag. 17.*

(†) *Hott. Hist. Or. l. 2. c. 4. pag. 273.*

(†) *Apud Baron. A. 630. n. 9. l. 2. c. 47. ap. Magdèl. Cent. 7. v. 5. f. m. 364. Confer. ad Mabometis Francosurti emu iconibus edita Anno 1597, pag. 261.*

(136) *Ludov. Maraccius, in Prodomo ad Refutat. Alcorani, apud Acta Eruditor. Lips. 1692, pag. 331.*

(137) *Voyez l'Histoire des Ouvrages des Savans, Octobre 1690, pag. 80.*

(138) *Grotius, Epist. ad Gallos, pag. 239, apud Hotting. Hist. Orient. Libr. II, Cap. II, pag. 237.*

(139) *Voetius, Disp. Theolog. Tom. II, pag. 668.*

(140) *Hoornebeck, Summa Controvers. pag. 88.*

(141) *Belpier, Remarques sur Ricaut, Tome II, pag. 623.*

(142) *Hotting. Hist. Orient. pag. 237.*

(143) *Salm. Epist. XX Libri I, pag. 44.*

(144) *Voyez l'Hist. des Ouvrages des Savans, Omb. 1690, pag. 80.*

(145) *Ricaut, Etat de l'Empire Ottoman, Livr. II, Chap. II, pag. 307.*

(146) *Ibidem. ibid. pag. 308.* (147) *Il n'a point su que cet Ouvrage eût vu le jour à Paris l'an 1630, & à Rostock l'an 1638.* (148) *Ricaut, Etat de l'Empire Ottoman, Livr. II, Chap. II, pag. 316, 317.* (149) *Belpier fait ici cette Remarque. Il n'y a nulle apparence à cela, & même ce Traité est signé à Medine, comme on le voit ici. Il ne peut donc avoir été fait dans le Monastere du Mont Carmel, qui est à plus de deux cens lieues de Medine.* (150) *C'est Pau 4 de l'Algire.* (151) *Etat de l'Emp. Ottoman, Livr. II, Chap. II, p. 307. Voyez les Pensées sur les Cometes, num. 214.*

(126) *Pag. m. 202.*

(127) *Eduard. Pocockius, Not. in Specim. Hist. Arabum. p. 186, 187.*

(128) *Naudé, Dialogue de Malfurat, pag. 45.*

(129) *Thomas Ittigius, de Hæresibus avi Apollonici, apud Acta Eruditor. Lips. an. 1690, pag. 307, 308.*

(130) *A Amsterdam apud Joannem Ravensteinium, in 12.*

(131) *Mr. de Meaux, Préface sur l'Apocalypse, num. 133, p. m. 322, 332.*

(132) *Pag. 204, 205: je ne sers de la Traduction de Simon Goullart.*

(133) *Ad ann. 630, num. 9 & sequent.*

tuelle Tolérance, qui fut conclu, dit-on, entre lui & les Chrétiens. On peut alléguer des preuves de fausseté tirées de la Piece même (BB). Quoi qu'il en soit, il est sûr qu'au commencement il eut pour eux plus d'humanité que pour les Juifs: ce qui est assez étrange; car avec l'esprit de Conquérant qu'il fit éclater, il étoit fort propre à se faire suivre par la Nation Judaïque, comme le Messie qu'elle attendoit (CC). Les Mahometans ont pour lui une très-grande véné-

traita fort humainement une troupe de Chrétiens qui lui furent demander des sauvegardes (152). Il expédia là-dessus des ordres qui les assuroient de sa protection. Mr. Ricaut est donc bien fondé à dire que Mahomet au commencement offrit la paix aux Chrétiens: il n'est pas si bien fondé dans les raisons pour lesquelles il prétend qu'ils parurent redoutables à ce faux Prophete. Les Chrétiens, dit-il (153), se rendoient recommandables par leur zèle, par leur dévotion, & par la pratique de toutes sortes de vertus. Tout cela étoit joint à la pureté de leur doctrine, & à une sainte & ferme union dans la profession de la Foy; & comme les Empereurs étoient Chrétiens en ce temps-là, le Christianisme ne se soutenoit pas seulement par sa patience, par ses souffrances, & par son esperance, comme il avoit fait dans les premiers siècles, il étoit encore appuyé par les armes & par la protection des Empereurs. Cela est contraire au sentiment de tout le monde. On convient généralement que la defunion des Chrétiens, leurs vices, & ceux de la Cour Impériale (154), facilitèrent extrêmement les progrès du Mahométisme.

Je ne saurois passer à une autre chose, sans faire une réflexion sur celle-ci. Les Mahométans, selon les principes de leur foi, sont obligés d'employer la violence pour ruiner les autres Religions; & néanmoins ils les tolèrent depuis plusieurs siècles. Les Chrétiens n'ont reçu ordre que de prêcher & d'instruire; & néanmoins de tems immémorial ils exterminent par le fer & par le feu ceux qui ne sont point de leur Religion. Quand vous rencontrerez les infidèles, c'est Mahomet qui parle (155), tuez-les, coupez-leur la teste, ou prenez-les prisonniers, & les liez jusques à ce qu'ils aient payé leur rançon, ou que vous trouviez à propos de les mettre en liberté. N'apprenez point de les persecuter, jusques à ce qu'ils aient mis bas les armes, & qu'ils se soient soumis à vous. Il est pourtant vrai que les Sarrazins cessèrent d'assez bonne heure les voies de la violence, & que les Eglises Greques, tant la principale que les Schismatiques, se sont conservées jusqu'à présent sous le joug de Mahomet. Elles ont leurs Patriarches, leurs Métropolitains, leurs Synodes, leur Discipline, leurs Moines. Je sai bien qu'elles ont beaucoup à souffrir sous un tel Maître; mais après tout elles ont plus à se plaindre de l'avarice & des chicanes des Turcs, que de leur épée. Les Sarrazins étoient encore plus doux que ne sont les Turcs (156): voyez les preuves que Mr. Jurieu en a données (157), & qu'il a prises d'Elmacin & d'Eutychius. On peut être très-assuré que si les Chrétiens d'Occident avoient dominé dans l'Asie, à la place des Sarrazins & des Turcs, il n'y resteroit aujourd'hui aucune trace de l'Eglise Greque, & qu'ils n'y eussent pas toléré le Mahométisme, comme ces Infidèles y ont toléré le Christianisme. Il est bon d'entendre Monfr. Jurieu (158). „ On peut dire avec vérité qu'il n'y a point „ du tout de comparaison entre la cruauté des Sarrazins „ contre les Chrétiens, & celle du Papisme contre les vrais „ fideles. En peu d'années de guerre contre les Vaudois, „ ou mesme dans les seuls massacres de la Saint Barthelemy, „ on a répandu plus de sang pour cause de Religion, „ que les Sarrazins n'en ont répandu dans toutes leurs „ persecutions contre les Chrétiens. Il est bon qu'on soit „ desabusé de ce préjugé, que le Mahometisme est une „ secte cruelle, qui s'est établie en donnant le choix de „ la mort ou de l'abjuration du Christianisme: cela n'est point, „ & la conduite des Sarrazins a été une debonnaireté évan- „ gelique, en comparaison de celle du Papisme, qui a sur- „ passé la cruauté des Cannibales. Ce n'est donc pas la „ cruauté des Mahometans qui a perdu le Christianisme „ de l'Orient & du Midi, c'est leur avarice. Ils faisoient „ acheter bien cher aux Chrétiens la liberté de conscience, „ ils imposoient sur eux de gros tributs, ils leur faisoient „ souvent racheter leurs Eglises, lesquelles ils ven- „ doient quelquefois aux Juifs, & après cela il falloit que „ les Chrétiens les rachetassent: la pauvreté aneantit les „ esprits & abaisse les courages. Mais sur tout le Maho- „ metisme a perdu le Christianisme par ignorance. Il a „ redit la même chose en moins de mots dans l'une de ses „ Pastorales (159), supposant toujours que le Christianisme „ est peris sous la domination des Mahométans. Il se trompe, „ & il eût parlé autrement, s'il eût mieux consulté les Histo- „ riens: mais ce n'est pas de quoi il s'agit. Passons outre, „ & remarquons qu'il nous enseigne clairement que les Sarra- „ zins & les Turcs ont traité l'Eglise Chrétienne avec plus „ de modération, que les Chrétiens n'en ont eu ou pour les „ Païens, ou les uns envers les autres; car il observe que les „ Empereurs Chrétiens ont ruiné le Paganisme en abattant ses „ Temples, en consumant les Simulacres, en interdisant le „ Culte de ses faux Dieux; & que les Princes Réformez ont „ aboli le Papisme, en brûlant les Images, en faisant enter- „ rer les Reliques, en interdisant tout Culte idolâtre (160). „ Il est visible que les Souverains, qui interdisent tout d'un „ coup une Religion, usent de plus de violence, que les „ Souverains qui lui laissent son exercice public, & qui se

contentent de la tenir bas, selon les manieres des Turcs envers les Chrétiens.

La conclusion, que je veux tirer de tout ceci, est que les hommes se conduisent peu selon leurs principes. Voilà les Turcs, qui tolèrent toutes sortes de Religions, quoi que l'Alcoran leur ordonne de persecuter les Infidèles: & voilà les Chrétiens, qui ne font que persecuter, quoi que l'Evangile le leur défende. Ils feront un beau manège dans les Indes, & dans la Chine, si jamais le bras séculier les y favorise: assurez-vous qu'ils s'y serviront des Maximes de Mr. Jurieu. Ils l'ont déjà fait en quelques endroits. Lisez ce qui suit, vous y trouverez que les raisons ne fussent pas à convertir les Infidèles, on pria le Viceroy de Goa de secourir l'Evangile par des Arrêts de confiscation, &c. Cum necessarium esset, ut præter auctoritatem Ecclesie potestas Principum Virorum ad copiosam hanc frugem accederet, que obstacula omnia amoliretur, Deus Dominus noster Pro-rege tanquam instrumentum in multis usus est. Itaque ubi Brachmanni rationibus se destitui viderant, ad defensionem satis esse putabant, ut quoquo modo de castibus effugerent, quod se more Majorum vivere profisterentur. Sed cum pro innata animi pertinacia neque unquam se victos agnoscerent, neque rationibus quantumlibet efficacibus crederent; Pro-rex in compendium misso negotio malo huic modo malum cuneum opponit, legem promulgat, ut intra quadragesimum diem à decreti promulgatione Brachmane cum suis omnibus, qui Christiani fieri nollent, suppellectili omni, queque in ratis & censis haberent, intra id tempus distraxis in exilium abirent; qui non parerent, jacuram ejus facturos, & ad trirèmes abreptum iri comminatus est (161). Voyez la marge (162).

(BB) On peut alléguer des preuves de fausseté tirées de la Piece même.] Considérez un peu ces paroles de Mr. Prieux: Grotius rejette cette capitulation comme une chose forgée; & il a raison d'en agir ainsi. Car cette Piece est datée de la 4. année de l'Hégire, dans un tems où Mahomet n'étoit pas encore en état de parler le langage qu'on lui fait parler dans cet Ecrit; son Pouvoir dans ce tems-là n'étant pas non plus si formidable que d'exciter personne à le prier de lui accorder sa Protection, où qu'il avoit été défait peu de tems auparavant à la Bataille d'Obud, où il avoit été si furieusement battu, que dans le tems que cette Capitulation fut datée, savoir dans le 4. Mois de cette Année, il n'étoit pas encore tout-à-fait relevé du coup, se trouvant alors plus bas qu'il n'eût jamais été depuis qu'il avoit pris l'épée pour la Propagation de son Imposture. Outre cela il y a encore une autre Particularité qui en découvre la fausseté d'une manière tout-à-fait manifeste. Suivant cette Piece Moavia Fils d'Abu-Sophian étoit alors Secrétaire de Mahomet & avoit dressé l'Ecrit; cependant il est certain que Moavia, avec son Pere Abu-Sophian, portoit alors les armes contre l'Imposteur; & ce n'étoit que dans le tems de la prise de la Meque, qui fut quatre ans après, qu'ils furent se joindre à lui pour embrasser son Imposture afin de sauver leurs vies (163).

(CC) Il étoit fort propre à se faire suivre comme le Messie que les Juifs attendoient.] Il y a des Auteurs qui disent que Mahomet pendant quelque tems se débita pour le Messie, & qu'il s'appliqua les Oracles du Vieux Testament qui avoient été accomplis en notre Seigneur (164). Par cette adresse il attira beaucoup de Juifs: le mauvais état où étoit cette Nation dans l'Arabie la rendoit plus propre à être trompée. On dit qu'ils ne rompirent avec lui que lors qu'il s'enfuit de la Meque, & l'on ne donne guere de bonnes raisons de cette rupture: car de dire, comme font plusieurs, qu'ils se dégoûtèrent de lui, à cause qu'ils lui avoient vu manger d'un chameau, c'est nous conter des fornettes; & je ne comprends pas même qu'ils l'aient pris quelque tems pour le Messie, puisque d'un côté l'écriture dit formellement que le Messie sortiroit de la Famille de David, & que de l'autre il étoit notoire que Mahomet n'en descendoit point, & qu'il étoit de race Païenne. Quoi qu'il en soit, citons les Auteurs qui ont dit ce que je rapporte. Et quidem primis temporibus Muhammed se ipsam apud Chadigam uxorem, Arabes, Judæosque venditabat pro Messia, quem Judæi expectarent, ut est apud Eusebium in Geneal. Mabom. p. 10. Abbas Urspergensis in Chronico p. m. 150. Hic erat Pseudo-propheta, sed apud illos magnus estimabatur, ita ut etiam in principio adventus ejus æstimarent hunc esse illum, qui ab eis expectatur Christus (165). . . . Secuti hunc sunt complures Judæi, qui Muhammedum illico pro vero agnovere Messia. Theopbanes alique illius temporis scriptores scribunt, Judæos adhesisse Muhammedo usque ad cædem illius: μέχρι τής σφαγής αυτού. Pro σφαγής rectius legi φωνής, usque ad fugam illius, monet vir literarum Græcarum peritissimus Isaac Vossius in allegatis Sibyllinis oraculis, p. 24. asserens Theopbanem aliosque pravam secutos fuisse lectionem. Itidem tradunt recessisse Judæos à Muhammedo, cum cum cameli carnibus vestentem conspexissent. Alias alii asserunt separationis causas (166). Il est indubitable que les Juifs n'ont point

(152) Securitate perituri . . . securitati instrumentum scripsit. Je me sers d'une Version libre. Voyez Hotting. Hist. Orient. pag. 236. citant Elmacin. Hist. Sarac. pag. 11.

(153) Pag. 305.

(154) Voyez Hottinger, Hist. Oriental. p. 239.

COMP. RAISON de la Tolérance des Mahométans avec celle des Chrétiens.

(155) Dans le Chapitre IX de l'Alcoran. Voyez Ricaut, Livr. II, Chap. II, pag. 318.

(156) Voyez Ricaut, là-même, & Chap. III.

(157) Jurieu, Apologie pour la Réformation, Tom. II, pag. 55 & suiv. Edit. in 4. Voyez aussi les Pensées sur les Cometes, pag. 738.

(158) Jurieu, là-même.

(159) La IX de l'an 1688, pag. 106. J'ai cité ses paroles ci-dessus Remarque (O), Citat. (56).

(160) Voyez ce que j'ai cité des Droits des deux Souverains ci-dessus Remarque (O), Citat. (65).

(161) Ludovicus Frois, in Epistola ad Fratres in Europa degentes scripta Goz primo die Decembris 1560, apud Dannhaverum, in Vale triumphali, pag. 10.

(162) Les barbares que les Espagnols ont exercés dans l'Amérique sont horribles.

(163) Prieux, Vie de Mahomet, pag. 158, 159, Edition d'Amsterdam 1698.

(164) Pleraque veteris Instrumenti loca ad Messiam pertinent impleverit, ut olim jam observatum Petro Clu-macensi apud Isaacum Vossium in scripto de Sibyllinis Oraculis, pag. 25. Joh. à Lent, de Judæorum Pseudo-Messia, pag. 28, 29.

(165) Joh. à Lent, de Judæorum Pseudo-Messia, pag. 29.

(166) Ibid, pag. 30.

vénération (DD), de quoi ils donnent des témoignages bien particuliers. Ils font des pèlerinages fort dévots à la ville de sa naissance, & à celle où est son tombeau. Il n'est pas vrai que

ce

suivi Mahomet jusques à sa mort; car il les persécuta à toute outrance, & par le fer & par la plume: il les déteste dans plusieurs endroits de son Alcoran, & la Guerre qu'il leur fit fut très-sanglante, & très-funeste pour eux (167). Les Turcs suivent admirablement en cela le génie de leur Prophète; car ils ont plus d'aversion pour les Juifs, que pour aucun Peuple du Monde, & ils ne souffrent point qu'un Juif qui s'est fait Mahométan soit enterré dans leurs cimetières (168). Mais ce qu'on débite, qu'ils ne veulent pas qu'un Juif, qui desire embrasser le Mahoméisme, passe tout d'un coup à la profession de foi, & avant que de se faire Chrétien, est faux (169).

(DD) Les Mahométans ont pour Mahomet une très-grande vénération. J'en pourrais marquer un grand nombre de circonstances; mais je me contenterai de quelques-unes. Le Grand-Seigneur (170) envoie tous les ans en Arabie cinq cens sequins, un Alcoran couvert d'or, porté sur un chameau, & autant d'étoffe noire qu'il en faut pour servir de tente à la Mosquée de la Meque. Lors qu'on met cette nouvelle couverture, on ôte celle de l'année précédente; les Pèlerins la mettent aussitôt en pièces, & chacun en emporte ce qu'il peut, qui plus, qui moins. Ils gardent chacun ce lambeau chez eux comme une Relique, & comme une marque de leur Pèlerinage. . . . Quand le chameau qui a porté l'Alcoran est de retour, on le pare de fleurs & d'autres ornemens; & après avoir fait ce saint voyage, il est exempt tout le reste de sa vie de toute sorte de travail & de service (171). Les Turcs (172) ont beaucoup de vénération pour le chameau: Et ils mettent au nombre des plus grands pechez de lui donner trop de charge, & de le faire travailler plus qu'un cheval. La raison de cela est que cette beste est fort commune dans les lieux saints de l'Arabie, & qu'elle a l'honneur de porter l'Alcoran, lors qu'on fait le pèlerinage de la Meque. J'ay remarqué que ceux qui ont le soin de cet animal prennent de l'écume qui luy sort de la bouche, après l'avoir fait boire dans un bassin, & s'en frottent la barbe avec beaucoup de dévotion, comme si c'étoit quelque baume de grand prix, ce qu'ils font, en repetant quantité de fois d'un ton religieux, Hadgi Baba, Hadgi Baba, c'est à dire, ô Pere Pèlerin, ô Pere Pèlerin! Voici un Passage que je tire de la Mothe le Vayer (173): „ Par tout où s'é- tend la fausse Religion de Mahomet; ceux de sa lignée „ qu'on nomme Chériés (*), y font en telle vénération, „ qu'autres qu'eux n'oseroient porter le Turban verd „ (174), & qu'ils sont mesme irréprochables en Justice. „ Et comment les Turcs & les autres Musulmans ne respecteroient-ils pas les descendants de cet Imposteur, puis „ qu'ils estiment tellement jusques aux chevaux issus de la „ cavalle qui le portoit, qu'on n'oseroit les battre, ni „ les mal-traiter, comme nous l'apprenons de la Relation „ du Sieur de Breves? Plusieurs pèlerins après avoir vu le „ sépulchre de Mahomet fe crevent les yeux, comme si tout le „ reste du monde étoit devenu indigne de leurs regards, „ depuis la vue d'un tel objet. J'ai lu cela dans Brantome: „ on sera bien aise de savoir à quel propos il en parle. Le „ jour venu, dit-il (175), que les Ambassadeurs de Pologne „ (176) firent la révérence à la Reine de Navarre, elle „ leur parut si belle & si superbement & richement parée & ac- „ coustree, avec si grande Majesté & grace, que tous demeur- „ rent perdus d'une telle beauté; & entre autres il y eut de „ Lasqui, l'un des principaux de l'Ambassade, à qui je vis „ dire en se retirant, perdu d'une telle beauté: non je ne „ veux rien plus voir après telle beauté, volontiers je serois „ comme sont aucuns Turcs Pèlerins de la Meque, où est la „ Sepulture de leur Prophete Mahomet, qui demeurent si ais- „ ses, si esperdus, si ravis, & transis, d'avoir vu si belle „ & si superbe Mosquée, qu'ils ne veulent rien plus voir après, „ & se font brusler les yeux par des bassins d'airain ardent, „ qu'ils en perdent la vue, tant subtilement le sçavent-ils „ faire, disant qu'après cela rien ne se peut voir de plus beau, „ ny ne veulent plus rien voir après; ainsi disoit ce Polonois „ de la beauté admirable de cette Princesse. Comme l'auto- „ rité de Brantome ne suffiroit pas, je citerai deux Maronites „ qui ont dit (177): *Hinc factum est ut multi bujus loci desi- „ derio patriam consanguineosque reliquerint: plerique etiam „ tali insaniam dementiaque capti fuerint, ut sibi sponte oculos „ eruerint, ne scilicet quicquam mundanum, ut inquit, vi- „ derent: reliquum vite curriculum ibi peregerint.* Cela me „ fait souvenir d'une pensée de Monfr. Ogier: il employa „ pour composer l'Oraison funebre de Philippe IV Roi d'Es- „ pagne (178) tout ce que l'exercice & l'étude de plusieurs an- „ nées pouvoient lui avoir aquis de science dans l'air de bien „ dire, & il se résolut après cet ouvrage de ne se plus mêler „ d'éloquence & de suivre l'exemple. . . . d'un Seigneur des „ Païs-Bas, qui après avoir regalé Charles-Quint dans une de „ ses maisons, la fit voler le lendemain en l'air avec de la poudre „ à canon, ne jugeant pas qu'aucun homme fust digne d'y estre „ receu après cet incomparable Prince (179). Je n'ai pas „ encore rapporté tous les honneurs qu'on rend aux bêtes „ pour l'amour de Mahomet. Il y a dans le territoire de la „ Meque une infinité de pigeons; car comme on s'imagine „ qu'ils descendent de celui qui s'approchoit de l'oreille du „ faux Prophète, on croiroit faire un grand crime, non „ seulement si on les tuoit, mais même si on les prenoit, „ ou si on les faisoit fuir. *Summa columbarum copia inven- „ tur, quæ quia sunt de genere atque stirpe ejus quæ ad Ma- „ homedis aures (ut Moslemanni nugantur) accedebat, eo „ pollent privilegio atque autoritate, ut non solum eas occi- „ dere, sed aut capere aut fugare nefas esse existiment* (180). „ J'ai copié ce Passage, afin de montrer qu'il y a des Ecri- „ vains célèbres, qui assurèrent que les Musulmans font men- „ tion de cette colombe qui s'approchoit de l'oreille de Ma- „ homet, de quoi pourtant les Auteurs Arabes n'ont point „ parlé, si nous en croions Pocock (181). N'oublions pas le „ chameau, qui depuis la Meque jusques à Medine porta Ma- „ homet droit à la porte du logis de Jul, fameux Capitaine „ Turc que ce Prophete s'étoit proposé de visiter, sans savoir „ l'endroit où étoit logé un si vaillant homme (182). Les „ Mahométans prétendent que ce chameau resuscitera, & „ qu'il jouira du bonheur du Paradis (183). Que dirai-je „ de la chemise de Mahomet? On la garde au Caire d'Egypte, „ & on la porte en procession à certains jours avec de „ grandes ceremonies (184). „ Au reste, il est faux que les Musulmans aient témoigné „ leur vénération pour Mahomet en lui érigeant des statues. „ Il y a donc un mensonge dans l'Histoire de la Guerre Sainte „ publiée par le Pere Mabillon (185). L'Auteur y parle „ d'une statue de Mahomet trouvée dans une Mosquée qu'il „ appelle le Temple de Salomon. (186) „ Il dit que Tancrede „ de la trouva assise sur un trône; fort élevé, & qu'elle „ étoit si pesante que six hommes des plus forts ne la pou- „ voient porter qu'à peine, & qu'il en falloit dix pour le „ moins pour la lever. Il fait faire par Tancrede une Ha- „ rangue tout à fait pathétique à cette statue, où recon- „ noissant que c'étoit celle de Mahomet, il s'écrie: *C'est „ ce scelerat de Mahomet, qui a été le premier Antechrist.* „ O si l'Antechrist qui doit venir étoit présentement avec „ celui-ci! ah vraiment je l'aurois bientôt écrasé sous mes „ pieds. Ceux qui ont quelque connoissance des senti- „ mens des Mahometans, savent qu'ils ne tiennent au- „ cunes images, ni dans leurs Mosquées, ni dans leurs „ maisons. C'est une question si les Musulmans invo- „ quent ce faux Prophète, & s'ils croient qu'il est au Ciel: „ bien des gens leur imputent cette croiance. (187) „ Mais „ il n'y a aucune de leurs prieres solennelles qui ne s'a- „ dresse directement à Dieu, qu'ils prient même pour „ Mahomet; & ils soutiennent que toutes les ames, cel- „ le du Prophete comme celles des autres, sont jusqu'au „ jour du jugement dans les tombeaux, où leurs corps ont „ été ensevelis. . . . (188). L'ame de Mahomet est aussi „ renfermée dans son sepulchre, car il a refusé le ciel, où „ Dieu lui a offert de le recevoir, n'y voulant pas être „ sans ses fideles. Cette ame conduira, au dernier jour, „ toutes les ames Mahometanes à la gloire celeste. . . . „ afin que l'on voye qu'ils prient Dieu pour Mahomet, „ voici la conclusion de l'une de leurs prieres: *O mon Dieu, „ sois propice à MAHOMET, & au peuple Mahometan, „ comme tu as été propice à Abraham & à son peuple, parce „ qu'on te loue & qu'on te glorifie*. Si l'on n'avoit point de „ meilleures preuves que Mahomet n'est pas invoqué par ses „ Sectateurs, je ne voudrois pas nier qu'il ne le fût; car j'ai „ rapporté (189) un Formulaire de Prières qui montre qu'ils „ invoquent Dieu pour les mêmes Saints qu'ils invoquent. „ Quant à leur respect pour l'Alcoran, voyez ce qu'en dit „ Mr. Pfeiffer dans le VII Volume de la Bibliothèque Uni- „ verselle (190). Leur attachement au Mahoméisme est si „ fort, qu'on n'en peut presque convertir aucun à la Religion „ Chrétienne (191); & sans doute il y a bien plus de Chré- „ tiens qui se font Mahométans, que de Mahométans qui em- „ brassent l'Evangile. Les Païens sont plus faciles à conver- „ tir (192). La distinction du Moine Richard me paroît vaine. „ Il dit qu'un Mahométan se seroit plutôt Chrétien à „ l'article de la mort, que dans sa bonne santé; & qu'un „ Chrétien n'embrasseroit point le Mahoméisme à l'article „ de la mort: qu'ils conviennent donc l'un & l'autre que la „ Religion Mahométane est plus commode pour vivre, & „ que la Chrétienne est plus sûre pour mourir. *Christianus „ quidem nunquam in morte fieret Saracenus, sed in vita; Sa- „ racenus autem potius in morte fit Christianus, quam in vita: „ uterque igitur horum potius eligit Christianus mori, quam Sa- „ racenus* (193). Cette distinction est un avantage dont les Ca- „ tholiques Romains & les Réformez se vantent également. „ Voyez la Remarque (E) de l'Article ABULPHARAGE. „ Mais la vérité est qu'à la réserve d'un petit nombre de „ gens, chacun souhaite de mourir dans la Religion où il a „ été élevé: s'il l'a quittée, c'a été pour quelque avantage „ temporel; quand il s'en va mourir, cet avantage lui est inu- „ tile; il souhaite donc de mourir dans sa première Commu- „ nion. Un Mahométan en est logé là tout comme les au- „ tres, s'il lui est arrivé pour des considérations humaines „ d'abjurer sa foi. L'ignorance fait dans le cœur de ces In- „ fideles ce que la science produit dans le cœur d'un Ortho- „ doxe honnête homme, je veux dire un attachement in- „ vincible à ses opinions. Mais je dirai en passant que la Re- „ ligion Mahométane n'est pas aussi dépourvue d'Apologistes „ qu'on le croit ordinairement. Il y a des Arabes qui ont „ écrit en faveur de l'Alcoran, & contre la Bible, avec assez „ d'industrie pour fomenter les préjugés. Hottinger parle „ d'un

(167) Voyez Hottinger, Histor. Oriental. pag. 214 & seq. Joan. à Lent, de Pseudo-Messias Judæorum, pag. 30, ex Elmacino pag. 6.

(168) Ricaut, Etat de l'Empire Ottoman, Livr. II, Chap. III, pag. 325.

(169) Lâ-méme.

(170) Lâ-méme, Livr. II, Chap. XXIII, pag. m. 482.

(171) J'ai lu dans la Relation de l'Entrée de Clément VIII à Ferrare, que la boutique où mule qui sert à de telles ceremonies ne travaille plus.

(172) Ricaut, Livr. II, Chap. XXVI.

(173) La Mothe le Vayer, Tom. VIII, pag. 364.

(*) Leon d'Afrique.

(174) Mr. Spon, Voyage, Tom. II, pag. 16, assure que ceux qui sont nez lors que leur mere faisoit le Voyage de la Meque, ont le même privilège de porter le Turban vert.

(175) Vies des Dames Illustres, ou Discours de la Reine Marguerite, pag. 205.

(176) Ceux qui offrirent la Couronne au Duc d'Anjou frere de Charles IX.

(177) Gabr. Sionita & Jo. Heltonita, in Tractatu de nonnullis Oriental. Urbibus, pag. 26.

(178) Journal des Savans, du 22 de Février 1666, pag. m. 160, 161.

(179) Conférez avec ceci le Passage de Terence, rapporté ci-dessus Citation (11) de l'Article DIAGORAS Athlete; & celui de Pline, rapporté Citation (67) de l'Article HERCULE.

(180) Gabr. Sionita & Jo. Heltonita, in Tractatu de nonnullis Oriental. Urbibus, Cap. VII, pag. 21.

(181) Voyez ci-dessus la Rem. (V).

(182) Chevreau, Hist. du Monde, Livr. V, Tom. III, pag. 14.

(183) Lâ-méme.

(184) La Mothe le Vayer, Lettre CXVI, Tom. XII, pag. 33. Il cite le Voyage de Gouz.

(185) Dans le II Tome du Musæum Italicum.

(186) Cap. CXXXV. Voyez la Bibliothèque Universelle, Tom. VII, pag. 177.

(187) Bibliothèque Universelle, Tom. X, pag. 98, dans l'Extrait d'un Livre publié par Mr. Bartow, intitulé

Abrégé de la Foi & de la Religion des Turcs.

(188) Lâ-méme, pag. 100.

(189) Dans l'Article FATIME, Rem. (D).

(190) Pag. 264.

(191) *Experientia hæc est, quod docuit, & quotidie etiam nostrates docet in India Orientalis Moluccis, regno Ternatano, &c. ab Ethnicis plures posse converti, à Mahammedismo fere nullis aut paucissimis.* Gisb. Voetius, Disputat. Tom. II, pag. 668.

(192) Voyez les paroles de Voetius que je viens de rapporter.

(193) Richardus, Confutat. Legis Saraceni. Cap. X, apud Hoornb. Summa Controv. pag. 208.

ce tombeau soit suspendu (EE), comme plusieurs Ecrivains le disent en se copiant les uns les autres ; & il n'est pas trop certain qu'aucun Architecte soit capable d'un tel ouvrage (FF). Il

court

(194) Il s'appelle Ahmed Abulabbas, Ben Edris, Sanhaghuis, Melkita, Voiez Hotting. Hist. Oriental. pag. 337.

d'un Auteur (194) qui épiluche les contradictions apparentes de l'Ecriture, & qui prétend même prouver par la Bible, la mission de Mahomet. Nous serions fort simples, si nous croyions qu'un Turc, qui examine cela, le trouve aussi foible que nous le trouvons. Il n'apperçoit aucune force dans les Objections contre l'Alcoran ; il en apperçoit beaucoup dans les Objections contre les Chrétiens. Tant est grande la force des préjugés !

(EE) Il n'est pas vrai que son tombeau soit suspendu.] Une infinité de gens disent & croient que le cercueil de Mahomet étant de fer, & sous une voute de pierres d'aimant, se tient suspendu en l'air, & que cela passe pour un grand miracle dans l'esprit de ses Sectateurs. C'est une fable qui les fait bien rire, quand ils savent que les Chrétiens la racontent comme un fait certain (195). Mais s'il s'étoit avisé d'une telle ruse, il n'auroit fait que renouveler une ambition assez vieille. Un Roi d'Egypte avoit eu dessein de procurer le même avantage à la statue de son épouse : sa mort & celle de l'Architecte en empêchèrent l'exécution. *Magnete lapide Dinobares architectus Alexandria Arsinoës templum concamerare inchoaverat, ut in eo simulacrum ejus de ferro pendere in aère videretur. Intercessit mors & ipsius & Ptolemæi, qui id forori suæ jusserat fieri* (196). Si nous en croions Aufone, ce dessein fut exécuté ; car il en parle comme d'une chose qui existoit actuellement ; mais les Poètes n'y regardent, pas de si près : croions plutôt ce que Pline en dit.

*Conditor hic forsitan fuerit Ptolemaïdos aule
Dinobares: quadro cui in fastigia cono
Surgit, & ipsa suas consumit Pyramis umbras,
Jussus ob incesti qui quondam sædus amoris
Arsinoën Pbaris suspendit in aère templi.
Spirat enim tecti testudine vera Magnetis,
Afflictaque trahit ferrato crine puellam* (197).

St. Augustin ne doutoit point que l'industrie de l'homme n'eût produit un tel spectacle : il ne marque pas en quel endroit (198), il dit seulement qu'on voioit dans un certain Temple une statue de fer au milieu de l'air, également éloignée du pavé & de la voute, parce que la pierre d'aimant qui attiroit par dessous, & celle qui attiroit par dessus, étoient de même vertu. *Quamobrem si tot & tanta tamque mirifica, dit-il, que $\mu\alpha\gamma\alpha\lambda\upsilon\tau\alpha$ appellant, Dei creatura utentibus humanis artibus sunt, ut ea qui nesciunt, opinentur esse divina, unde factum est, ut in quodam templo lapidibus Magnetibus in solo & in camera proportionem magnitudinis positis, simulacrum ferreum aëris illius medio inter utrumque lapidem, ignorantibus quid sursum esset ac deorsum, quasi numinis potestate penderet. . . . Quanta magis Deus potens est facere &c* (199) ? Il observe que le Peuple, qui ne savoit pas la cause de cet effet, l'attribuoit à la puissance de Dieu. Il est apparent que le Temple que St. Augustin ne nomme pas étoit celui de Serapis à Alexandrie ; car voici ce que dit Ruffin en racontant les fourberies que l'on découvrit dans ce Temple, lors que les Chrétiens en furent les maîtres. *Erat aliud fraudis genus hujusmodi, natura lapidis magnetis hujus virtutis perhibetur, ut ad se rapiat & attrahat ferrum. Signum solis ad hoc ipsum ex ferro subtilissima manu artificis fuerat fabricatum, ut lapis, cujus naturam ferrum ad se trahere diximus, desuper, in laquearibus fixus cum temperate sub ipso radio ad libram fuisset positum simulacrum, & vi naturali ad se raperet ferrum, assurrexisset populo simulacrum, & in aère pendere videretur* (200). Prosper raconte la même chose, avec une circonstance dont Ruffin ne parle pas : il dit qu'un bon serviteur de Dieu, aiant su par inspiration en quoi consistoit l'artifice, ôta de la voute la pierre d'aimant, & qu'aussitôt cette statue tomba & se brisa en mille pieces. *Apud Alexandriam in Templo Serapidis hoc argumentum demonis fuit, quadriga ferrea nulla basi sustulsa, nullis unciis infixis parietibus colligata, in aère pendens cunctis stuporem ac velut divinum subsidium oculis mortalium exhibebat, quum tamen lapis magnes, qui ferrum sibiim attributum suspendit, eo loco cameræ affixus totam illam machinam sustentabat. Itaque cum quidam Dei servus inspiratus id intellexisset, magnetem lapidem à camera substraxit, statimque omne illud ostentum cadens constractum comminutumque ostendit divinum non esse, quod mortalibus homo firmaverat* (201). Si l'on en croit Casiodore (202), il y avoit au Temple de Diane un Cupidon de fer ainsi suspendu. L'Auteur Anonyme des Annales de Treves cite une Lettre de Galba Viator, écrite au Sophiste Licinius, où ce Galba fait savoir qu'il a vu à Treves une statue de Mercure, faite de fer & fort pesante, qui demeuroit suspendue entre le Ciel & la Terre, à cause de l'équilibre des forces qui l'attiroient haut & en bas (203) : il y avoit un morceau d'aimant au pavé, & un autre à la voute, & l'on avoit mis cette statue immédiatement au dessus & au dessous de ces deux morceaux d'aimant. J'ai bien de la peine à croire ces choses ; tant à cause de l'éloignement considérable, qui étoit, dit-on, entre les statues de fer, & les pierres qui les attiroient, qu'à cause des difficultés insurmontables que l'on trouveroit à balancer si

T O M. III.

justement les attractions (204). Je croirois plutôt ce que l'on a dit d'une statue de Mars, qui se coloït à une Vénus d'aimant.

Ferrea Martis

Forma nitet, Venerem magnetica gemma figurat (205).

Cytherea maritum

*Sponte rapit, calique toros imitata priores,
Pectora lasciva statu Mavortia nedit,
Et tantum suspendit onus, galeæque lacertos
Implicat, & vivis totum complexibus ambit.
Ille laceffitus longo spiraminis actu
Arcanis trahitur gemmâ de conjuge nodis* (206).

Mais au moins est il bien sûr que le sépulchre de Mahomet ne doit pas être compté parmi ces merveilles. Ce faux Prophète fut enterré à Medine où il étoit mort : quelques Auteurs disent qu'on le mit dans le tombeau d'Aaïsse (207) l'une de ses femmes, celle qui l'avoit le plus aimé, celle que les Musulmans qualifient la mere des Croians, ou la mere des Fidelles, femme qui avoit entendu les Langues, & qui s'étoit appliquée diligemment à l'étude de l'Histoire (208). Ce tombeau est une urne de pierre : elle est par terre dans une chapelle où personne ne peut entrer ; car elle est entourée de barreaux de fer. Les pèlerins de la Meque vont là avec une extrême dévotion, & baïsent religieusement ces barreaux. C'est ce que vous trouverez dans un petit Livre *De nonnullis Orientalium Urbibus*, composé par Gabriel Sionita & par Jean Hefronita, & mis à la fin de la *Geographia Nubiensis*, dont ils publièrent une Traduction Latine à Paris l'an 1619. Voiez aussi la Dissertation du Sieur Samuel André de *Sepulchro Muhammedis*. Nous verrons dans la Remarque suivante ce que Mr. Bernier témoigne de la fausseté du Conte qui regarde la suspension du tombeau.

Je ne quitterai point cette matiere, sans rapporter un Conte bien ridicule que j'ai lu dans les Voïages de Monconys. „ L'Oia de Monsieur l'Ambassadeur dit qu'il y avoit „ une pierre à la Meque suspendue en l'air, depuis que „ Mahomet y avoit monté dessus pour monter de là sur „ le Bouraq ; c'est un animal, selon l'Alcoran, plus petit „ qu'un mulet, & plus grand qu'un âne, que Dieu lui „ avoit envoie pour le porter au Ciel. Comme la pierre „ le vit monter elle le suivit ; mais lui s'en apercevant, la „ fit arrêter, & elle demeura à l'endroit de l'air où elle se „ trouva alors ; d'autres disent que depuis quelques fem- „ mes grosses passant dessous, de crainte qu'elle ne leur „ tombât dessus, s'étoient blessées, & qu'on y a mis des „ pierres dessous pour la soutenir, mais qu'elles n'y fer- „ vent de rien, & que sans cela elle ne laisseroit pas de „ demeurer suspendue en l'air (209).

(FF) . . . Il n'est pas trop certain qu'aucun Architecte soit capable d'un tel ouvrage.] Je puis citer là-dessus une autorité qui n'est pas à mépriser : c'est la Déclaration qu'a faite l'un des meilleurs Disciples du fameux Gassendi. Rappor- tons ses paroles (210). „ Je ne dirai rien aussi de cette „ pretendue suspension du Sepulchre de Fer de Mahomet à „ la Mecque entre des Aimans d'égale force, & arrangez „ comme dans une espee de Voute, ce qui s'est dit au- „ trefois du Cheval de Fer de Bellerophon ; car c'est une „ chose qui surpasse toute l'industrie humaine, ou qu'on „ ait plusieurs Aimans d'une mesme force, ou qu'on les „ puisse appliquer d'une telle maniere que le Fer qui sera „ au milieu ne sente pas plus de force d'un costé que d'au- „ tre, ou que le Fer soit par tout de la forme, de l'épais- „ seur, & de la temperature qu'il faudroit, pour estre éga- „ lement attiré de par tout ; & cependant il est constant „ que la moindre petite difference, soit dans l'Aiman, soit „ dans le Fer, soit à l'égard du lieu, seroit qu'une partie „ l'emporteroit sur l'autre. Je pourrois ajouter comme „ ayant esté plus d'un mois à Gidda sur la Mer Rouge, „ à une petite journée de la Mecque, que le Sepulchre „ de Mahomet ne fut jamais à la Mecque, mais qu'il est „ à Medine, à six ou sept journées de là, & qu'en ces „ cartiers là on n'a jamais ouy parler ni de cette Voute „ d'Aimans, ni de cette suspension. „ Monfr. Vallemont „ soutient la possibilité de la suspension d'un tombeau de fer. Voions ses preuves (211) : *Le Père Cabéus dit qu'il plaça un jour deux Aimans l'un au dessus de l'autre, & distans d'environ quatre doigts ; puis aiant pris par le milieu avec deux doigts une aiguille à coudre, il la porta doucement entre ces deux Aimans, cherchant ce juste milieu, où l'aiguille n'étant pas plus attirée d'un Aiman que de l'autre, elle demeureroit suspendue en l'air sans tenir à rien. Il faut un peu de tems, & beaucoup d'adresse, pour trouver justement ce point-là, & pour y laisser l'aiguille sans qu'elle tombe ; ce qui arrive par la moindre agitation de l'air. Enfin cela réussit pourtant au Père Cabéus. L'aiguille demeura en l'air entre les deux Aimants, ne touchant à rien, & ce charmant spectacle dura autant de tems qu'il en faut pour réciter quatre grands vers. Mais comme il se levait, afin d'appeler quelques-uns de ses amis, le mouvement de l'air rompit, pour ainsi parler, ce charme innocent. Sur cela ce Philosophe ne fait point de difficulté d'assurer, qu'on pourroit par ce moyen*

L 1 2

(204) Voiez Gassendi, Operum Tom. II, pag. 134, qui fait mention du Cheval de Bellerophon auquel on contoit la même Fable que du Sépulchre de Mahomet. Il rejette tout cela.

(205) Clau- dian. de Magnete, Vers. 25, pag. m. 79.

(206) Idem, ibidem, Vers. 31.

(207) Gabr. Sionita & Jo. Efronita, ubi infra, pag. 25. Voiez la Remarg. (OO) où nous critiquons cette Expression.

(208) Gabr. Sionita & Joan. Efronita, de nonnullis Orientalium Urbibus, pag. 23.

(209) Voia- ges de Monconys, I Partie, in 4, pag. 464, 465, à l'ann. 1648.

(210) Bernier, Abrégé de la Philosophie de Gassendi, Tom. I, p. 322, 323.

(211) Val- lemont, Description de l'Aiman trouvé à Chartres, pag. 167.

(195) Unde igitur nobis Mohammed desiffeser- res inclusus & magnetum vi in aère pendulum? Hæc cum Mohammedis discipulis recitabantur, risu exploduntur, ut nostrorum in istorum rebus infirmitia argu- mentum. Pocockius, Specim. Histor. Arabum, pag. 180.

(196) Pli- nius. Libr. XXXIV, Cap. XIV, in fine pag. m. 150.

(197) Au- tonius, Edyllo X de Mosella, Vers. 311.

(198) Le P. Hardouin in Plinium, Libr. XXXIV, Cap. XIV, ne devoit pas dire que St. Augustin assure cela d'une Statue qui étoit au Temple de Serapis.

(199) Au- gustin. de Civit. Dei, Libr. XXI, Cap. VI.

(200) Ruffi- nus, Libr. II Histor. Eccl. Cap. XXIII, apud Coquzum Notis in August. de Civit. Dei, Libr. XXI, Cap. VI, pag. m. 961.

(201) Pro- per, de Præd. Parte III, Capite XXXVIII, apud eundem Coquzum Augustin. de Civit. Dei, Libr. XXI, Cap. VI, p. 961.

(202) Cal- siodor. Variar. Libr. I, Epist. XLV, pag. m. 45.

(203) Voiez l'Aufone Variorum de Tollius, pag. 403.

(m) *Voiez*
Andreas
Carolus, à
la p. 95, du

court plusieurs Prédicions qui menacent le Mahoméisme depuis long-tems (GG), & l'on conte que Mahomet interrogé combien durerait sa Religion, montra les doigts étendus, & l'on prétend que cela signifioit qu'elle durerait mille ans, & qu'ainsi elle finiroit l'an 1639 (m). Je n'exa-

Memorabi-
lia Eccles.
Sæculi
XVII.

suspendre dans le milieu de l'air un coffre de fer, dans une chambre dont les murailles seroient incrustées de pierres d'Aimant. Testor me id fecisse. Potuisset etiam arca ferrea fieri, & in cubiculo Magnete lapide parietato ita disponi in medio aëre, ut penderet. Cabeus lib. 4. cap. 18. pag. 334. & 335. *Ce Jésuite dit cela à l'occasion de ce qu'on raconte si souvent, que les Séditeurs de l'impie Mahomet ont mis son corps dans une bierre de fer qui est suspendue dans le milieu de l'air par des Aimants. Il ne doute point que ce ne soit une fable; comme c'en est une effectivement.* Mr. Vallemont rapporte ensuite les dernières paroles du Passage de Mr. Bernier que l'on a vu ci-dessus, & le blâme d'avoir assuré que c'est une chose qui surpasse toute l'industrie humaine. *Le raisonnement, continue-t-il (212), pourroit établir le contraire évidemment, & l'expérience du Père Cabéus décide la chose contre Mr. Bernier.* J'ose bien dire que cette expérience décide plutôt pour lui; car elle demande beaucoup de patience & beaucoup d'adresse, & ne produit rien qui puisse durer; & cependant il ne s'agit que d'une petite aiguille. Jugez par là des difficultés qu'il faudroit vaincre pour suspendre entre deux aimans un cercueil de fer. Mr. Prideaux croit la même chose que Monfr. Vallemont; car après avoir dit que le corps de Mahomet fut enterré à Médine (213), & y est encore aujourd'hui sans Bierre de fer, & sans Pierres d'Aimant, il ajoute ces paroles, *Je ne pretens point nier la possibilité du fait; je sai que Dinocrate (*) fameux Architecte bâtit autrefois d'Aimant le Dome du Temple d'Arfinoé à Alexandrie, & par ce moyen l'Image toute de fer de cette Princesse étoit suspendue au milieu de son Temple, sans que rien la soutint. Mais on n'entreprend rien de semblable en faveur du Cadavre de Mahomet.* *Voiez ci-dessus (214) ce qui concerne la statue d'Arfinoé.*

(GG) *Il court plusieurs Prédicions qui menacent le Mahoméisme depuis long-tems.* Bibliander (215) assure qu'il y a une Prophétie célèbre parmi les Mahoméitans, qui fait beaucoup de peur & aux hommes & aux femmes, & qui porte que leur Empire sera ruiné par l'épée des Chrétiens. Voici en quels termes est conçue cette Prophétie, traduite de Persan en Latin par Georgievitz (216). *Imperator noster veniet, Gentilium Regnum capiet, rubrum malum capiet, subjugabit septem usque ad annos; Etbnicorum gladius si non resurrexerit, duodecim usque ad annos in eos dominabitur, domum edificabit, vineam plantabit, hortos sepe munit, filium & filiam habebit: duodecim post annos Chvistianorum gladius insurget, qui & Turcam retrorsum profigabit.* Sanfovin (217) publia un Livre l'an 1570, où il assure qu'il y a une Prédiction que les Loix de Mahomet ne dureront que mille ans, & que l'Empire des Turcs finira sous le quinzième Sultan (218). Il ajoute que Leon le Philosophe, Empereur de Constantinople, a dit dans l'un de ses Livres, qu'une Famille blonde avec ses compétiteurs mettra en fuite tout le Mahoméisme, & prendra celui qui possède les sept montagnes. *Familia flava cum competitoribus totum Ismaëlem in fugam conjiciet, septemque colles possidentem cum ejus possessionibus capiet.* Le même Empereur fait mention d'une colonne qui étoit à Constantinople, & dont le Patriarche du lieu expliqua les Inscriptions de telle sorte, qu'elles signifient que les Venitiens & les Moscovites prendront la ville de Constantinople, & qu'après quelques disputes ils éliront d'un commun accord, & couronneront un Empereur Chrétien (219). Cette Famille blonde, si fatale aux Musulmans, me fait souvenir d'un Passage de Mr. Spon que je m'en vai rapporter. „ De tous les Princes de „ Chrétienté, il n'y en a point que le Turc craigne tant „ que le grand Czar de Moscovie. . . Aussi ay-je ouï „ dire à quelques Grecs, entr'autres au Sieur Manno- „ Mannea marchand de la ville d'Arta, homme d'esprit „ & d'étude pour le pays, qu'il y avoit une Prophétie „ parmi eux, qui portoit que l'Empire du Turc devoit „ être détruit par une Nation Chrysoyenos, c'est-à-dire „ blonde, ce qui ne peut s'attribuer qu'aux Moscovites „ qui sont presque tous blonds (220). Il est parlé de „ ceci dans les Pensées diverses sur les Comètes (221), à „ l'occasion de je ne sai quelle tradition que l'on fait courir, „ que c'est aux François que les destinées promettent la gloire „ de ruiner les Turcs (222). *Voiez la Remarque (F) de „ l'Article MARETS (Jean des).* La Prophétie des Abyssins ne désigne qu'un Roi Chrétien, dont la patrie sera au Septentrion. *Mentionne facit Duret, Hist. des Langues sol. 575. ejusdem Prophetie, quam magni æstimant Abyssini; quod nempè, aliquando Mecha, Medina, aliæque scælicis Arabiæ urbes, destruentur, Mahometique & ejus symmystarum cineres dissipabuntur; hæcque omnia facturus sit Rex aliquis Christianus, in regionibus septentrionalibus natus; qui pariter Ægyptum & Palæstinam sit occupaturus (223).* On prétend qu'il fut fait un Livre en Arabe touchant cette Prophétie avant la prise de Damiette, & que ce Livre fut trouvé par les Chrétiens (224). Wallichius (225) rapporte que les Turcs trouvent dans leurs Annales, que le Règne de Mahomet subsistera jusqu'à l'arrivée des garçons blonds, *donec veniant siglivioli biondi, id est, flavi & albi filii ex Septentrione flavis & albis capillis.* Quelques-uns veulent que cela désigne les Suedois;

mais Antoine Torquato, fameux Astrologue, en faisoit l'application au Roi de Hongrie (226). Je ne parle point de la Prophétie qui courut sous l'Impératrice Theodora, que la destruction des Sarrazins seroit l'Ouvrage des Macedoniens; ce qui fut cause que l'Empereur Monomaque fit lever des troupes dans la Macedoine, & les envoya au Levant (227). Les suites n'ont point confirmé cette Prophétie, ni le Commentaire sur les Prédicions de l'Empereur Severe, & sur celles de l'Empereur Leon imprimées à Francfort avec des figures l'an 1597. Ce Commentaire avoit promis que l'Empire des Ottomans finiroit sous le Sultan Mahomet III (228). Le Commentaire de Philippe Nicolai sur l'Apocalypse n'a pas été plus heureux que celui-là. Ce Ministre Luthérien avoit prédit, en vertu de quelques paroles de St. Jean, que l'Empire Turc finiroit l'an 1670 (229). Wollius a inséré dans ses Leçons mémorables (230), un Ecrit qui a pour Titre *Discursus de futura & sperata Victoria contra Turcam, & sacris Prophetiis, aliisque Vaticiniis, Prodigiis, & Prognosticis depromptus, ac noviter in lucem datus per Jobannem Baptistam Nazarum Brixiensem.* Il fut imprimé l'an 1570. L'Auteur discute plusieurs Passages prophétiques de l'Ecriture, & il trouve, de quelque façon qu'il les tourne, & qu'il en calcule les lettres numériques, qu'ils marquent la ruine des Turcs, & par même moyen une paix universelle pour l'an 1572, ou pour l'an 1575. Les autres Oracles qu'il consulte, certains Auteurs fatidiques, les signes qui avoient paru au Ciel, les Constellations; tout cela lui fait conclure que l'Empire Turc, & tout le Mahoméisme, est à la veille de sa destruction; qu'ils n'en peuvent pas échapper, & qu'on touche presque du bout du doigt le siecle d'or, qui établira sur la terre la paix générale. Befodus est admirable (231); il fait mention & de ce Traité de Nazar, & d'un autre (232) qui fut écrit l'an 1480, & imprimé à Paris environ l'an 1520. On y promettoit aux Chrétiens cent beaux triomphes, qui n'ont été que des chimères; & néanmoins il assure que la fin du Mahoméisme approche: il se fonde sur ce que les Sciences n'y fleurissent plus comme autrefois. *Hæcque omnia, licet vana & fanatica multis videantur, ac etiam ratione temporis vel loci falli possint; certum tamen multi babent, adpropinquare quoque Saracenicæ legis ruinam. Nam sanè jam diu est, quod disciplina & eruditio ab eadem recessit (233).* Le Sieur Konig nous apprend que Mr. Basire, Chapelain de Charles I Roi d'Angleterre, déclara en passant par Leipzig, lors qu'il s'en alloit à Londres après le rétablissement de Charles II, que selon l'Apocalypse on auroit bientôt la guerre contre les Turcs; que nous étions au tems de la sixième phiole; que les Turcs seroient très-heureux dans cette guerre, & qu'ils attaqueroient la ville de Rome; & qu'ensuite de cette victoire leur Empire déclinerait & périroit, & que les sages de cette Nation le croiroient ainsi (234). On imprima un Livre à Paris l'an 1686, où l'on inséra quantité de Prophéties funestes aux Orientaux (235), prononcées par l'Abbé Joachim, par St. Nersès Patriarche des Armeniens, par Saint Catal Evêque de Trente (236), par St. Ange Carme, par Berobius (237) de Patras. L'Auteur, prétendant que ces Oracles ont en vue le Roi très-Chrétien, l'exhorte à faire la guerre aux Ottomans. Je ne répéterai point ce que j'ai dit en un autre lieu (238); qu'on y recoure. Je dirai seulement que parmi tant de Prophètes, qui ont presque tous prononcé malheur, *malheur, va, va,* contre la puissance Mahoméitane, il s'en est trouvé qui lui ont promis une grande bénédiction. Les Astronomes de Toledé divulguèrent une Prédiction au XIII Siecle, que dans sept ans il s'éleveroit des Disputes entre les Sarrazins, & qu'ils abandonneroient leur Religion, & embrasseroient l'Evangile. Un Théologien de Franeker (239) représenta à Comenius la fausseté de cet Oracle, en lui citant une These où Samuel des Marets avoit dit, qu'il seroit facile de prouver par l'Ecriture, que les Turcs & les Tartares ne seront point convertis; mais que se joignant aux restes de l'Antechrist, ils tâcheront de ruiner le Christianisme: que Dieu par ses miracles les en empêchera, & qu'ils seront abîmez de fond en comble au second avènement de Jesus-Christ. Ce n'est pas le compte des Millénaires que Samuel Des Marets avoit à combattre: ils prétendent que les Turcs se convertiront. Rapportons ce qui regarde les Astronomes de Toledé. *Ac prout eventu caruit illa Astronomorum Toletanorum prædictio ante 400 annos edita, quæ ex Wendorovero refertur in Additionibus Matthæi Parisiensis ex edit. Londinensi anni 1632, & juxta quam intra septennium ab edito illo Oraculo oritura erat dubietas inter Saracenos, & erant reliqui Mahometiarum suas, & futuri unum cum Christianis; ita non debemus nos facile lactare novâ spe conversionis Turcarum, quæ nusquam in Dei Verbo promissa est (240).* Il se trouve aussi des gens qui prédisent de grandes conquêtes aux Turcs: ils feront des courses, dit-on, jusqu'en Flandres & en Picardie. Lisez ce que je vais copier. Je mets en marge

(226) *Apud*
Leunclavium, in fin.
Epist. folio
244, citans
Schulteroz,
ibid. *Voiez*
l'Article
TORQUATO
(Antoine.)

(227) *Cœ-*
drenus, *pag.*
9515, *apud*
Schul-
retum, *pag.*
22.

(228) *Ibid.*

(229) *Idem,*
ibid. pag. 21.

(230) *Tom.*
II, *pag.* 824.
& seq.

(231) *Con-*
sider. *Legis*
& *Sæcæ*
Saraceno-
rum,
pag. 48.

(232) *De*
futuris
Christia-
norum
Triumphis
in Sarace-
nis.
L'Auteur
l'appelle Ma-
gister Jo-
hannes Vi-
terbiensis.

(233) *Bef-*
odus, *Con-*
sider. *Legis*
& *Sæcæ*
Sarace-
norum,
pag. 42.

(234) *Ko-*
nig, *Bi-*
blioth. *vet.*
& *novæ,*
pag. 90, *ex*
Epist. Lipsi-
scripta die
24 Augusti
1661.

(235) *Voiez*
le *Journal*
de *Leip-
sic,*
Mois de Fé-
vrier 1688
pag. 21. *dans*
l'Extrait de
Théâtre de
la Turquie
par le Sr.
Michel le
Fevre.

(236) *S. Ca-*
sali *Episcopi*
Tridentini.
Act. Lips.
ibid. Il est
faulx dire S.
Cataldi
Episcopi
Tarentini.

(237) *C'est,*
je croi,
le même que
le Bemecho-
bus de la
Citation
(1) à la ca-
lone sui-
vante.

(238) *Dans*
l'Article
HERLICUS,
Remarque
(F).

(239) *Nico-*
laus *Arnol-*
des, Discurs.
Theolog.
contra Co-
menium,
imprimé à
Francker
l'an 1660.

(240) *Ma-*
contra *Co-*

refus, *Disp. III, Tb. XXVIII, apud Arnoldum, Discurs. Theolog. comenium, pag. 91, 92.*

n'examine point si le calcul est bien juste, & ne m'amuse pas à réfuter de semblables choses. Je dois dire en faveur des Auteurs Chrétiens, que ce sont les Sectateurs de cet Imposteur qui ont débité de lui les fables les plus ridicules. Ce sont eux qui nous apprennent que le ris, & la rose, nâquirent de sa sueur (HH); & que l'Ange Gabriel lui enseigna la composition d'un ragoût qui lui donnoit de grandes forces pour jouir des femmes (II). Au reste, la Religion de ce faux Docteur

les Citations de l'Auteur sans y rien changer. *Quam* (senectutem imperii Turcici) *etiam si nondum agnoscant plurimi Gogiticam prius expeditantes irruptionem, vel militie Turcicae Coloniam usque* (†) *deductionem, tum Picardie, Flandriae & Brabantiae* (†), *imò omnium omninò regionum* (†) *per Turcas, praecessuras incursions; nos tamen de Turcica senectute praesenti non vaticinia tantum, sed alia etiam indicia reddunt certissimos* (241). Vous trouverez un Supplément de tout ceci dans la Remarque (B) de l'Article TORQUATO (Antoine).

Si nous voulions attribuer toutes ces menaces prophétiques à une seule cause, nous nous tromperions. L'envie de se consoler, par l'espérance de la ruine d'un furieux persécuteur, fait trouver facilement cette ruine dans les Prédications de l'Ecriture, ou dans quelques autres sources. Voilà donc des gens qui prédisent par crédulité, & par illusion. L'envie de consoler les peuples, & de dissiper leurs craintes, oblige certaines gens à supposer que l'Ecriture, les Prodiges, & plusieurs autres Pronostics promettent la prochaine ruine de la puissance que l'on redoute. Voilà donc des gens qui prédisent par Politique. Ceux qui le font, afin de rendre plus courageuses les troupes qu'on met sur pied, sont des Prophètes de la même classe. Il y en a qui le font afin d'exciter les soulèvements dans le pais ennemi; par exemple, afin d'animer les Grecs qui reconnoissent le grand Turc pour leur Souverain, à prendre les armes contre leur maître. Ceux-ci appartiennent à une autre classe; il les faut nommer Prophètes de sédition. Mettez dans la classe qu'il vous plaira, peu m'importe, les Paiens dont parle St. Augustin, qui sirent courir une Prophétie, selon laquelle le Christianisme devoit périr après qu'il auroit duré 365 ans. *Excogitaverunt nescio quos versus Graecos, tanquam consulenti cuidam divino oraculo effusus, ubi Christum quidem ad hujus tanquam sacrilegii crimine faciunt innocentem: Petrum autem maleficia fecisse subjungunt, ut coleretur Christi nomen per 365 annos: deinde completo memorato numero annorum, sine mora sumeret finem* (242). St. Augustin trouve qu'en comptant ces 365 années depuis la résurrection de Jesus-Christ, elles expirèrent un an avant que le Paganisme reçût, pour ainsi dire, le coup mortel par la destruction de ses Temples. *Sequenti anno, consule Manlio Theodoro, quando jam secundum illud oraculum demonum aut figmentum boninum, nulla esse debuit religio Christiana, quid per alias terrarum partes forsitan factum sit, non fuit necesse perquirere. Interim quod scimus, in civitate notissima & eminentissima Carthagine Aphrie Gaudentius & Jovius comites Imperatoris Honorii, quarto decimo calendae Aprilis fulsorum Deorum templa everterunt, & simulacra frugerunt* (243). Saint Augustin remarque que plusieurs Paiens furent convertis, par la réflexion qu'ils sirent sur la fausseté de cet Oracle. Quant aux motifs de ceux qui le divulguèrent, voyez ce que je cite de Baronius (244).

Quelques-uns de ceux qui ont promis de grandes conquêtes aux Turcs, y ont été peu à peu déterminés par la haine qu'ils avoient conçue contre la Maison d'Autriche: soit que cette haine les eût rendus fanatiques, soit qu'ils fussent seulement semblant d'avoir des visions. Mais quelques autres n'ont été conduits que par le Système qu'ils s'étoient fait sur les Prophéties de l'Apocalypse, sur Gog & Magog, &c. On m'a dit depuis peu deux choses. I. Qu'un fameux Ministre d'Amsterdam avoit prêché pendant le siege de Vienne en 1683, que les Turcs prendroient la ville. Il se fondoit sur quelques Passages de l'Ecriture. II. Que la levée de ce siege lui causa tant de chagrin, qu'il en mourut. Ce n'est pas qu'il souhaitât, comme auroit fait Drabicius, que les Turcs fissent des progrès dans l'Allemagne; mais il fut mari de s'être trompé. Quoi qu'il en soit, nous pouvons conclure que ceux qui se mêlent de nous révéler l'avenir par rapport au Turc, prennent mal leur tems: quand ils l'ont menacé de ruine, il a triomphé; quand ils lui ont promis des Conquêtes, il a perdu des batailles, & des Provinces, comme on l'a vu depuis l'année 1683 (245). Mais observons qu'au tems même de Drabicius il y eut des gens en Hollande, qui promirent que le Turc seroit détruit. On publia à Leide l'an 1664 deux Ecrits bien différens. Le premier avoit pour Titre de *Tartarorum irruptione succinda Dissertatio* (246); & l'autre étoit une *Parænesis ad Christianos, suggerens consilium ad eos liberandos, & opprimendos Turcas*. Dans le premier, la Hollande est menacée des irruptions des Tartares, si elle ne fournit beaucoup d'argent pour la levée des troupes qui sont nécessaires à la guerre contre les Turcs. On promet dans l'autre la Conquête de l'Empire Turc, pourvu qu'il se fasse de grandes levées d'hommes & de deniers, & l'on marque de quelle façon il faudra que cette Conquête soit partagée.

(245) Voyez l'Article KOTTERUS, Remarque (A) & Remarque (C). (246) La Version Flamande est à regionem.

(HH) *Le ris, & la rose, nâquirent de sa sueur.*] Voici les paroles de deux savans Maronites (247). *Ineptè Mohamedis sequaces confabulantur, ortam esse (orizam) ex ipsius Mohamedis sudore antequam mundo se manifestaret, mundum infestaret penè dixerim, cum Thronus Dei circumdabat in Paradiso: Deus enim conversus respexit eum, Mohamedes praè pudore sudavit, tergenque digito sudorem, sex extra Paradisum guttas misit, ex quarum una rosa, ex altera oriza productae sunt, ex reliquis quatuor, quatuor Mohamedis socii nati sunt.* Voilà qui surpasse les plus absurdes visions des Légendaires Chrétiens. Mahomet, disent les Sectateurs, faisoit le tour du Throné de Dieu dans le Paradis, avant que de se montrer aux hommes. Dieu se tourna vers lui, & le regarda: Mahomet en eut tant de honte, qu'il en sua; & aiant essuié sa sueur avec ses doigts, il en fit tomber six gouttes hors du Paradis, l'une desquelles produisit la rose, une autre le ris, les quatre autres formèrent les quatre compagnons du Prophète. *Que dites-vous, Monsieur, de la vision des Arabes, ces paroles sont de Balzac, qui ont osé la rose à la Déesse Venus, pour la donner au Prophete Mahomet, & qui tiennent (c'est Busbequius qui le dit dans ses Relations) que les premieres roses sont nées de la sueur de ce grand Prophete? N'admirez-vous point leur Chronologie, qui ne veut pas qu'il y ait eu de roses dans le monde, avant l'Empire d'Heraclius* (248)?

(II) *L'Ange Gabriel lui enseigna la composition d'un ragoût qui lui donnoit de grandes forces pour jouir des femmes.*] Il se vançoit d'avoir appris de l'Ange Gabriel, que la vertu de ce ragoût (249) étoit de fortifier les reins. En aiant mangé une fois par l'ordre de l'Ange, il eut la force de se battre contre quarante hommes: dans une autre occasion il eut à faire quarante fois avec des femmes, sans en être fatigué. (250) *Mohamedes... affirmabat... hoc pulmentum à Gabriele Angelo se edotum fuisse, & utilitatem ejus, eodem Angelo teste, in eo consistere, ut renes corroboraret. Quandoque Angeli jussu Mohamedes ex eo edens una nocte pugnavit adversus quadraginta viros, aliaque quadragies indefatigatus rem cum feminis habuit. Sandè hæc, annum delirantium fabellas aut alicujus Moslemanicæ sedæ oforis calumnias esse opinamur, nisi praesatum authorem (251) juris peritissimum eundemque obsequentissimum Mohamedis sectatorem ea omnia disertè Arabico stylo, capite de quorundam ciborum delectu & utilitate, videremus referentem.* Nous avons ici un Auteur grave parmi les Mahométans, qui raconte ces infamies de son Prophète: on ne doit donc pas soupçonner que les Chrétiens ou les Juifs aient inventé ces Contes pour noircir cet Imposteur; & ainsi, encore que nous ne lisions pas dans l'Alcoran, que les plaisirs de l'union entre les deux sexes dureront chaque fois soixante ans entiers, il ne faut pas laisser de croire que c'est une tradition Mahométane. Mais, afin de donner lieu à un chacun de mieux juger de cela, il faut que je rapporte un Passage, qui nous apprend que Mr. Pocock, si versé dans la lecture des Auteurs Mahométans, ne rapporte point cette tradition. Voici une Note du Sieur Bessier, sur ce que Mr. Ricaut dit (252), que le faux Prophète promettoit un Paradis où il y auroit de belles femmes, dont la jouissance donneroit des plaisirs excessifs... *& qui dureront soixante ans entiers sans discontinuation* (253), L'Alcoran ne parle nulle part du tems de ces „ plaisirs. Baudier ne fait point de difficulté de l'étendre jusques à cinquante ans, pag. 661 de son Histoire de la Religion des Turcs. C'est ce qu'il a pris de Vignere pag. 208 de ses Illustrations sur Chalcondyle; ou qu'ils ont pris l'un & l'autre de Jean André pag. 72 où il dit la même chose. Je ne trouverois pas mauvais, qu'ils l'eussent copié en une infinité d'endroits, comme ils ont fait, & sur tout sur les delices du Paradis, où ils ont presque pris mot pour mot quatre ou cinq pages. Mais ce que je ne puis approuver, est que ni l'un ni l'autre ne le nomme en pas un des endroits où il le copie. Au reste, je ne sçay si la Zune parle de ces cinquante ans, comme l'assure Jean André; mais Pocock, qui a été fort exact à decrire tout ce que les Mahométans disent des delices du Paradis, ne parle ni des cinquante ans de Jean André, de Baudier, & de Vignere, ni des soixante ans de notre Auteur; il dit seulement que ces Infidèles assurent qu'il y aura cent divers degrez de „ plaisirs dans le Paradis, dont le moindre sera si grand, qu'afin que les Fidèles les puissent goûter sans en être acceblés, Dieu leur donnera à chacun la force de cent „ hommes. *Kovat miat ragoi!*

Admirons ici la foiblesse humaine. Mahomet; pratiquant & enseignant la plus excessive impudicité, a néanmoins fait accroire à un grand nombre de gens, que Dieu l'avoit établi le Fondateur de la vraie Religion. Sa vie ne réfutoit-elle pas fortement cette Imposture? Car selon la Remarque de Maimonides, le principal caractère d'un vrai

(247) Gabriel Sionita & Joannes Hestronita, de nonnullis Orientalibus Urbibus, pag. 5.

(248) Balzac, Entretien V. Chap. II, pag. m. 37. Consultez la Remarque (DD) de l'Article JUNON.

(249) En voici la composition. Solent (Arabes) frequenter nutrirî pulmento quoddam Iherisidido, quod ex tritico prius decocto conficiunt, post soli exsicccandum exponitur, tum in urna contunditur donec emanet, postremo pingui carne simul coquitur, donec caro consumatur, quod sane palato non est ingratum. Gabriel Sionita & Jo. Elronita, de nonnullis Orientalibus Urbibus.

(250) Gabriel Sionita & Jo. Elronita, ibid.

(251) C'est-à-dire, si je ne me trompe, Mohamedes Ben-Casem, duquel ils citent, p. 2. Hortus rerum delectabilium.

(252) Ricaut, Etat de l'Empire Ottoman, p. 322.

(253) Bessier, Remarques Curieuses, pag. 625.

(†) Methodius apud Wolf. rer. memor. T. 2. d. 1571.

(1) Claramontanus ap. Wolf. l. 1.

ORIGINE des Menaces prophétiques contre les Turcs.

(†) Secundum Propheciam Hebraeam à Bemecho Patrensi Episcopo in Latinum translata. Notæ que dans Wolfius, pag. m. 236, cet Auteur est appellé Bemechobus.

(241) Schultetus, in Ecclesia Muhammedana, p. 21.

(242) Augustinus, de Civitate Dei, Lib. XVIII, Cap. LIII. Voyez Mr. de Meaux, Explicat. de l'Apocalypse, Chap. XIX, p. 231 Edition de Hollande.

(243) Idem, August. ibid. Cap. LIV.

(244) Tanta gloria ejus (Christi) Ecclesia aucta... accidit ut Gentiles qui viderent Ecclesiam Christianam tanto gloria auctam, adeoque immensa claritudine illustratam, invidia tabescentes, quo solatio aliquo leventur de Christianorum gaudio & incrementis conceptum mororem & amicorum acerbisatem, novum eraculum confinxerunt, atque ore omnium difamantur Graecis quibusdam verbis praecipientes Christianam religionem 365 annis duraturam quorum 33 jam prope elapsi essent. Baronius, ad ann. 313, num. 17, pag. m. 130.

(246) La Version Flamande est à regionem.

Docteur a été sujette au même inconvénient qu'on a remarqué à la naissance du Christianisme, & à celle de la Réformation de Luther; car dès qu'il eut prophétisé, il s'éleva plusieurs faux Prophètes (KK), & ses Sectateurs se divisèrent bientôt. Je m'étonne moins de sa hardiesse à l'égard de la promesse du *Paraclét*, que de celle de quelques Auteurs Arabes, qui se vantent d'avoir lu des Exemplaires de l'Évangile, qui contenoient des choses touchant Mahomet qu'ils prétendent que les Chrétiens ont effacées (LL). Je ne sai si l'on doit croire ce que disent quelques-uns, que Mahomet déclara qu'il n'y avoit que le tiers de l'Alcoran qui fût véritable (MM).

Qui voudra voir une suite chronologique des Actions & des Aventures de ce faux Prophète soutenue de fort bonnes Citations, & d'un beau détail de circonstances, n'aura qu'à lire l'Ouvrage de Mr. Prideaux (n). Il a été traduit d'Anglois en François (o) depuis la première Edition de

Prophète est de mépriser les plaisirs des sens, & sur tout celui qu'on nomme vénérien. „ *Liceat hic adscribere que* „ *habet Maimonides in Moreh, l. 2. c. 40. ubi quomodo pro-* „ *bandi sint Pseudoprophetae, docet his verbis.* Modus au- „ tem talem probandi, est ut perfectionem personæ ipsius „ animadvertas, & in facta ejus inquiras; & conversatio- „ nem observes; signum autem præcipuum quo dignosca- „ tur est, si abdicaverit voluptates corporeas & eas con- „ temptui habuerit, (hic siquidem primus est gradus scien- „ tiæ præditorum, multo magis prophetarum) imprimis „ vero sensum illum qui juxta *Aristotelem* opprobrio no- „ bis est, ac turpitudinem rei Veneræ; ideoque hoc in- „ dicio detexit Deus omnes falso de afflatu prophetico „ gloriabundos, ut ita patefieret veritas eam indagantibus, „ & ne in errorem inducantur (254).” Qu'on ne dise point que personne ne s'y trompa; & que ceux qui s'attachèrent à Mahomet, ne le firent que par amour-propre, & en connoissant ses Impostures. Ce seroit une prétention insoutenable. La plupart de ses Disciples rejettèrent la nouvelle de sa mort comme un mensonge, qui ne pouvoit compatir avec sa mission céleste; & il faut, pour les détromper, qu'on leur prouvât par l'Alcoran qu'il devoit mourir (255). Ils s'étoient donc laissé séduire par ses paroles. Or quand une fois on est prévenu de l'opinion qu'un certain homme est Prophète, ou un grand Serviteur de Dieu, on croit plutôt que les crimes ne sont point crimes quand il les commet, que l'on ne se persuade qu'il fait un crime. C'est là l'effet de la sorte prévention de plusieurs petits esprits. Seneque lui-même ne disoit-il pas qu'on prouveroit plus facilement que l'ivrognerie est louable, que non pas que Caton commit un péché en s'enivrant (256)? Les Sectateurs de Mahomet disoient de même en leur cœur, Il vaut mieux croire que l'impudicité n'est pas un vice, puis que notre grand Prophète y est sujet, que de croire que puis qu'il y est sujet, il n'est pas un grand Prophète. Tous les jours on voit des diminutifs de ce préjugé: un homme s'est-il une fois acquis la réputation de grand zéléateur de l'Orthodoxie, s'est-il signalé dans les combats contre l'Hérésie offensivement & défensivement, vous trouvez plus de la moitié du monde si prévenue en sa faveur, que vous ne pouvez leur faire avouer qu'il ait tort, en faisant des choses qu'ils condamneroient si un autre les faisoit. St. Paul a dit seulement que la femme infidèle seroit sanctifiée dans le mariage fidelle (257); mais s'il eût parlé selon le goût de ces gens-là, il auroit dit que tout ce qui appartient à l'homme fidelle, à l'homme orthodoxe, & tout ce qu'il fait, est sanctifié en lui.

(KK) Il s'éleva plusieurs autres faux Prophètes.] Je me souviens de l'Exorde d'un Sermon de Mr. Daillé: il rouloit sur cette pensée, qu'aussi-tôt que Dieu fait annoncer aux hommes sa Vérité, le Diable suscite de faux Docteurs qui annoncent des Hérésies. Il suscita au tems des Apôtres un Cerinthus, un Ebion, &c. & au tems des Réformateurs un Jean de Leide, un David George, un Servet, & un Socin. Le but du Démon est de traverser les progrès de la Vérité; car il étoit naturel de croire que les Juifs & les Païens mépriseroient l'Évangile, dès qu'ils verroient plusieurs Sectes parmi ceux qui l'annonçoient. Pareillement il y avoit lieu de croire que les Catholiques mépriseroient & insulteroient la Réformation, dès qu'ils verroient Luther, Zuingle, Muncer, Calvin, marcher par diverses routes, & soutenir des Disputes contre plusieurs Chefs de Parti, qui à leur exemple sortiroient de la Communion Romaine. Il vient d'abord deux Objections dans l'esprit. 1. Si ces gens-là étoient inspirés de Dieu, ils parleroient le même langage: 2. Posé le cas qu'il falût quitter: l'ancienne Doctrine, quel Parti choisirions-nous parmi tant de Sectes nouvelles? Il vaut mieux demeurer où l'on se trouve, que de discuter si l'une d'elles est véritable, & laquelle c'est. L'événement ne confirma pas ces conjectures selon toute leur étendue; car, quoi qu'on ne puisse nier que la multitude de faux Docteurs qui s'élevèrent dans le premier Siècle, & qui formèrent tant de Partis dans le sein de l'Évangile naissant, n'aient fait beaucoup de tort à la bonne cause, il s'en faut beaucoup que cela n'ait fait tout le mal que le Démon en avoit pu espérer. Le Pyrrhonisme y gagna fort peu de chose; j'en ai déjà dit les raisons (258). On peut appliquer cette Remarque aux tems de Luther & de Calvin. Ces deux grands Réformateurs ne firent pas tous les progrès qu'ils auroient faits, s'ils eussent été réunis dans les mêmes sentimens, & si tous ceux qui combattoient l'Église Romaine avoient tenu le même langage. Leur division fut un préjugé qui retint plusieurs personnes dans la Communion du Pape: néan-

moins la Religion Protestante ne laissa pas de s'augmenter en peu de tems, & d'acquiescer une consistance durable. Quoi qu'il en soit, tout le monde peut comprendre que le Démon suit fort bien ses intérêts, s'il traverse les progrès d'une nouvelle Orthodoxie, comme Mr. Daillé le suppose: mais il n'est pas facile de concevoir, qu'ayant suscité Mahomet pour établir une fausse Religion, il lui oppose les mêmes obstacles qu'aux Apôtres de Jésus-Christ. D'où vient donc que de faux Prophètes, émissaires de Satan, s'efforcent de perdre le Mahométisme dans sa naissance? D'où vient que Mahomet a des émules, qui se vantent de l'Inspiration céleste aussi bien que lui (259)? D'où vient que Mufselema son Disciple l'abandonne, afin de faire une Secte à part (260)? D'où vient qu'un Afwad, un Taliha, un Almotenabbi, s'érigent en Prophètes, & attirent à eux autant qu'ils peuvent de Sectateurs (261)? Il n'est point facile de donner raison de ces phénomènes, si l'on ne suppose que la division n'est pas moins grande entre les mauvais Anges qu'entre les hommes, ou que les hommes sans l'instigation du Démon entreprennent de fonder de fausses Sectes. Les Chefs de Parti que j'ai nommez traitoient Mahomet de faux Prophète; mais il s'en éleva d'autres après sa mort, qui sans révoquer en doute son autorité, disputoient à qui entendoit mieux l'Alcoran. Les deux grandes Sectes qui se formèrent d'abord, celle d'Ali & celle d'Omar, subsistent encore. Souffrir cela n'étoit-ce point travailler au dommage du Mahométisme? Etoit-ce l'intérêt du Démon?

Quelque grande que paroisse cette Difficulté, on y peut faire diverses Réponses. On peut dire qu'il importe peu au Démon qu'un faux Prophète soit traversé par de faux Prophètes, & que chacun de ces Imposteurs débauche les Sectateurs de ses concurrents: le Démon n'y perd rien; on est à lui également, soit qu'on suive Mahomet, soit qu'on suive Mufselema, ou Almotenabbi. Les combats, les guerres, les desordres de toute nature que ces divisions produisent, sont un spectacle plus divertissant pour l'ennemi du Genre humain, que ne le seroit le cours tranquille & heureux d'une seule fausse Secte. D'ailleurs c'est une chose très-capable de flater l'orgueil d'un esprit ambitieux, que de faire voir qu'il peut établir le Mahométisme en dépit de cent obstacles. Ne peut-il pas espérer que s'il donne de merveilleux accroissemens à cette Secte, quoi qu'elle soit combattue dans sa naissance par d'autres Sectes, il y marquera un caractère de Divinité, & il se rendra le singe de Dieu, qui n'a jamais fait paroître plus sensiblement la force de sa protection sur l'Évangile, qu'en empêchant les mauvais effets des Hérésies & des Schismes du premier Siècle?

(LL) Quelques Auteurs Arabes... se vantent d'avoir lu des Exemplaires de l'Évangile, qui contenoient des choses touchant Mahomet que les Chrétiens ont effacées.] Les plus incrédules sont ébranlez, quand ils voient des Auteurs graves qui affirment certaines choses avec un grand attirail de circonstances, & comme les aiant vues de leurs propres yeux. Il est donc utile de faire voir par des exemples notables, que ces sortes d'affirmations sont quelquefois illusoires. Quel plus grand exemple pourrois-je citer que celui que l'on va lire? On y verra un Mahométan qui assure qu'un Chrétien lui a montré un Exemplaire de l'Évangile, où se trouvent quantité de choses claires & précises touchant Mahomet, & qu'il n'y a qu'un autre Exemplaire au monde qui soit semblable à celui-là. *Inter nomina seu titulos blasphemi impostoris Paraclæti numerant, teste Aljannabio: quin & aliis in loco non uno, antè Evangelia à Christianis corrupta expressam ejus factam mentionem sibi facile persuadent, idque ab ipsis Christianis edocti, ut refert Author modo laudatus; Mohammedem scil. AlSelenicum, nescio quem, à Sacerdote quodam magni inter Christianos nominis didicisse nullibi extare Evangelii exemplar incorruptum, quàm apud se unum, ac Parisiis alterum, atque à suo multa coram ipsis legisse, in quibus multa & perspicua de Mohammede narratur (262).*

(MM) Quelques-uns disent que Mahomet déclara qu'il n'y avoit que le tiers de l'Alcoran qui fût véritable.] Le Pere Joseph de Sainte Marie, Carme déchauffé, Missionnaire Apostolique dans le Royaume de Malabar, assure (263) que les habitans de Mascari se piquent d'être les plus fidèles observateurs de la Loi de Mahomet, & qu'ils prétendent que Mahomet déclara, que de douze mille paroles qui se trouvent dans l'Alcoran, il n'y en a que quatre mille de véritables. Quand on les refuse sur quelque point, & qu'ils ne savent comment se défendre, ils le mettent au nombre des huit mille faussetez. Voilà qui est bien commode pour se tirer de tout mauvais pas dans la Dispute.

(n) Intitulé
La Vie de
Mahomet.

(o) La
Traduction
Françoise a
été publiée à
Amsterdam
l'an 1698.

(254) E-
duardus
Pocockius,
Notis in
Specimen
Historiæ
Arabum,
pag. 181.

(255) Voyez
Pocock,
ibid. pag.
178, 180.

ÉTRAN-
GES effets
de la pré-
vention.

(256) Catoni
corruptus ob-
jecta est: at
facilius effi-
ciet quisquis
objecerit, hoc
erimen bo-
nestum, quam
superem Anto-
nem. Seneca,
de Tran-
quillitate
Animi, Cap.
XV, pag. m.
674.

(257) I aux
Corinth.
Chap. VII,
Vers. 14.

(258) Dans
l'Article de
LUTHER,
Remarque
(CC).

(259) Voyez
Hottinger,
Histor.
Oriental.
Lib. II,
Cap. III,
pag. 258.

(260) Idem
ibid.

(261) Idem,
pag. 259.

(262) Po-
cockius,
in Specim.
Histor. Ara-
bum, pag.
185, 186.

(263) Dans
le Livre inti-
tulé Prima
Speditione
all' Indie
Orientali,
imprimé à
Rome. Le
Journal
d'Italie du
31 de Mars
1668 en fait
mention.

de ce Dictionnaire. On y voit entre autres choses beaucoup de preuves que Mahomet a été un Imposteur, & qu'il a fait servir son Imposture à sa Cupidité (p). L'une de ces preuves est tirée de ce que les variations de son Esprit Prophétique répondoient au changement de ses intérêts particuliers (NN). Ce qu'on rapporte de ses amours est assez étrange. Il étoit jaloux au souverain point, & il ne laissa pas de prendre patience par rapport aux galanteries de celle de ses épouses qui lui étoit la plus chère (OO). Il ne put jamais se résoudre à la renvoyer, & il fit intervenir les grandes machines de ses Révélations, pour faire enforte que l'on cessât de médire d'elle, &

(p) Pri-
deaux, Vie
de Maho-
met, p. 155.

(NN) Les variations de son Esprit Prophétique répondoient au changement de ses intérêts particuliers.] Servons-nous des paroles de Mr. Prideaux (264). „ Presque tout „ son Alcoran a été (*) de cette manière, formé pour „ répondre à quelque dessein particulier qu'il avoit, sui- „ vant que l'occasion le requeroit. S'il y avoit quel- „ que chose de nouveau à mettre sur pié; quelque Ob- „ jection contre lui, ou contre sa Religion, à répon- „ dre; quelque difficulté à résoudre; quelque mecon- „ tentement parmi le Peuple, à appaiser; quelque Scan- „ dale à ôter; ou quelque autre chose à faire pour le „ bien de ses Desseins, il avoit ordinairement recours „ à l'Ange Gabriel pour quelque nouvelle Revelation; „ & d'abord, il faisoit paroître dans son Alcoran quel- „ que augmentation propre à répondre aux fins qu'il se „ proposoit alors. De manière qu'il a presque tout été „ composé en des occasions de cette nature, pour pro- „ duire dans son Parti l'effet qu'il se proposoit. Et tous „ ses Commentateurs avouent assez la chose en faisant „ voir avec exactitude les raisons pour lesquelles cha- „ que Chapitre leur avoit été envoyé du Ciel. Mais „ cela fut causé des Contradictions qui sont entrées en „ abondance dans ce Livre. Car à mesure que les Af- „ faires & les Desseins de l'Imposteur varioient, il se „ trouvoit aussi obligé de faire varier ses prétendues Re- „ vélations, ce qui est si bien connu parmi ceux de sa „ Secte, qu'ils confessent tous que cela est vrai; c'est „ pourquoi là où ces Contradictions sont telles qu'ils „ ne peuvent pas les sauver, ils veulent qu'on revoque „ un de ces Endroits qui se contredisent. Et ils comptent „ dans tout l'Alcoran, plus (**) de 150 Versets „ ainsi revoués, ce qui est le meilleur expédient qu'ils „ puissent prendre pour en sauver les contradictions, „ & les incompatibilités. Mais en cela ils découvrent „ extrêmement la legereté & l'inconstance de celui qui „ en étoit l'Auteur. Cette preuve d'Imposture a beau- „ coup de force: j'en ai déjà parlé ci-dessus (265); mais „ je dois ajouter ici qu'on lui donneroit trop d'étendue, „ si l'on s'en vouloit servir sans exception contre tous les „ Explicateurs de l'Apocalypse, qui changent leurs Hypo- „ thèses à proportion que les affaires générales prennent „ un train différent (266). Il se peut faire quelquefois qu'il n'y „ ait que du Fanatisme dans l'inconstance de ces gens-là, & „ que n'étant point capables de s'apercevoir du mauvais é- „ tat de leur tête, ils n'aient pas moins de bonne foi lors „ qu'ils varient, que s'ils ne varioient pas. Emploions donc „ une distinction: disons seulement que ceux qui changent „ leur Système Apocalyptique selon les nouvelles de la Ga- „ zette, & toujours conformément au but général de leurs „ Ecrits, débitent des faussetés, ou sans le savoir, ou le „ sachant bien. Leur conduite est très-souvent une imposture, „ mais non pas toujours.

(OO) Il étoit jaloux au souverain point, & il ne laissa pas de prendre patience par rapport aux galanteries de celle de ses épouses qui lui étoit la plus chère.] „ Comme il „ s'étoit rendu brutalement esclave de l'amour des Fem- „ mes, il étoit aussi extrêmement jaloux de celles qu'il „ avoit épousées. Ainsi pour les détourner de ce qu'il „ craignoit, (†) il les menaçoit d'un Châtiment une fois „ plus grand que celui des autres Femmes tant dans ce „ monde que dans celui qui est à venir, supposé qu'elles „ lui fussent infidèles. Et lors que quelques-uns de ses „ Sectateurs fréquentoient trop sa Maison, & y conver- „ soient avec quelques-unes de ses Femmes, il en étoit si „ fâché, que pour empêcher que cela n'arrivât plus, il „ fit paroître comme de la part de Dieu, ces Versets de „ l'Alcoran, (‡) où il leur dit qu'ils ne devoient pas en- „ trer dans la maison du Prophète sans permission, & que „ s'ils étoient invitez à dîner chez lui, ils devoient en „ sortir immédiatement après le repas, sans entrer en con- „ versation avec ses Femmes; que quoi que le Prophète „ eût honte de leur dire de s'en aller, cependant Dieu n'a- „ voit pas honte de leur dire la vérité. Et dans le même „ Chapitre il défend à ses Femmes de parler à aucun Hom- „ me, à moins qu'elles n'eussent le visage couvert d'un „ voile. Enfin il porta cette Jalousie jusqu'au delà du „ Tombeau. Car ne pouvant souffrir qu'aucun autre eût „ affaire avec ses Femmes quoi qu'après sa mort, (‡) il „ défendit severement à tous ses Sectateurs d'aller jamais „ vers elles tant qu'elles vivoient. De sorte que quoi „ que toutes les autres Femmes repudiées ou devenues „ Veuves eussent la liberté de se remarier, cependant „ toutes ses Femmes se trouvoient exclues de ce Privilège. „ C'est pourquoi toutes celles qu'il laissa en mourant (‡‡) „ restèrent toujours Veuves, quoi qu'il y en eût de bien „ jeunes, comme particulièrement Ayesha qui n'avoit pas „ alors tout-à-fait 20 ans, & qui vécut encore plus de

„ 48 ans après: ce qu'on regardoit dans ce Païs chaud „ comme une Contrainte où elles se trouvoient severe- „ ment réduites (267)”.

Vous voyez dans ces paroles de Mr. Prideaux, que la même femme que nous avons appelée ci-dessus Aïfée (268), s'appelle ici Ayesha. Les deux Auteurs que j'ai citez en cet endroit-là s'expriment mal: ils disent que Mahomet fut enterré dans le tombeau d'Aïfée; mais comme elle vécut plus que lui, ils eussent mieux fait de dire qu'il fut enterré dans la chambre de cette femme. C'est ainsi que Mr. Prideaux s'est exprimé (269). Il nous apprend (270) qu'Ayesha fille de Abu-Beker étoit celle de toutes les femmes que Mahomet aimoit le plus tendrement...; & quoi que ce fût une (††) femme galante, toujours occupée de quelque intrigue, Mahomet ne put jamais se résoudre à la renvoyer. Il composa donc le 24 Chap. de l'Alcoran pour innocenter sa femme, & pour se disculper en même tems de ce qu'il la gardoit. Il y déclare donc à ses Musulmans de la part de Dieu, que tous ces bruits qui couroient au desavantage d'Ayesha étoient des impostures, de noires calomnies, leur défend d'en plus parler, & menaçant en même tems de peines terribles en cette vie & en l'autre ceux qui oseroient médire des femmes de bien. Mahomet l'ayant épousée jeune, (††) prit soin de la faire instruire dans toutes les Sciences qui avoient cours en Arabie, sur tout dans l'élegance & la politesse du langage, & la connoissance de leurs Antiquitez; elle profita extrêmement des soins de son mari, & devint polie & savante. (*) Elle baïsoit Ali avec fureur, parce que ce fut lui qui découvrit son Incontinence & ses desordres à Mahomet. Voici une autre preuve de la tendresse avec laquelle elle étoit aimée de son mari: Sewda étoit celle des femmes (†) de Mahomet, qu'il aimoit le moins; Il avoit même résolu de la renvoyer; mais elle le fléchit par l'empressement avec lequel elle lui demanda qu'elle pût continuer à jouir du nom de femme de Mahomet, lui promettant qu'elle n'exigeroit rien de plus, & que quand son tour viendrait de coucher avec lui, elle le cederait à Ayesha. L'amour de Mahomet pour Ayesha le fit consentir très volontiers à ce traité, ainsi Sewda demeura dans sa maison pendant qu'il vécut, aux conditions qu'elle s'étoit imposées (271)”.

On croira peut-être que je parle improprement, lors que j'affirme que Mahomet prit patience par rapport aux galanteries de l'épouse qu'il aimoit avec le plus de tendresse: car on s'imaginera qu'il la crut très-innocente; & en ce cas-là il ne le faut plus considérer comme un mari tendre & jaloux, & en même tems insensible aux infidélités conjugales. Où fera donc cette singularité de caractère dont j'ai parlé? Je répons qu'il n'y a nulle apparence qu'il ait douté des galanteries d'Ayesha. Il les apprit par le rapport de son gendre Ali, & ne discontinua point d'avoir pour lui autant d'amitié & de confiance qu'auparavant; & sans doute il n'en auroit point usé de cette manière, s'il l'eût pris pour un Calomniateur dans un point aussi délicat que celui-là. Croions donc qu'il fut convaincu de la vérité du rapport, & considérons de plus que si les intrigues amoureuses de sa femme n'eussent pas été certaines, on n'en eût point fait de contes & de médifances, qui obligèrent le faux Prophète à recourir à l'Autorité céleste pour en arrêter le cours. Ses Sectateurs, s'étant une fois laissé persuader qu'il leur parloit de la part de Dieu, avoient du respect, non seulement pour sa personne, mais aussi pour ses femmes, & pour ses enfans. Ils n'étoient donc pas capables de forger une Satire calomnieuse contre Ayesha, mais ils l'étoient bien de connoître les desordres effectifs de sa conduite, & d'en murmurer, & de s'en plaindre comme d'un scandale insupportable qui deshonorait l'homme de Dieu. Et il faut noter que la jalousie n'est pas toujours uniforme dans ses causes, & dans ses effets: elle s'écarte de ses regles, ou de sa route ordinaire plus souvent que l'on ne pense. Il y a des gens qui seroient jaloux, s'ils étoient moins amoureux: le souverain degré de la tendresse produit dans leur cœur une confiance qu'un moindre degré n'y produiroit pas. Il y a des jaloux qui cessent d'aimer quand ils se croient trahis. Il y en a d'autres qu'une infidélité connue ne guérit pas (272). Mahomet pouvoit bien être de cette dernière classe à l'égard de la plus chère de ses femmes. Il faut bien se souvenir qu'il l'aima toujours, & c'est principalement ce qu'on doit considérer; car s'il l'eût seulement gardée afin d'éviter le ridicule, à quoi il auroit pu s'exposer par le divorce, il ne faudroit lui attribuer qu'une patience politique, assez ordinaire dans le Genre humain. Le nombre de ceux qui présentent à l'éclat d'une rupture, une continuation de communauté de vie avec un objet odieux, n'est pas petit.

(267) Pri-
deaux, Vie
de Maho-
met, pag.
153 & suiv.

(268) Dans
la Remarque
(E), Ci-
deus, (207).

(269) Pri-
deaux, Vie
de Maho-
met, pag.
134.

(270) La-
même, pag.
139.

(††) Dispu-
tatio Chri-
stiani c. 6.
Comment.
in Alcoran.
cap. 24.

(††) Appen-
dix ad Geo-
graph. Nu-
bitens. c. 2.

(*) Dispu-
tatio Chri-
stiani
c. 6. Elma-
cici. lib. 1
c. 4. Abul-
Faragbius,
Abul-Peda,
&c.

(†) Gentius
in notis ad
Abuladin.
Sadum,
p. 568.

(271) Pri-
deaux, Vie
de Maho-
met, p. 143.

(272) Tous
le monde se
souvient en-
core de la
Chanson qu'il
commença
par cette
Complainte
d'un Amant.
Une infidélité
cruelle
N'efface
point les
traits d'un
infidèle, &c.

(164) Pri-
deaux, Vie
de Maho-
met, p. 155.

(*) Richardi
Confutatio,
c. 12.

(**) Johan-
nes Andreas
Guadagnol.
Trad. 2.
c. 7. Sect. 3.

(265) Dans
la Remarque
(T).

(266) Voyez
la Cabale
Chimeri-
que. u la
page 189 de
la 2 Edition.

(†) Alcoran,
c. 33.

(‡) Alcoran,
c. 33.

(‡) Alcoran,
c. 33.

(††) Johan-
nes Andreas,
c. 7.

& de se scandaliser de son amitié pour une épouse de mauvais bruit. Ses Sectateurs crurent enfin qu'elle étoit honnête; car ils reçurent comme des Oracles l'interprétation qu'elle donnoit aux paroles de leur Loi (PP). Quelques Auteurs Chrétiens débitent un Conte fort ridicule touchant la crédulité des Mahométans pour les miracles (QQ). On a blâmé Monfr. Simon de certaines choses qu'il a publiées, qui tendent à exténuer l'infamie du Mahométisme (q). Voyez le dernier Chapitre de son Histoire Critique de la Créance & des Coutumes des Nations du Levant. Mais s'il a raison quant au fonds, il mérite qu'on le loue; car il ne faut point fomenter la haine du mal en le décrivant plus noir & plus haïssable qu'il ne l'est effectivement.

(PP) ... Ses Sectateurs reçurent comme des Oracles l'interprétation qu'elle donnoit aux paroles de leur Loi.] Son crédit, après la mort du faux Prophète, fut assez grand pour empêcher qu'Ali ne devint Calife. Elle le haïsoit pour la raison qu'on a vue dans la Remarque précédente. Sa haine fut longue; car quoi qu'Ali (273) eût droit au Trône vacant étant gendre de l'Imposeur, il en fut exclus trois fois consécutives. Le Trône vauqua pour la 4^e fois, & Ali y parvint enfin; mais Ayesha parut en armes contre lui, & quoi qu'elle ne réussit point par cette voye, elle le perdit néanmoins en suscitant & en fomentant cette révolte, qui à la longue ruina Ali & sa famille. (†) Ayesha survécut quarante huit ans entiers à Mahomet, elle jouit d'une grande réputation dans sa Secte qui l'appelloit la Prophetesse & la Mere des Fidéles. Elle étoit l'Oracle vivant de sa Secte qui la consultoit dans tous les points difficiles de la Loi, pour apprendre d'elle quel avoit été le sens du Législateur. Quelles que fussent ses réponses, elles (†) étoient reçues comme des Oracles, & ont toujours passé depuis parmi eux, pour des Traditions Authentiques. Toutes leurs Traditions, qui composent leur Sunnah, viennent selon eux d'Ayesha, ou de quelqu'un des 10 Compagnons de Mahomet, c'est ainsi qu'ils appellent ces dix hommes qui se joignirent les premiers à ce Seducateur. Mais le témoignage d'Ayesha rend une Tradition très-authentique. Abdorrahman Ebn Auf tient le second rang. Notez que ce ne fut point à elle que Mahomet (274) donna en garde la Cassette de son Apostolat, mais à Haphsa fille d'Omar. Cela est un peu étrange; car cette fille d'Omar n'avoit que le second (‡) rang dans le cœur de son mari Mahomet. Dans cette Cassette étoient tous les Originaux de ses Revelations prétendues, lesquels servirent de materiaux à la composition de l'Alcoran. ... Après que ce Livre fut fini, Abu-Beker (**) en donna l'Original à Haphsa, pour le garder dans la même Cassette. Ce qui sert à découvrir l'erreur de Jean André, qui prétend (††) que c'étoit Ayesha, qui la gardoit. En effet cette charge étant si considérable parmi les Mahométans, quelle apparence que si Ayesha en eût été mise en possession par l'Imposeur lui-même, Abu-Beker eût entrepris de l'en déposséder, sur tout étant sa propre fille? Mais Haphsa, étant beaucoup plus vieille que Ayesha, lui fut apparemment préférée pour cette raison, pour veiller à la garde de ce précieux dépôt (275).

Il y a quelque sujet de s'étonner que la Religion Mahométane soit si peu avantageuse au sexe féminin (276), puis qu'elle a été fondée par un homme extraordinairement lascif; & que ses Loix furent mises en dépôt entre les mains d'une femme, & qu'une autre femme leur pouvoit donner l'interprétation qu'elle vouloit. Nous venons de voir qu'Ayesha fut considérée comme une Prophetesse, & comme un Oracle: ce fut une véritable Papesse parmi les Musulmans. Mr. Herbelot rapporte (277) qu'elle eut parmi eux une fort grande autorité, même en matière de doctrine, & de Religion, & qu'on recouroit souvent à elle pour apprendre quelque tradition de Mahomet, & qu'elle entreprit de condamner elle-même le Kbalise Othman d'impieité. Elle eût donc dû mettre les choses sur un pied très-favorable à son sexe. D'où vient donc qu'elle ne le fit pas? Etoit-elle de l'humeur de certaines femmes, qui sont les premières & les plus ardentés à médire de leur sexe? Peut-on la considérer comme une preuve de ce qu'on dit quelquefois, que l'autorité des hommes n'est jamais plus grande, que lors qu'une femme est sur le Trône; & que celle des femmes n'est jamais plus grande, que lors que le Sceptre est entre les mains d'un homme? Je n'en fais rien. Que les spéculatifs s'exercent tant qu'il leur plaira sur cette question. Mais considérez, je vous prie, les influences du sexe sur la fondation du Musulmanisme, & comment les passions de femme y répandirent bientôt les semences de la discorde. Suivez à la trace le Schisme d'Ali, vous en trouverez la source dans les impudicitez d'Ayesha dont il fut le délateur. Cette femme ne le lui pardonna jamais,

& l'empêcha trois fois de suite de parvenir à la dignité de Calife, & après qu'enfin il y fut monté, elle se liguait contre lui (278), & se mit à la tête de trente mille hommes. Elle perdit la bataille, & y fut prise, & fut renvoyée à Medina où elle mourut, & fut enterrée auprès de Mahomet: mais la Ligue qu'elle avoit formée pour venger la mort d'Othman ne mourut pas avec elle. Ali fut enfin tué sous ce prétexte, & de là naquit un grand Schisme qui subsiste encore.

Je ne puis finir sans remarquer un petit défaut d'exactitude dans la Bibliothèque Orientale de Mr. Herbelot. Il dit dans l'Article d'Aïschah que cette veuve de Mahomet entreprit de condamner elle-même le Kbalise Othman d'impieité: mais dans un autre endroit (279) il raconte qu'ayant été consultée par la faction qui portoit des plaintes contre ce Khalife, elle répondit qu'on devoit le recevoir à pénitence, & qu'elle le soutint depuis à Ali. Je n'objeete point cela comme une contradiction, mais comme un récit incomplet par-tout. Il faut croire 1, que cette femme jugea la cause d'Othman, & qu'elle le condamna d'impieité. 2, Qu'elle prononça qu'il falloit se contenter de sa pénitence. Mr. Herbelot devoit joindre ces deux faits dans l'Article d'Aïschah, & dans l'Article d'Othman, & non pas les défunir dans l'un & dans l'autre, en mettant le premier sans le second en un endroit, & le second sans le premier en un autre lieu. Cet Avis est important à tous les Auteurs de Dictionnaire, & il leur est très-mal aisé de ne tomber pas dans cette faute. Je crains bien qu'elle ne me soit échappée plus d'une fois.

(QQ) Un Conte fort ridicule touchant la crédulité des Mahométans pour les miracles.] Un Bénédictin du Pais-Bas publia un Livre (280) en Latin & en Flamand à Deventer l'an 1524, où il débita bien des sottises, & entre autres celle-ci: Un Genoïs eut une si grande curiosité de voir ce que les Maures ou les Sarrazins pratiquent dans leurs Mosquées, qu'il y entra furtivement, quoi qu'il fût fort bien leur coutume de faire mourir tous les Chrétiens qui y entrent, ou de les contraindre d'abjurer le Christianisme. Il se trouva environné d'une telle foule, qu'il ne put sortir lors qu'un accident lui survint qui demandoit qu'il fût hors de là, car une nécessité naturelle le pressoit beaucoup. Il n'en fut point le maître, & il se vit peu après en danger de mort, vu que la mauvaise odeur qui se répandoit autour de lui fit connoître son aventure. Il se tira de ce mauvais pas, en faisant entendre qu'ayant été constipé depuis long-tems, il étoit venu se recommander à Mahomet, & qu'aussitôt il avoit été soulagé. Là-dessus on prit ses chausses: on les appendit à la Mosquée; on cria miracle! miracle! Voici les termes de ce Moine: *Cum ibi esset in medio maxime multitudinis, & non posset exire, necessitasque ei venisset superfluum pondus corporis deponendi, stercoreizavit in femoralibus. Cum autem factor esset in illa Moschea, omnes circumspiciebant qui bujus factoris causa fuisset. Inveneruntque ipsum Januensem, quem volentes occidere, ille, qui forte linguam eorum sciebat, eis dixit, vel per interpretem mendacium hoc significavit, scilicet, quod cum ipse non posset per longum tempus habere beneficium ventris, intravit templum, ut Mahometo se commendaret, & statim habuit beneficium ventris. Hoc autem audientes & credentes illi homines bestiales, acceperunt femoralia illa stercore infesta, & suspenderunt in Moschea, clamantes, miraculum! miraculum!* (281) Voilà comment la moitié du monde se moque de l'autre; car sans doute les Mahométans n'ignorent pas tout ce qui se dit de ridicule touchant les Moines; & s'il étoit vrai qu'ils n'en fussent rien, on ne laisseroit pas de pouvoir croire raisonnablement, qu'ils font courir des mensonges, & des fables impertinentes contre les Sectes Chrétiennes. S'ils savoient le Conte du Bénédictin Flamand, ils diroient peut-être, Ces bons forgerons de miracle nous en fabriquent de bien grossiers: ce n'est pas qu'ils n'en fassent inventer de bien subtils, mais ils les gardent pour eux; ils boivent le vin, & nous envoient la lie.

MAHOMET II, onzième Sultan des Turcs, né à Andrinople le 24 de Mars 1430, a été l'un des plus grands hommes dont l'Histoire fasse mention, si l'on se contente des qualitez nécessaires aux Conquérens; car pour celles des hommes de bien, il ne les faut point chercher dans sa vie. Il n'est pas vrai que sa mere fût Chrétienne (a). Il a fort bien mérité le titre de GRAND, qu'il fouhaita avec beaucoup d'ambition, & que les Turcs ne manquent pas de lui donner (A); car, il a signalé son Règne par la conquête de deux Empires, de douze Royaumes, & de deux cens villes considérables. Mais ses progrès n'ont pas été l'effet d'une Revo-

(A) Il a fort bien mérité le titre de GRAND . . . , que les Turcs ne manquent pas de lui donner.] Ils, avouent que toutes les Conquestes de ses Successeurs ont eu les

siennes pour fondement & pour modèle, & qu'il leur a été bien facile de suivre un chemin qu'il leur a ouvert, & dont il a levé tous les obstacles. Aussi, lors qu'ils

(278) Herbelot, même, & au mot Ali, pag. 89 & 90.

Mr. HERBELOT critique.

(279) Dans l'Article Othman, pag. 696.

(280) Intitulé Prognosticon Antichristi.

(281) Prognosticon Antichristi, pag. 31, apud Revium in Historia Daventriensi, pag. 228, 229.

(q) Voyez Difficultez proposées à Monfr. Steycert, VI^e Partie depuis la page 303 jusques à la pag. 316.

(273) Prideaux, Vie de Mahomet, p. 140.

(†) Car elle mourut la 58^e année de l'Hégire. Elmacin, lib. 1. c. 7.

(†) Jobannes Andreas c. 3.

(274) Prideaux, pag. 142.

(†) Job. Andreas c. 7.

(**) Abul-Foda, Historiæ Biblioth. Oriental. c. 2. Pocockii Spec. Hist. Arab. pag. 362.

(††) Job. Andreas, de Confusione Sectæ Mahometanæ. c. 2.

(275) Prideaux, Vie de Mahomet, pag. 142.

(276) Voyez la Remarque (Q).

(277) Herbelot, Biblioth. Orientale, au Mot Aïschah, pag. 80.

(a) Voyez la Rem. (F).